

Budget

Budget d'investissement
par politique publique

Tome 2 2025



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Sommaire

Vue d'ensemble des investissements	3
Introduction à la lecture du document	13
Investissements par politique publique (hors prêts du patrimoine administratif)	19
<i>A - Autorités et gouvernance</i>	21
<i>B - Etats-majors et prestations transversales</i>	29
<i>C - Cohésion sociale</i>	41
<i>D - Culture, sport et loisirs</i>	49
<i>E - Environnement et énergie</i>	55
<i>F - Formation</i>	67
<i>G - Aménagement et logement</i>	85
<i>H - Sécurité et population</i>	93
<i>I - Impôts et finances</i>	101
<i>J - Justice</i>	105
<i>K - Santé</i>	109
<i>L - Economie et emploi</i>	119
<i>M - Mobilité</i>	123
Récapitulations chiffrées	149
Vue d'ensemble des prêts du patrimoine administratif	177
Prêts du patrimoine administratif par politique publique	181
<i>A - Autorités et gouvernance</i>	183
<i>C - Cohésion sociale</i>	184
<i>E - Environnement et énergie</i>	185
<i>F - Formation</i>	187
<i>G - Aménagement et logement</i>	188
<i>L - Economie et emploi</i>	189
Récapitulations chiffrées des prêts du patrimoine administratif	191
Annexes	199
1. <i>Récapitulation des investissements par politique publique</i>	201
2. <i>Tableau des investissements par loi et catégorie</i>	205
3. <i>Investissements par nature</i>	213
4. <i>Projets inscrits au budget sans base légale votée</i>	217
5. <i>Investissements de l'OCBA et de l'OCSIN</i>	221
6. <i>Synthèse des lois d'investissement à boucler</i>	227
7. <i>Crédits supplémentaires accordés par la commission des travaux selon l'article 34 alinéa 3 LGAF</i>	231

Vue d'ensemble des investissements

Vue d'ensemble des investissements

Les investissements nets inscrits au budget (B) 2025 s'élèvent à 716 millions, en hausse de 20 millions par rapport au budget 2024 (+3%).

Les dépenses d'investissement s'établissent à 756 millions, tandis que les recettes d'investissement s'élèvent à 40 millions.

(en millions de francs)	B 2024	B 2025	Ecart
Dépenses d'investissement	731	756	25
Recettes d'investissement	35	40	4
Investissements nets	696	716	20
Dépenses des prêts du PA	19	16	-4
Recettes des prêts du PA	9	6	-3
Prêts du PA nets	10	9	-1

Les investissements nets comprennent les dépenses et recettes d'investissement à l'exception des cessions d'actifs et des prêts du patrimoine administratif (PA).

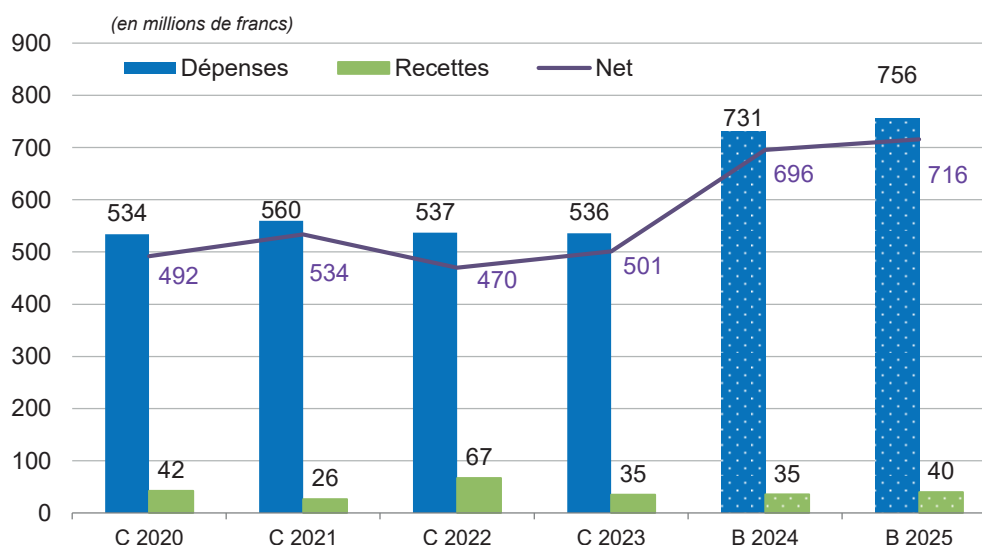
Les cessions d'actifs ne sont pas budgétées. Les prêts du patrimoine administratif font l'objet d'une information spécifique dans la deuxième partie de ce tome.

1 Amendement budgétaire

Un amendement au projet de budget 2025 a été voté. Il concerne la suppression de la tranche 2025 des subventions aux projets d'infrastructures transfrontalières (-100'000), dont les dépenses ne sont pas prévues avant 2026.

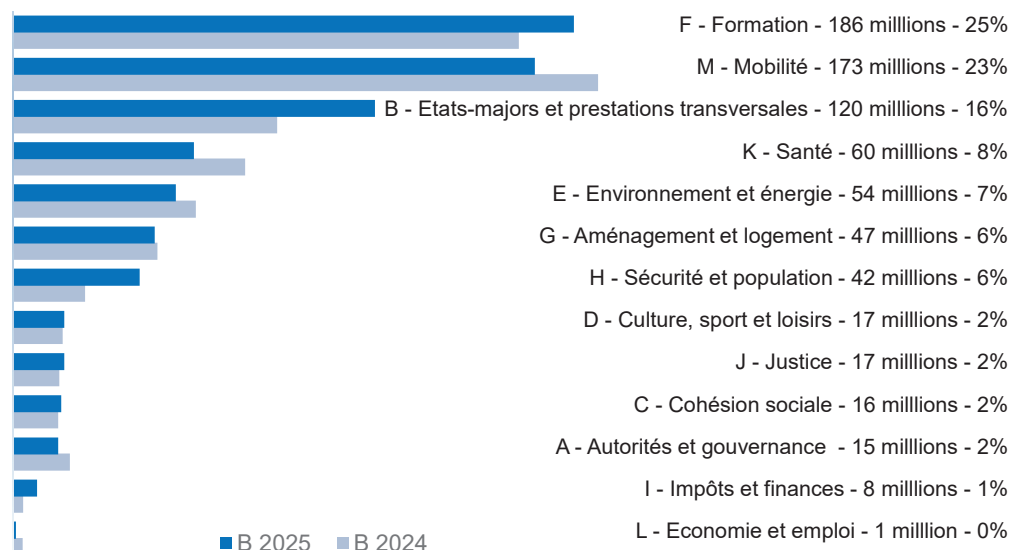
2 Historique et évolution des investissements

Le budget 2025 confirme la volonté du Conseil d'Etat de soutenir le développement des infrastructures indispensables à la croissance économique et démographique du canton et de sa région. Les axes importants restent l'accès à l'éducation, la mobilité, la santé ainsi que les transitions écologique et numérique.

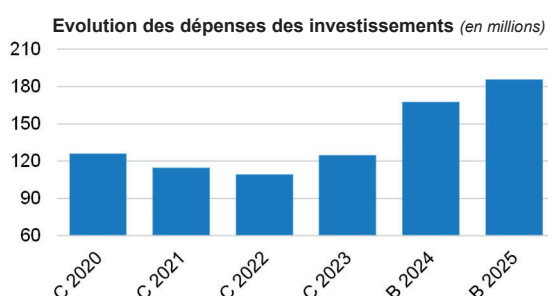


3 Dépenses par politique publique et principaux projets en 2025

La répartition des dépenses par politique publique met en évidence quatre politiques publiques qui représentent 72% des moyens mis en œuvre : F - Formation, M - Mobilité, B - Etats-majors et prestations transversales et K - Santé.



F - Formation : 186 millions (B 2024 : 168 millions)



Les dépenses dans le domaine de la **formation** progressent pour atteindre 186 millions.

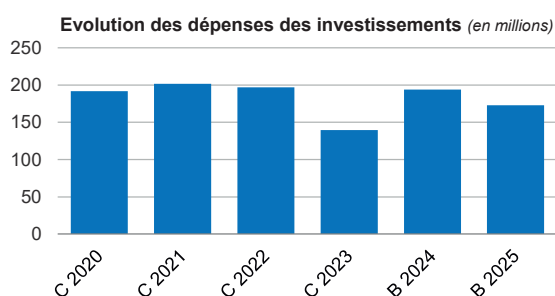
La construction de la haute école de santé à Champel (21 millions) continue et le chantier de l'école Noëlla Rouget à Meyrin (15 millions) démarre.

Le projet d'extension de sept cycles d'orientation sur les communes de Genève, Chêne-Bougeries, Thônex, Meyrin et Versoix continue (18 millions) avec notamment la mise en service des pavillons aux CO Cayla et Sécheron, ainsi que la finalisation des travaux du CO Golette.

Les autres principaux chantiers concernent les travaux des 5^{ème} et 6^{ème} étapes du CMU avec la mise en service de la zone aquatique et du laboratoire de virologie, la finalisation des travaux de sécurisation des façades et la réalisation des aménagements extérieurs (12 millions) ainsi que la rénovation du bâtiment central d'Uni Bastions (12 millions).

En matière de renouvellement, l'OCBA prévoit 42 millions pour la rénovation des bâtiments scolaires, tandis que le DIP et les hautes écoles estiment le renouvellement de leurs équipements à 34 millions.

M - Mobilité : 173 millions (B 2024 : 194 millions)



Les dépenses dans le domaine de la **mobilité** s'élèvent à 173 millions.

Les études et les réalisations pour l'extension du réseau des transports publics se poursuivent (39 millions), notamment pour le prolongement du tram entre Genève et Saint-Julien (5 millions), la ligne de tramway entre les

Nations et le Grand-Saconnex (5 millions) et le développement des bus à haut niveau de service (BHNS) de Vernier et des Grands Esserts (9 millions).

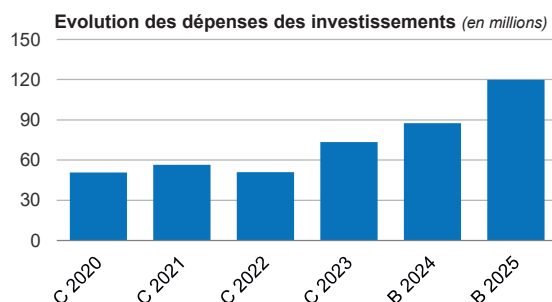
Les projets d'agglomération (35 millions), la réalisation d'aménagements en faveur de la mobilité douce (5 millions) et les études et réalisations d'infrastructures ferroviaires (5 millions) constituent les autres projets d'envergure dans le domaine de la mobilité.

Le crédit de renouvellement de l'OCGC et de l'OCT prévoit 39 millions pour l'entretien et le renouvellement du réseau routier, et des infrastructures et équipements nécessaires à la circulation, le gros entretien des ouvrages d'art et la maintenance des infrastructures de transports publics.

Enfin, l'Etat cofinancera l'acquisition et le remplacement de véhicules roulants des transports publics genevois en vue de l'électrification intégrale de sa flotte (40 millions).

B - Etats-majors et prestations transversales : 120 millions

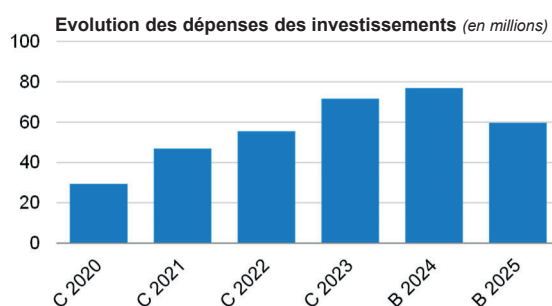
(B 2024 : 88 millions)



Cette politique publique est essentiellement constituée des crédits de renouvellement de l'OCSIN (56 millions) et de l'OCBA (16 millions) ainsi que des programmes en faveur de la transition écologique des bâtiments propriété de l'Etat (35 millions).

Le remplacement des véhicules administratifs de l'Etat par des véhicules électriques continue (4 millions), ainsi que les investissements visant à favoriser le travail à distance des collaborateurs de l'administration (3 millions).

K - Santé : 60 millions (B 2024 : 77 millions)



Les dépenses dans le domaine de la **santé** s'élèvent à 60 millions.

Dans le cadre de l'externalisation du DataCenter « Opéra », les HUG sélectionneront l'hébergeur et démarreront les travaux de migration des données (6 millions). La quatrième étape du projet de rénovation et agrandissement de la

maternité se poursuit (5 millions). Des subventions d'investissement aux HUG sont prévues pour la fin des travaux de rénovation et d'agrandissement des blocs opératoires (4 millions).

Les études pour la construction de l'hôpital des enfants continuent (3 millions).

L'Etat, les HUG et l'IMAD collaborent pour le développement des outils de gestion de la santé numérique (1 million).

Les HUG continuent l'entretien des bâtiments et le renouvellement des équipements medicotechniques et informatiques (32 millions).

Autres politiques publiques

Pour les autres politiques publiques, on relève principalement la construction de logements d'utilité publique (35 millions), la construction du bâtiment pour l'unité diplomatique et aéroportuaire (UDIPA - anciennement Police Internationale) et le centre de coopération policière et douanière franco-suisse (CCPD) (17 millions), le projet de renaturation de l'Aire et de la Drize dans le secteur du PAV (16 millions), ainsi que le versement de subventions pour des projets d'assainissement énergétique de bâtiments réalisés par des tiers (15 millions).

4 Investissements par catégorie

(en millions de francs)	B 2024	B 2025	Ecart
Crédits d'ouvrage	430	433	3
Crédits de renouvellement	281	306	25
Dotations	17	17	0
Prêts ferroviaires	3	0	-3
Dépenses d'investissement	731	756	25

Les dépenses d'investissement prévues pour 2025 sont composées majoritairement de crédits d'ouvrage (57%) et des crédits de renouvellement (40%). Le solde est composé des dotations (2%) aux FIDP (fondations immobilières de droit public) et à la FPLC (fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif).

4.1 Crédits d'ouvrage

Les dix principaux projets inscrits au budget 2025 concentrent 33% des dépenses totales inscrites et sont représentatifs de la prépondérance des politiques publiques précitées :

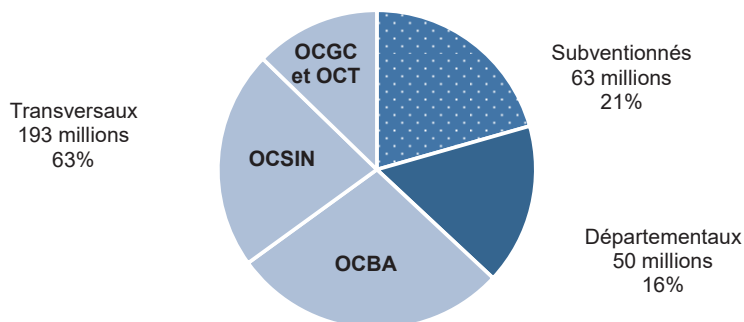
Projets (en millions de francs)	Politique publique	B 2025	
Électrification de la flotte de véhicules des TPG	M	40	5%
Construction lignes transports publics	M	39	5%
Projets d'agglomération, générations 1 à 4	M	35	5%
Efficienc e énergétique et transition écologique des bâtiments de l'Etat	B	35	5%
Haute école de la santé et pavillon CFPS Ternier	F	21	3%
Extension de 7 cycles d'orientation (CO)	F	18	2%
Bâtiment UDIPA (ex-police internationale)	H	17	2%
Renaturation Aire et Drize du secteur PAV	E	16	2%
Subventions pour l'assainissement énergétique	E	15	2%
Ecole Secondaire II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget)	F	15	2%
Total		251	33%

Tous ces projets s'inscrivent dans les priorités fixées par le Conseil d'Etat nécessaires au développement du canton et au maintien de la qualité de vie de ses habitants.

4.2 Crédits de renouvellement

Les crédits de renouvellement financent, pour une période de 5 ans, le remplacement, le renouvellement, la rénovation et la transformation des actifs existants. En septembre 2024, le Grand Conseil a adopté les 20 projets de lois de crédits de renouvellement d'un montant pluriannuel global de 1,6 milliard de dépenses pour la période 2025-2029. Ils prennent le relais des actuels crédits pour la période 2020-2024.

Les dépenses de renouvellement au B 2025 s'établissent à 306 millions et sont en hausse de 25 millions par rapport au B 2024.



Les crédits de renouvellement transversaux concernent l'office cantonal des bâtiments (28%), l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique (22%) et de l'office cantonal du génie civil et l'office cantonal des transports (13%).

Les crédits de renouvellement des entités subventionnées représentent 21% des dépenses, principalement pour les HUG (32 millions) et l'université de Genève (16 millions).

Les crédits de renouvellement départementaux se partagent les 16% restant.

Les crédits de renouvellement 2020-2024 s'achèvent à l'issue de l'exercice 2024. Conformément aux lois votées, les engagements fermes passés jusqu'à fin 2024 pourront être comptabilisés sur l'exercice 2025 (10 millions prévus au budget 2025).

4.3 Recettes d'investissement

Les recettes prévues pour 2025 s'établissent à 40 millions, soit 5 millions de plus que le budget 2024.

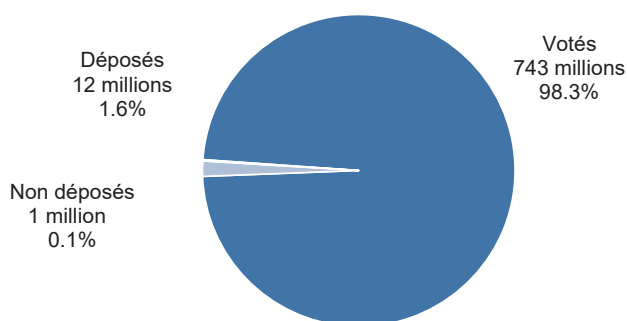
Projets (en millions de francs)	B 2024	B 2025
Projets d'agglomération, génération 1 à 4	3	10
Archives d'Etat de Genève	4	6
Construction lignes transports publics	8	6
Relocalisation de la caserne des Vernets	11	5
Efficience énergétique et transition écologique des bâtiments de l'Etat	3	5
Crédits de Renouvellement	3	3
Haute école de la santé et pavillon CFPS Ternier	0	2
Rénovation d'Uni Bastions	1	1
Mesures OPB	1	1
Quartier de l'Etang	1	0
Total	35	40

Les recettes concernent principalement les subventions fédérales à recevoir suite à la progression des projets d'agglomération, ainsi que des subventions à recevoir dans le cadre des constructions de lignes de transports publics. Le projet de relocalisation de la caserne des Vernets percevra, de la part des investisseurs, le solde de leur participation au financement de l'ouvrages militaires. A ceci s'ajoutent des subventions pour les Archives d'Etat.

5 Composition du budget et taux de réalisation

Le budget des investissements comprend une prévision des dépenses et une estimation des recettes d'investissements de lois votées, de projets de loi déposés au Grand Conseil ainsi que de projets de loi en cours de validation par le Conseil d'Etat.

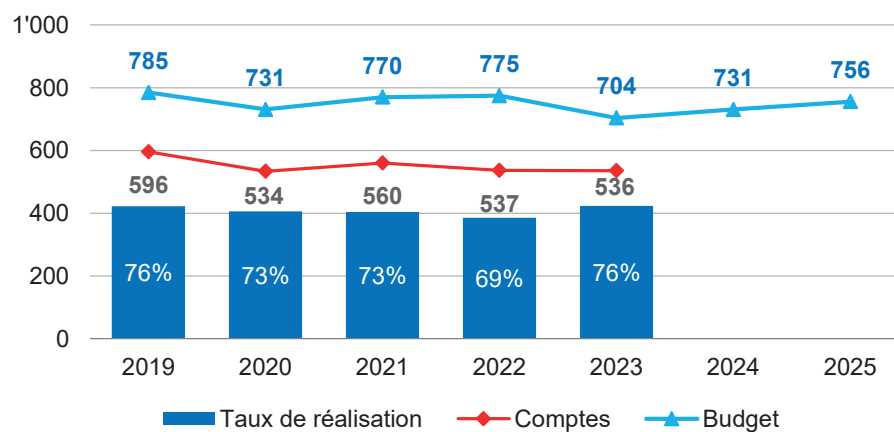
Le budget 2025 est composé à 99,9% de crédits d'investissements votés ou déposés au Grand Conseil. Les projets qui n'ont pas été déposés totalisent 1 million de dépenses, soit 0,1% des investissements bruts. La liste exhaustive de ces projets est présentée à l'annexe 4 du présent tome.



Le temps d'élaboration des projets de lois par le Conseil d'Etat et le traitement par le Grand Conseil (examen et vote) peut varier. En conséquence, des dépenses planifiées peuvent être reportées ultérieurement en induisant des écarts avec les calendriers initialement prévus.

Par ailleurs, dans le domaine des investissements, divers aléas peuvent interférer sur le déroulement des chantiers en cours (oppositions, recours, difficultés techniques ou géologiques, etc.).

Le taux de réalisation moyen des dépenses (rapport entre les dépenses réalisées et celles budgétisées) des cinq dernières années s'élève à 73%.





Introduction à la lecture du document



Introduction à la lecture du document

La présentation du budget est effectuée par politique publique, par catégorie d'investissement et par loi. Elle représente le statut des investissements à la date du vote du budget le 13/12/2024.

1 Définitions

Les **lois d'investissement** ouvrent des crédits destinés à des buts précis. Chaque loi est rattachée à une catégorie. Si une loi comporte plusieurs volets dont la finalité est différente, alors chaque part du crédit y relatif est, sauf s'il n'est pas possible de les distinguer, attribuée à la politique publique correspondant à la destination finale des dépenses.

Les **crédits d'investissement** comprennent des dépenses et, parfois, des recettes. Leur validité couvre généralement plusieurs exercices budgétaires et comptables. De ce fait, la tranche annuelle inscrite au budget ne constitue qu'une partie du crédit total voté ou à voter et n'a dès lors qu'une valeur indicative.

Le **crédit total** comprend le crédit initial voté et les éventuels crédits complémentaires ou le montant prévu dans un projet de loi pas encore voté. Pour les prêts découlant de lois de portée générale, le crédit total n'est pas mentionné dès lors qu'il n'est pas connu d'avance.

Les **investissements nets** expriment le montant total des dépenses brutes diminuées des éventuelles recettes.

2 Catégories d'investissement

Les **catégories** permettent de regrouper les différents investissements par famille homogène en fonction de leur nature, soit :

- **Crédits d'ouvrage et d'acquisition**

Cette catégorie comprend des crédits d'étude, de construction ou d'équipement ainsi que de subventions de même nature.

- **Crédits de renouvellement**

Cette catégorie comprend tous les investissements destinés au remplacement, au renouvellement, à la rénovation et à la transformation (sous certaines limites définies dans un règlement d'application) des actifs existants qui figurent au bilan de l'Etat de Genève. Les crédits de renouvellement ont une durée maximum de 5 ans.

- **Dotations**

Il s'agit de participations permanentes dans des fondations qui contribuent à l'action publique.

- **Prêts ferroviaires**

Cette catégorie comprend les financements de la liaison Cornavin – Eaux-Vives – Annemasse (CEVA).

- **Prêts du patrimoine administratif**

Il s'agit de :

- prêts du patrimoine administratif octroyés par l'Etat découlant de lois d'investissement votées, à l'exception des prêts conditionnellement remboursables (financement du Léman Express) et des prêts octroyés dans le cadre de la loi 11679 (aménagement autour des interfaces CEVA). Ces derniers sont présentés dans les investissements par politique publique.
- prêts découlant de lois de portée générale (prêts en faveur des étudiants et apprentis, de l'agriculture, de l'environnement, de l'énergie et du logement). Ces prêts sont remboursables et accordés à un nombre indéterminé de personnes lorsque celles-ci remplissent les conditions ou les critères fixés dans des lois ou règlements. Les montants totaux ne sont pas connus à l'avance.

3 Politiques publiques

Les politiques publiques représentent les grands domaines d'action de l'Etat et recouvrent les missions inscrites dans des lois de portée générale. Elles sont utilisées pour présenter les investissements en fonction de leur **finalité** ainsi que pour classer les immobilisations (actifs) y relatives au patrimoine administratif du bilan de l'Etat.

Les investissements sont répartis, en fonction de la destination finale des actifs, dans les 13 politiques publiques.

4 Contenu des exposés des motifs

En guise d'introduction à chaque politique publique, figure une récapitulation comprenant les éléments suivants :

- description succincte,
- principaux projets et priorités,
- répartition des investissements par catégorie.

Pour chaque loi ou projet de loi ayant une tranche inscrite au budget, l'exposé des motifs présente :

- l'identification de la loi ou du projet de loi concerné (préfixe + numéro + libellé),
- la direction en charge de l'investissement (numéro du CR + libellé),
- des données financières (crédit total, cumul au 31/12/2023, budget 2024, budget 2025),
- le résumé de la loi et le but du crédit,
- les objectifs annuels 2025,
- les objectifs annuels 2024.

5 Structure des exposés des motifs

Les lois et projets de loi (PL) sont répartis dans les politiques publiques qui constituent les têtes de chapitre du budget. Ils sont ensuite regroupés par catégorie. L'office ou la direction générale en charge de l'investissement est mentionné en regard de chaque loi ou projet de loi.

Si une loi (ou PL) donne lieu à plusieurs crédits portés par des investisseurs différents, elle est alors décomposée par investisseurs.

Les crédits de renouvellement sont présentés soit au niveau des secrétariats généraux, soit des investisseurs transversaux ou soit des directions générales octroyant des subventions d'investissement (exemples : secrétariat général du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) pour le crédit de renouvellement départemental, office cantonal des bâtiments pour le crédit de renouvellement transversal et direction générale de la santé pour le crédit de renouvellement de l'IMAD).

Ainsi, la présentation des investissements est effectuée, pour chaque politique publique, selon la structure suivante :

Politique publique (A->M)

1 – Crédit d'ouvrage

- Loi (ou PL) xxxxxx
 - Investisseur 1
 - Investisseur 2
 - ...
- ...

2 – Crédit de renouvellement

- Loi (ou PL) xxxxxx
- ...

3 – Dotation

- Loi (ou PL) xxxxxx
- ...

4 – Prêts ferroviaires

- Loi (ou PL) xxxxxx
- ...

Les crédits d'investissement sont classés selon l'ordre séquentiel des lois, de la plus ancienne à la plus récente. Les nouveaux projets de loi, qui viennent à la suite des lois votées, sont identifiés au moyen d'un numéro provisoire. Les numéros de projet qui identifient les lois votées ou les projets de loi à voter sont précédés d'un préfixe :

- | | |
|-------|--|
| 10 | Crédit d'ouvrage ou d'acquisition octroyé dans une loi votée ou un projet de loi déposé |
| 19 | Crédit d'ouvrage ou d'acquisition sollicité par un projet de loi à déposer (numéro provisoire) |
| 20 | Crédit de renouvellement octroyé dans une loi votée ou un projet de loi déposé |
| 29 | Crédit de renouvellement sollicité par un projet de loi à déposer (numéro provisoire) |
| 30 | Dotation correspondant à une loi votée ou un projet de loi déposé |
| 39 | Dotation faisant l'objet d'un projet de loi à déposer |
| 40/48 | Prêts ferroviaires et prêts du patrimoine administratif |

6 Principales abréviations utilisées dans la publication

En guise d'introduction à chaque politique publique, figure une récapitulation comprenant les éléments suivants :

Abréviation	Définition
B	Budget
CO	Cycle d'orientation
DIP	Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
DIN	Département des institutions et du numérique
DT	Département du territoire
EPH	Etablissements accueillant des personnes handicapées
EPI	Etablissements publics pour l'intégration
ES I / ES II	Enseignement Secondaire I / Enseignement Secondaire II
FIDP	Fondations immobilières de droit public
FIPOI	Fondation pour les immeubles des organisations internationales
FPLC	Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif
HG ou Hg	Hospice général
IMAD ou Imad	Institution genevoise de maintien à domicile
LUP	Logements d'utilité publique
OCBA	Office cantonal des bâtiments
OCEN	Office cantonal de l'énergie
OCSIN	Office cantonal des systèmes d'information et du numérique
OAIS	Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales
OCLPF	Office cantonal du logement et de la planification foncière
OCCPAM	Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires
PB	Projet de budget
PL	Projet de loi
Prêts du PA	Prêts du patrimoine administratif
PP	Politique publique
SIC	Systèmes d'information et de communication
UNI ou UNIGE	Université de Genève

Investissements par politique publique

(hors prêts du patrimoine administratif)



A - Autorités et gouvernance

Dépenses totales 2025 : 15,1 millions (Budget 2024 : 18,8 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

A01	Grand Conseil
A02	Conseil d'Etat
A03	Exercice des droits politiques
A04	Egalité, Genève internationale et aéroport, statistique
A05	Transparence de l'information, médiation et surveillance
A06	Cour des comptes

Principaux projets et priorités pour 2025

a) Bâtiments et constructions

Recevoir les décomptes finaux des entreprises en charge de la construction du nouveau bâtiment des archives d'Etat et assurer le suivi financier du déménagement des documents des archives.

Poursuivre les aménagements extérieurs du bâtiment suite au transport des archives.

b) Système d'information et de communication

Finalisation du déploiement de la nouvelle version du système d'information NOVA (anciennement Aigle) pour le Conseil d'Etat.

Concernant le système d'information et de communication des droits politiques, finaliser l'application de gestion des électeurs (ICARE) et l'application REV (Résultat Election et Votation).

Adapter le Système d'Information des Droits Politiques (SIDP) pour communiquer avec la solution de vote électronique de la Poste Suisse.

c) Equipements et autres investissements

Poursuivre les projets informatiques du Secrétariat général du Grand Conseil et couvrir les différents frais liés aux équipements des salles de commissions et de la salle du Grand Conseil.

Finaliser l'aménagement de l'équipement mobilier, audiovisuel et informatique du nouveau bâtiment des Archives d'Etat.

Renouveler le mobilier obsolète des différents services liés à cette politique publique en favorisant l'échange et la polyvalence.

A - Autorités et gouvernance

Crédit d'ouvrage

1012543 - AIGLE - Refonte du système d'information

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	6'335'000	3'281'219	700'000	1'000'000	16%	300'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12543, votée le 05/06/2020, ouvrant un crédit de 6'335'000 francs pour la refonte du système d'information Aigle (gestion des affaires du Grand Conseil et du Conseil d'Etat).

Objectifs annuels 2025

Finaliser le déploiement du système d'information intégrant les besoins des états-majors des départements.

Objectifs annuels 2024

Déployer la version du système d'information intégrant les besoins des états-majors des départements, après la mise en production de la version NOVA (nouvel Aigle) pour le Conseil d'Etat.

1012632 - Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements

CR 0104 - Archives d'Etat de Genève

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	920'000	0	200'000	420'000	46%	220'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12632, votée le 12/05/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 62'250'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment à l'Arsenal, rue de l'Ecole-de-Médecine 13, pour les Archives d'Etat et la rénovation du bâtiment existant.

Le crédit prévu pour la construction est de 61'100'000 francs, pour les équipements est de 920'000 francs et pour l'informatique et la téléphonie est de 230'000 francs.

Objectifs annuels 2025

Finaliser les acquisitions de mobilier et d'équipement audiovisuel pour les bureaux et les différentes salles de ce nouveau bâtiment.

Objectifs annuels 2024

Acquérir les premiers équipements mobiles et audiovisuels pour le nouveau bâtiment en vue du déménagement qui devrait débuter à l'automne 2024.

A - Autorités et gouvernance

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	230'000	0	170'000	30'000	13%	-140'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12632, votée le 12/05/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 62'250'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment à l'Arsenal, rue de l'Ecole-de-Médecine 13, pour les Archives d'Etat et la rénovation du bâtiment existant.

Le crédit prévu pour la construction est de 61'100'000 francs, pour les équipements est de 920'000 francs et pour l'informatique et la téléphonie est de 230'000 francs.

Objectifs annuels 2025

Installer les équipements télécom, réseau y compris le câblage et les postes de travail pour le bâtiment des archives.

Objectifs annuels 2024

Entreprendre l'implémentation des installations informatiques.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	61'100'000	42'238'540	12'000'000	5'800'000	9%	-6'200'000
Recettes	28'300'000	18'294'242	4'332'008	6'161'750	22%	1'829'742

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12632, votée le 12/05/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 62'250'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment à l'Arsenal, rue de l'Ecole-de-Médecine 13, pour les Archives d'Etat et la rénovation du bâtiment existant.

Le crédit prévu pour la construction est de 61'100'000 francs, pour les équipements est de 920'000 francs et pour l'informatique et la téléphonie est de 230'000 francs.

Une subvention du secteur privé de 25'000'000 francs et une contribution fédérale de 3'300'000 francs sont attendues.

Objectifs annuels 2025

Recevoir les décomptes finaux des entreprises et assurer le suivi financier du déménagement des documents des archives.

Reprise éventuelle des aménagements extérieurs suite au transport des archives.

Percevoir la dernière tranche des subventions.

Objectifs annuels 2024

Terminer les travaux d'installations techniques de second œuvre dans l'Arsenal.

Terminer les travaux d'aménagements extérieurs du nouveau dépôt.

Finaliser l'installation des compactus dans les dépôts.

Remettre l'ouvrage aux utilisateurs à l'automne.

Commencer les déménagements des documents d'archives et des bureaux.

Percevoir la tranche annuelle de subvention.

A - Autorités et gouvernance

1013062 - Refonte du système d'information et de communication des droits politiques

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	12'500'000	1'012'241	700'000	1'500'000	12%	800'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13062, votée le 14/10/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 12'500'000 francs pour l'évolution du système d'information des droits politiques sur la période 2022-2027.

Objectifs annuels 2025

Finaliser l'application de gestion des électeurs ICARE (Interface de Constitution et d'Accès aux Rôles Electoraux) et l'application REV (Résultat Election et Votation).

Objectifs annuels 2024

Refondre l'application de comptage des voix (élections et votations) et préparer les élections communales 2025.

1013504 - Intégration du Vote Electronique de la Poste Suisse pour le canton de Genève

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	3'130'000	0	0	1'640'000	52%	1'640'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13504, votée le 01/11/2024, ouvrant un crédit de 3'130'000 francs pour l'intégration du Vote Electronique de la Poste Suisse pour le Canton de Genève.

Objectifs annuels 2025

Adaptation du Système d'Information des Droits Politiques (SIDP) pour communiquer avec le système de Vote Electronique de la Poste Suisse et lancement de l'audit par la Chancellerie fédérale.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

A - Autorités et gouvernance

Crédit de renouvellement

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	13'314'000	4'803'272	1'544'101	155'789	1%	-1'388'312
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Les crédits de renouvellement 2020-2024 s'achèvent à l'issue de l'exercice 2024. Il est cependant admis que les engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pourront être comptabilisés sur les trois premiers mois de l'exercice 2025.

Objectifs annuels 2024

Verser à la FIPOI (Fondation pour les immeubles des organisations internationales) une partie de la subvention octroyée pour la sécurité périphérique des bâtiments des organisations internationales ainsi que des travaux de transformations des bâtiments selon les demandes des utilisateurs.

2013419 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - Chancellerie

CR 0101 - Chancellerie d'Etat

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	600'000	0	0	120'000	20%	120'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13419, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 600'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement de la Chancellerie d'Etat.

Objectifs annuels 2025

Assurer le renouvellement du mobilier et des équipements devenus obsolètes des services de la Chancellerie d'Etat, de même qu'une partie des salles de l'Hôtel de Ville.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

A - Autorités et gouvernance

2013420 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF

CR 0221 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	100'000	0	0	20'000	20%	20'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13420, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 3'200'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département des finances et des ressources humaines.

Objectifs annuels 2025

Remplacer des bureaux anciens au profit de bureaux assis-debout.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

2013427 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - GC

CR 1101 - Grand Conseil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	1'500'000	0	0	200'000	13%	200'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13427, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 1'500'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du Grand Conseil.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les projets informatiques du secrétariat général du Grand Conseil et couvrir les différents frais liés aux équipements de la salle du Grand Conseil et des salles de commissions.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

2013428 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - CdC

CR 1201 - Cour des comptes

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	200'000	0	0	24'800	12%	24'800
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13428, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 200'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à l'ensemble des investissements de la Cour des comptes.

Objectifs annuels 2025

Effectuer le renouvellement de mobilier, ainsi que de postes et de serveurs informatiques.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

A - Autorités et gouvernance

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	11'600'000	0	0	2'320'000	20%	2'320'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2025

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique A - Autorités et gouvernance.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	11'648'000	0	0	1'829'600	16%	1'829'600
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Commencer les études pour la rénovation de la Mission du Portugal.

Verser à la FIPOI (Fondation pour les immeubles des organisations internationales) une partie de la subvention octroyée pour le financement des mesures de protection des immeubles des organisations internationales.

Réaliser les travaux de transformations des bâtiments selon les demandes des utilisateurs.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.



B - Etats-majors et prestations transversales

Dépenses totales 2025 : 119,8 millions (Budget 2024 : 87,6 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

B01	Etats-majors départementaux
B02	Gestion transversale et départementale des ressources humaines
B03	Gestion financière transversale et départementale et achats
B04	Gestion du patrimoine immobilier de l'Etat et logistique
B05	Systèmes d'information et numérique

Principaux projets et priorités pour 2025

a) Bâtiments et constructions

Réaliser les études et travaux relatifs à la transition écologique :

- Optimisation des installations techniques.
- Rénovation énergétique des bâtiments (façades, embrasures, toitures, etc.).
- Substitution des installations de production de chaleur (chauffage à distance, pompes à chaleur, etc.).

Accompagner la transition numérique en réalisant les travaux nécessaires au déploiement des nouveaux outils du travail à distance.

Acquérir les parcelles nécessaires à la réalisation d'un établissement scolaire pour l'enseignement secondaire II (ES II) à Confignon et d'autres terrains et bâtiments au gré des opportunités.

Poursuivre la mise en place des infrastructures de recharge dans le cadre du projet d'électrification de la flotte de véhicules de l'Etat de Genève.

Poursuivre la rénovation des bâtiments administratifs et l'adaptation des locaux en fonction des besoins.

b) Système d'information et de communication

Soutenir l'Etat dans sa transition numérique.

Maintenir et rénover les actifs mutualisés afin de préserver leur valeur sur trois axes :

- Maîtriser leur obsolescence.
- Renforcer leur sécurité.
- Assurer leur capacité à évoluer.

Ces actifs mutualisés sont gérés par l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique à l'intention de l'ensemble de l'administration cantonale, du Pouvoir judiciaire et du Grand Conseil : il s'agit des infrastructures de télécommunications et informatiques, des postes de travail du personnel, des logiciels standards (bureautique, messagerie, outils collaboratifs, antivirus, etc.), des outils numériques.

Faire évoluer les systèmes d'information transversaux de l'Etat, en particulier dans le domaine des finances et des ressources humaines.

Réduire les risques liés à la sécurité de l'information et à la rupture des services numériques en cas de catastrophe ou de crise.

Contribuer à la mise en œuvre du programme « travailler autrement » de l'administration cantonale, notamment en dotant le personnel des outils nécessaires au télétravail.

Favoriser l'émergence de la science des données au sein de l'administration cantonale.

c) Equipements et autres investissements

Remplacer les véhicules thermiques existants par des véhicules électriques, la priorité sera mise sur les véhicules roulant le plus.

Renouveler le mobilier, les équipements et les matériels des services en fonction des besoins de chaque département.

B - Etats-majors et prestations transversales

Crédit d'ouvrage

1011975 - Efficience énergétique

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	35'000'000	29'790'894	3'900'000	209'106	1%	-3'690'894
Recettes	18'000'000	14'044'593	2'500'000	1'455'407	8%	-1'044'593

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11975, votée le 17/01/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 35'000'000 francs pour financer la deuxième étape du programme d'efficience énergétique des bâtiments de l'Etat de Genève.

Des recettes d'investissement sont attendues en provenance du fonds énergie des collectivités publiques administré par l'office cantonal de l'énergie (OCEN).

Objectifs annuels 2025

Finaliser les travaux de performances énergétiques pour les sites de Lullier, André-Chavanne, CO Voirets et Uni Mail.

Percevoir de nouvelles subventions de l'OCEN en fonction des travaux réalisés.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre les actions de performance énergétique (chaleur Hépia Lullier, éclairage CEC André-Chavanne, chaleur et éclairage CO Voirets, éclairage UNI Mail).

Percevoir de nouvelles subventions de l'OCEN en fonction des travaux réalisés.

1012243 - Acquisition de terrains et bâtiments

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	30'000'000	11'938'381	1'000'000	3'963'717	13%	2'963'717
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12243, votée le 22/11/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 30'000'000 francs pour l'acquisition de terrains et bâtiments.

Objectifs annuels 2025

En prévision du futur projet pour la construction d'une école pour l'enseignement secondaire II à Confignon (études en cours sur la loi 12988), plusieurs parcelles seront acquises en 2025.

D'autres acquisitions pourraient être réalisées au gré des opportunités.

Objectifs annuels 2024

Acquérir des terrains et bâtiments au gré des opportunités.

B - Etats-majors et prestations transversales

1012552 - Travaux de rénovation des bâtiments de l'Etat de Genève (transition écologique) - étape 1

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	250'000'000	13'629'261	16'758'297	15'000'000	6%	-1'758'297
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12552, votée le 28/02/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 250'000'000 francs pour financer la première étape d'assainissement des fenêtres et autres embrasures en façade des bâtiments de l'Etat de Genève.

La loi 13191, votée le 27/01/2023, étend le périmètre de financement à l'ensemble des travaux permettant d'atteindre les objectifs écologiques fixés par le règlement d'application de la loi sur l'énergie qui a été révisé en avril 2022.

Objectifs annuels 2025

Initialiser, concevoir ou réaliser des travaux sur environ une cinquantaine de bâtiments de l'Etat de Genève.

Plus spécifiquement, démarrer et/ou suivre les études (env. 24 bâtiments), démarrer et/ou suivre des travaux (env. 18 bâtiments) et finaliser des chantiers (16 bâtiments).

Intégrer les objectifs du programme de transition écologique sur les bâtiments éligibles.

Objectifs annuels 2024

Initialiser, concevoir ou réaliser des interventions sur environ 52 bâtiments de l'Etat de Genève. Plus spécifiquement, déterminer les faisabilités (env. 3 bâtiments), démarrer et/ou suivre les études (env. 38 bâtiments), démarrer et/ou suivre des travaux (env. 11 bâtiments) et finaliser des chantiers (10 bâtiments).

Intégrer les objectifs du programme de transition écologique sur 51 bâtiments.

1012978 - Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale

CR 0415 - Office
cantonal des
systèmes
d'information et du
numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	8'200'000	1'031'274	300'000	2'600'000	32%	2'300'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12978, votée le 26/01/2023, ouvrant un crédit de 9'366'000 francs pour les équipements et services numériques indispensables pour répondre à la demande du travail à distance pour toute l'administration cantonale.

Un crédit de 8'200'000 francs est prévu pour les équipements, infrastructures et logiciels informatiques et un crédit de 1'166'000 francs est prévu pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre la modernisation des salles de conférence, ainsi que le déploiement des équipements informatiques et des moyens d'accès distants.

Mettre en place les outils nécessaires au droit à la déconnexion.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre la modernisation des salles de conférence et des équipements informatiques.

B - Etats-majors et prestations transversales

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	1'166'000	71'529	390'000	400'000	34%	10'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12978, votée le 26/01/2023, ouvrant un crédit de 9'366'000 francs pour les équipements et services numériques indispensables pour répondre à la demande du travail à distance pour toute l'administration cantonale.

Un crédit de 8'200'000 francs est prévu pour les équipements, infrastructures et logiciels informatiques et un crédit de 1'166'000 francs est prévu pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre l'installation des câblages courant faible (RJ45) ainsi que 230 volts pour les écrans visioconférence selon les demandes des utilisateurs validées par l'OCSIN.

Objectifs annuels 2024

Installer les câblages courant faible (RJ45) ainsi que 230 volts pour les écrans visioconférence selon les demandes des utilisateurs validées par l'OCSIN.

1013210 - Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	1'000'000'000	370'068	15'000'000	20'000'000	2%	5'000'000
Recettes	20'000'000	0	0	4'000'000	20%	4'000'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13210, votée le 24/03/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 1'000'000'000 francs destiné à la transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève.

Des recettes d'investissement sont attendues pour un montant total de 20'000'000 francs en provenance du fonds énergie des collectivités publiques.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les travaux 2024 et en initier de nouveaux (CVSE¹ à l'institut Jacques-Dalcroze, CAD² au CO Voirets, etc.). Poursuivre le déploiement des centres de tri dans les bâtiments.

Lancer et réaliser une centaine d'études énergétiques.

Lancer des sondages de toiture pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

Acquérir un pavillon modulaire HPE³ pour la relocalisation des utilisateurs durant les rénovations.

Objectifs annuels 2024

Finaliser les travaux d'optimisation des ventilations et productions de chaleur des CO Budé et Montbrillant, et aux collèges Calvin et Stitelmann.

Installer des éclairages LED à la bibliothèque d'UNI Sciences II, au CFP Bertrand et au CEC André-Chavanne.

Raccorder au chauffage à distance le CECG de Staël et les CO Drize et Pinchat.

Installer une pompe à chaleur aux collèges de Saussure et Calvin.

¹ CVSE : Chauffage, Ventilation, Sanitaire, Electricité

² CAD : Chauffage à distance

³ HPE : Haute performance énergétique

B - Etats-majors et prestations transversales

1013224 - Remplacement des véhicules administratifs de l'Etat par des véhicules électriques

CR 0221 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	11'790'000	0	3'026'000	3'600'000	31%	574'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13224, votée le 23/06/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 14'160'000 francs visant à accélérer l'électrification du parc de véhicules de l'Etat. À l'aide de la géolocalisation, la priorité sera mise sur les véhicules roulant le plus.

Un crédit de 11'790'000 francs est prévu pour l'achat des véhicules et un crédit de 2'370'000 francs pour l'installation des bornes de recharge.

Objectifs annuels 2025

Le déploiement de véhicules électriques se fait avec un rythme annuel de plus de 60 véhicules, en tenant compte de l'évolution des besoins de chaque office de l'Etat.

Objectifs annuels 2024

Du fait de l'adoption de cette loi en milieu d'année 2023, l'essentiel des acquisitions prévues au budget 2023 est reporté sur 2024.

L'ambition d'acquisition de véhicules électriques pour l'année 2024 sera de près de 60 véhicules.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	2'370'000	16'447	474'000	520'000	22%	46'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13224, votée le 23/06/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 14'160'000 francs visant à accélérer l'électrification du parc de véhicules de l'Etat. À l'aide de la géolocalisation, la priorité sera mise sur les véhicules roulant le plus.

Un crédit de 11'790'000 francs est prévu pour l'achat des véhicules et un crédit de 2'370'000 francs pour l'installation des bornes de recharge.

Objectifs annuels 2025

Mettre en place une infrastructure de recharge en fonction de l'avancement du projet de remplacement des véhicules thermiques utilisés par l'administration cantonale par des véhicules électriques.

Objectifs annuels 2024

Mettre en place une infrastructure de recharge en fonction de l'avancement du projet de remplacement des véhicules thermiques utilisés par l'administration cantonale par des véhicules électriques.

B - Etats-majors et prestations transversales

1921001 - Evolution de la plateforme de cyberadministration 2025-2028

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	12'000'000	0	0	500'000	4%	500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit d'investissement de 12'000'000 francs, destiné à l'évolution de la plateforme de cyberadministration de 2025 à 2028.

Objectifs annuels 2025

Améliorer l'offre e-démarche.

Améliorer l'espace usager.

Initialiser les travaux permettant l'application du principe du « *once-only* » (principe de la collecte unique des données des personnes physiques et morales).

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

Crédit de renouvellement

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	73'176'300	39'354'229	5'350'752	1'367'129	2%	-3'983'623
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Les crédits de renouvellement 2020-2024 s'achèvent à l'issue de l'exercice 2024. Il est cependant admis que les engagements fermes passés jusqu'à fin de 2024 pourront être comptabilisés sur les trois premiers mois de l'exercice 2025.

Objectifs annuels 2024

Réaliser et continuer des travaux de rénovation (mise en conformité des installations techniques, assainissement des polluants, sécurité, etc.) dans des bâtiments tels que Chêne 54, Loëx 167, rue des Gazomètres, David-Dufour, Hôtel des finances.

Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments qu'ils occupent.

B - Etats-majors et prestations transversales

2013420 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF

CR 0221 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	600'000	0	0	120'000	20%	120'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13420, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 3'200'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département des finances et des ressources humaines.

Objectifs annuels 2025

Permettre les optimisations organisationnelles souhaitées, impliquant des déménagements, par l'acquisition de mobilier neuf.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

2013421 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIP

CR 0311 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	100'000	0	0	20'000	20%	20'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13421, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 58'038'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP).

Objectifs annuels 2025

Poursuivre le renouvellement de mobilier et de matériel administratif afin de soutenir les activités de support et de moyen de l'état-major du DIP.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

B - Etats-majors et prestations transversales

2013422 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIN

CR 0401 -
Présidence,
secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	1'580'000	0	0	946'000	60%	946'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13422, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 56'780'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département des institutions et du numérique.

Objectifs annuels 2025

Procéder au renouvellement du mobilier, du matériel et des équipements des services participant à cette politique publique.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

2013423 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT

CR 0501 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	821'000	0	0	164'200	20%	164'200
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13423, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 57'900'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département du territoire.

Objectifs annuels 2025

Renouveler le mobilier et les équipements usagés du secrétariat général et des directions de support.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

B - Etats-majors et prestations transversales

2013424 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM

CR 0601 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	120'000	0	0	36'000	30%	36'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13424, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 3'317'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la santé et des mobilités.

Objectifs annuels 2025

Renouveler le mobilier et les équipements du secrétariat général dans les opérations de déménagement, de réaménagement ou de regroupement de services.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

2013425 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DEE

CR 0750 - Présidence
- DEE

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	100'000	0	0	20'000	20%	20'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13425, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 1'480'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de l'économie et de l'emploi.

Objectifs annuels 2025

Procéder au renouvellement du mobilier, du matériel et des équipements de l'état-major du département de l'économie et de l'emploi.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

B - Etats-majors et prestations transversales

2013426 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS

CR 0801 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	250'000	0	0	50'000	20%	50'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13426, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 27'592'205 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la cohésion sociale.

Objectifs annuels 2025

Effectuer le renouvellement du mobilier et des équipements des services de l'état-major du département en fonction des besoins identifiés.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office
cantonal des
systèmes
d'information et du
numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	279'200'000	0	0	55'840'000	20%	55'840'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2025

Maintenir et rénover les infrastructures de télécommunication et informatiques, postes de travail, logiciels standards, outils numériques afin de préserver leur valeur sur trois axes : maîtriser leur obsolescence, renforcer leur sécurité, assurer leur capacité à évoluer.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

B - Etats-majors et prestations transversales

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	80'455'110	0	0	14'491'022	18%	14'491'022
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Réaliser des travaux de rénovation (mise en conformité des installations techniques, assainissement des polluants, sécurité, etc.) dans des bâtiments tels que Acacias 78-82, Gazomètres, Henry-Fazy 2, Helvétique 27, David-Dufour.

Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments qu'ils occupent.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

C - Cohésion sociale

Dépenses totales 2025 : 16,3 millions (Budget 2024 : 15,0 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- | | |
|-----|---|
| C01 | Mesures et soutien financier individuel en matière d'action sociale |
| C02 | Actions et soutien financier individuel en faveur des personnes âgées |
| C03 | Actions et soutien financier individuel en faveur des personnes handicapées |
| C04 | Soutien à la famille et à l'intégration |
| C05 | Actions en matière d'asile et de migration |
| C06 | Protection des personnes adultes sous curatelle |

Principaux projets et priorités pour 2025

a) Bâtiments et constructions

Poursuivre les travaux de rénovation et de transformation des bâtiments (environ une trentaine) exploités par les Etablissements publics pour l'intégration (EPI), afin de les adapter aux besoins de leurs résidents.

b) Système d'information et de communication

Finaliser le développement du projet d'amélioration du système d'information de l'Hospice général (Hg), qui favorisera le travail en mobilité au sein de l'institution.

Poursuivre le projet « Transformation numérique des services » démarré en 2023 à l'Hg, en engageant les phases de réalisation avec l'intégrateur de l'outil de gestion financière sélectionné.

Continuer le déploiement du projet Digiplus qui a démarré en 2024 à l'Hg. Ce projet a pour but de moderniser les outils informatiques de collaboration grâce à des nouvelles technologies d'aide digitale.

Continuer à faire évoluer le système d'information de l'action sociale en initiant la deuxième partie du projet.

Poursuivre le projet de refonte de l'application TAMI, en lien avec la protection des personnes adultes sous curatelle, qui s'inscrit dans le cadre du projet RePAir.

Sous réserve de l'adoption du projet de loi par le Grand Conseil, les EPI démarreront un projet d'accessibilité au numérique pour ses usagers.

c) Equipements et autres investissements

Garantir le renouvellement des équipements, du mobilier et de l'informatique dans les lieux de prise en charge des personnes handicapées (accueil de jour, résidences et ateliers) gérés par les établissements accueillant des personnes handicapées (EPH) et les EPI.

Poursuivre le renouvellement du mobilier et des équipements de l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAI), ainsi que ceux des services qui y sont rattachés.

C - Cohésion sociale

Crédit d'ouvrage

1012641 - HG - Evolution SIC 2020-2023

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	3'700'000	1'475'873	1'848'850	904'127	24%	-944'723
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12641, votée le 02/10/2020, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 3'700'000 francs pour les années 2020 à 2023 destiné à faire évoluer le système d'information de l'hospice général et à permettre le travail en mobilité.

Le 26/01/2024, le Grand Conseil a voté la prolongation de la durée du crédit jusqu'au 31/12/2025 (loi 13385, article 9).

Objectifs annuels 2025

Poursuivre le déploiement de l'application mobile « Compte utilisateur » destinée aux bénéficiaires, et le développement de la solution « Parcours » destinée aux collaborateurs.

Décommissionner les anciens modules/applications dès leur remplacement dans « Parcours ».

Accompagner les bénéficiaires à l'utilisation de l'application.

Accompagner les collaborateurs pour l'utilisation de « Parcours ».

Objectifs annuels 2024

Déployer la solution « Compte utilisateur » destinée aux bénéficiaires (report d'un des objectifs 2023).

Poursuivre la conception/réalisation de la solution « Portail collaborateurs » destinée aux collaborateurs internes de l'Hospice général.

Préparer le déploiement et l'accompagnement au changement en vue de la mise en service de cette solution « Portail collaborateurs ».

1013079 - HG - Transformation numérique des services

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	4'500'000	516'664	878'000	1'418'000	32%	540'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13079, votée le 14/10/2022, ouvrant un crédit au titre de subvention d'investissement de 4'500'000 francs destiné à moderniser les outils informatiques de gestion financière de l'Hospice général.

Objectifs annuels 2025

Engager la phase de réalisation du projet visant l'intégration d'un outil de gestion financière.

Initier les travaux de conduite du changement.

Objectifs annuels 2024

Procéder à l'adjudication pour l'achat de la solution ERP et du contrat intégrateur.

Établir et acter les cibles en matière de refonte des architectures financières (comptabilité analytique, plan comptable) et processus (comptabilité, budget, reporting, etc.).

Engager avec l'intégrateur la phase de conception fonctionnelle et technique de la solution choisie.

Engager la conduite du changement.

C - Cohésion sociale

1013352 - Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	5'783'000	0	1'000'000	1'000'000	17%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13352, votée le 17/11/2023, ouvrant un crédit de 6'253'000 francs pour la refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte.

Un crédit de 5'783'000 francs est prévu pour l'informatique à l'OCSIN et un crédit de 470'000 francs est prévu pour l'informatique au Pouvoir judiciaire.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les activités de conception et, en fonction de leur avancement, débiter les activités de réalisation et les premières livraisons.

Préparer l'accompagnement des équipes aux nouveaux modes opératoires et nouvelles solutions à mettre en œuvre dans leurs activités respectives.

Objectifs annuels 2024

Débiter la refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte.

1013385 - HG - Dimension digitale (DigiPlus) - subvention

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAI)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	7'046'000	0	1'078'000	2'179'000	31%	1'101'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13385, votée le 26/01/2024, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 7'046'000 francs destiné à moderniser les outils informatiques de collaboration de l'Hospice général.

Objectifs annuels 2025

Déployer la stratégie de gouvernance, conformité et sécurité des outils de communication, de collaboration et de partage.

Décommissionner Microsoft Skype Entreprise au profit de Microsoft Teams.

Déployer les outils de collaboration et de partage dans une partie des services de l'institution.

Engager la phase de conception du portail informationnel.

Assurer la conduite du changement.

Objectifs annuels 2024

Achever les conceptions fonctionnelles et techniques des outils de communication, de collaboration et de partage, et acquérir les solutions y relatives.

Acter la stratégie de gouvernance, conformité et sécurité.

Acter la stratégie de conduite du changement.

C - Cohésion sociale

1013545 - EPI - accessibilité au numérique pour les usagers - subvention

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	1'390'000	0	0	256'000	18%	256'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13545, déposé le 16/10/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 1'390'000 francs, destiné à participer au financement de l'accessibilité au numérique pour les usagers des établissements publics pour l'intégration (EPI).

Objectifs annuels 2025

Construire les bases de l'inclusion numérique avec un projet pilote, permettant à environ 70 usagers de consulter de manière autonome les informations dans le Dossier Usager Informatisé (DUI). Préparer le programme avec la création d'un cahier des charges, se basant sur les résultats du projet pilote.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

1921068 - Refonte du SIC «action sociale» - 2^{ème} partie

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	25'000'000	0	0	130'000	1%	130'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit d'investissement de 25'000'000 francs, destiné à la refonte du système d'information et communication « action sociale » - 2^{ème} partie.

Objectifs annuels 2025

Structuration du programme et initialisation des projets.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

C - Cohésion sociale

Crédit de renouvellement

2013426 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS

CR 0801 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	17'250'000	0	0	3'450'000	20%	3'450'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13426, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 27'592'205 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la cohésion sociale.

Objectifs annuels 2025

Verser les subventions annuelles destinées au renouvellement de l'informatique, des équipements, du mobilier et de l'agencement des ateliers des établissements accueillant des personnes handicapées. Renouveler le mobilier et les équipements de l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales et des services qui y sont rattachés, en fonction des besoins identifiés.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	4'450'000	0	0	890'000	20%	890'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2025

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique C - Cohésion sociale. Les projets en lien avec cette politique incluent les adaptations aux changements réglementaires et le traitement de l'obsolescence technologique.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

C - Cohésion sociale

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	5'612'000	0	0	1'122'400	20%	1'122'400
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Réaliser des travaux de rénovation sur les sites des Tattes et Présinge.

Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments qu'ils occupent.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

2013437 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - EPI

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAI)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	11'000'000	0	0	2'200'000	20%	2'200'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13437, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 11'000'000 de francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement des Etablissements publics pour l'intégration (EPI).

Objectifs annuels 2025

Maintenir la valeur du patrimoine des EPI et assurer la continuité des prestations.

Renouveler les équipements et le mobilier obsolètes, adapter les équipements des ateliers et des lieux de réadaptation, moderniser les systèmes informatiques et réaliser des rénovations courantes pour garantir un environnement sécurisé.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

C - Cohésion sociale

2013438 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - HG

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (O AIS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	14'000'000	0	0	2'800'000	20%	2'800'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13438, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 14'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement de l'Hospice général.

Objectifs annuels 2025

Achat de postes de travail, renouvellement d'anciens écrans et des accès aux points Wifi, équipements audio/vidéo des salles de conférence, remplacement des load-balancers et des firewalls des datacenters.

Evolution des solutions RH, évolution des interfaces métiers avec l'Etat de Genève, préparation à l'évolution du référentiel de données utilisé pour la création des rapports.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.



D - Culture, sport et loisirs

Dépenses totales 2025 : 16,9 millions (Budget 2024 : 16,4 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

D01	Culture
D02	Sport et loisirs

Principaux projets et priorités pour 2025

a) Bâtiments et constructions

Développer l'avant-projet et déposer l'autorisation de construire pour la patinoire du Trèfle-Blanc à Lancy.

Verser la première tranche de subvention pour le projet de musée de la bande dessinée dans la Villa Sarasin au Grand-Saconnex.

Verser la subvention dédiée aux travaux de maintenance du Stade de Genève, ainsi que les subventions pour la création de terrains de football à Vessy et à Onex pour le Servette Football Club.

Verser la première tranche de subvention pour la rénovation des machineries du Grand Théâtre de Genève.

Réaliser des travaux de rénovation sur le bâtiment des Forces motrices, ainsi que divers travaux de transformation selon les besoins des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

b) Système d'information et de communication

Poursuivre l'évolution et l'amélioration des applications informatiques nécessaires à la délivrance des prestations dans le domaine de la culture, du sport et des loisirs.

c) Equipements et autres investissements

Acquérir des œuvres mobiles auprès d'artistes genevois ou ayant un lien avec Genève destinées à la collection de l'Etat.

Poursuivre le projet MIRE au sein des différentes gares du Léman express et procéder à plusieurs restaurations d'œuvres.

Financer des projets d'investissement des associations sportives genevoises à travers le fonds d'aide au sport.

Poursuivre le renouvellement du mobilier et des équipements de l'office cantonal de la culture et du sport (OCCS).

D - Culture, sport et loisirs

Crédit d'ouvrage

1013007 - Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - étude

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	11'700'000	822'675	3'500'000	4'777'326	41%	1'277'326
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13007, votée le 28/01/2022, ouvrant un crédit d'étude de 11'700'000 francs, en vue de la construction de la patinoire du Trèfle-Blanc à Lancy.

Objectifs annuels 2025

Développer l'avant-projet et déposer l'autorisation de construire.

Objectifs annuels 2024

Lancer les études.

1013517 - Musée de la BD - subvention

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	5'000'000	0	1'000'000	1'000'000	20%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13517, déposé le 14/08/2024, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 5'000'000 francs au bénéfice de la Ville du Grand-Saconnex pour la réalisation à la Villa Sarasin du Musée de la bande dessinée (BD).

Le projet prévoit la réalisation des travaux d'adaptation, les aménagements muséographiques et la restauration des décors de la Villa Sarasin, ainsi que les aménagements extérieurs du site afin d'accueillir le Musée de la bande dessinée.

Objectifs annuels 2025

Verser la première tranche de subvention en fonction de l'avancement des travaux réalisés par la Commune du Grand-Saconnex.

Objectifs annuels 2024

Sous réserve de l'adoption du projet de loi par le Grand Conseil, verser la première tranche de subvention en fonction de l'avancement des travaux.

D - Culture, sport et loisirs

1013541 - Grand Théâtre de Genève - subvention

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	8'000'000	0	0	1'000'000	13%	1'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13541, déposé le 09/10/2024, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 8'000'000 francs en faveur de la Ville de Genève pour la rénovation des machineries du Grand Théâtre de Genève (GTG).

Le projet prévoit le remplacement de la machinerie scénique, des interventions liées au renforcement des dalles des coulisses et d'arrière-scène, la mise en conformité feu des espaces de stockage autour de la cage de scène et des interventions en relation avec les installations scéniques dans le plafond technique.

Ces travaux sont nécessaires pour garantir un fonctionnement du GTG dans le respect des normes de sécurité.

Objectifs annuels 2025

Verser la première tranche de subvention en fonction de l'avancement des travaux réalisés par la Ville de Genève.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

Crédit de renouvellement

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	12'508'985	15'843'334	10'389'629	532'283	4%	-9'857'346
Recettes	0	1'184	0	0		0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Les crédits de renouvellement 2020-2024 s'achèvent à l'issue de l'exercice 2024. Il est cependant admis que les engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pourront être comptabilisés sur les trois premiers mois de l'exercice 2025.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre les travaux de rénovation dans les bâtiments de Pontet 33, Terrassière 44 et Cologny 9. Réaliser divers travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

Verser les subventions à la Fondation du stade de Genève pour la maintenance du stade et au Servette Football Club pour la création de terrains de football à Vessy.

D - Culture, sport et loisirs

2013426 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS

CR 0801 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	10'092'205	0	0	2'018'441	20%	2'018'441
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13426, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 27'592'205 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la cohésion sociale.

Objectifs annuels 2025

Commande d'une structure mobile pour des expositions réalisées à partir des collections du FCAC¹, suite du projet MIRE, phase V du projet Neon Parallax, campagne de restauration des œuvres et acquisition d'œuvres mobiles.

Soutien de projets d'investissements d'associations sportives.

Renouvellement du mobilier et vélos électriques de l'Office cantonal de la culture et du sport.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	450'000	0	0	90'000	20%	90'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2025

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique D - Culture, sport et loisir.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

¹ FCAC : Fonds Cantonal d'Art Contemporain

D - Culture, sport et loisirs

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	21'432'000	0	0	7'516'400	35%	7'516'400
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Réaliser les travaux de rénovation techniques sur le Bâtiment des Forces Motrices.
Réaliser divers travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.
Verser les subventions à la Fondation du stade de Genève pour la maintenance du stade, au Servette Football Club et à la Fondation des Evaux pour la création de terrains de football à Vessy et à Onex.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.



E - Environnement et énergie

Dépenses totales 2025 : 54,2 millions (Budget 2024 : 60,6 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

E01	Protection de l'environnement
E02	Energie
E03	Gestion des eaux
E04	Agriculture et nature

Principaux projets et priorités pour 2025

a) Infrastructures et constructions

En lien avec le projet de renaturation de l'Aire et de la Drize dans le périmètre Praille-Acacias-Vernets (PAV) :

- Terminer les travaux de la conduite d'adduction d'eau de la Drize au secteur Grange-Collomb-Praïlle.
- Finaliser le terrassement et débiter l'aménagement du lit de la Drize au secteur Sicli-Boissonnas.
- Terminer les travaux de la conduite d'évacuation d'eau au secteur Boissonnas et l'Arve.

Démarrer les travaux préparatoires et la première étape des aménagements de protections du port de Vengeron si une décision favorable du Tribunal fédéral suite au recours des opposants est rendue avant mars 2025.

Promouvoir les infrastructures agricoles durables en subventionnant des projets de développement régional et des ouvrages d'améliorations foncières et structurelles.

Lancer des études d'avant-projets d'arborisation en regard des secteurs prioritaires définis par la stratégie d'arborisation.

En lien avec le projet d'axe stratégique réseau développé sur la façade sud de l'aéroport, tirer les câbles sur les tronçons souterrains et adapter le poste de Fortaille.

Soutenir financièrement les acteurs privés et le secteur public pour des projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments par l'octroi de prêts (voir chapitres dédiés aux prêts) et de subventions à la rénovation du parc bâti et à la substitution des énergies fossiles en faveur des énergies renouvelables.

Soutenir des projets collaboratifs dans les domaines de la production, du stockage, de la distribution et de l'usage de l'hydrogène.

Projets importants en lien avec le crédit de renouvellement du département du territoire (DT) :

- Travaux pour le maintien du régime hydrologique de l'Aire.
- Restauration du débarcadère de Bellevue.
- Création et revitalisation de 2 hectares de zones humides et d'une trentaine de mares en zone agricole.
- Travaux de régénération et de stabilisation de 160 hectares de chênaies.

b) Système d'information et de communication

Démarrer les premiers projets pour l'évolution du système d'information et de communication de l'office cantonal de l'énergie en vue de répondre aux exigences énoncées dans le plan directeur de l'énergie (PDE).

Renouveler et améliorer en continu les systèmes d'information relatifs à l'environnement et l'énergie.

Débuter le recensement des sites pollués aux substances per-et polyfluoroalkylées (PFAS) afin de compléter le cadastre des sites contaminés.

c) Equipements et autres investissements

Poursuivre le renouvellement des véhicules spécialisés, du mobilier, des équipements et du matériel métier.

E - Environnement et énergie

Crédit d'ouvrage

1011790 - Ouvrages de protection contre les dangers naturels

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	4'800'000	1'068'865	600'000	700'000	15%	100'000
Recettes	1'469'340	1'187'055	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11790, votée le 22/04/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 4'800'000 francs destiné à financer la construction et à la restauration d'ouvrages de protection contre les dangers naturels ainsi que pour permettre une gestion intégrée des risques géologiques au moyen de nouvelles données de base sur les dangers.

Objectifs annuels 2025

Elaboration du projet d'ouvrage de dérivation des eaux, dépose de la demande d'autorisation de construire et appel d'offres pour la confortation du mur de Chancy.

Elaboration du projet de stabilisation, par infiltration ou drainage, du glissement de Champel.

Mise à jour du cadastre des ouvrages de protection.

Surveillance des instabilités géologiques.

Stabilisation du glissement d'Avully.

Objectifs annuels 2024

Versement de la subvention à la Ville de Genève pour la sécurisation du chemin des Falaises de Saint-Jean.

Analyse et instrumentation du mur de Chancy, mise en œuvre du projet de récolte et de déviation des eaux.

Monitoring du glissement de Champel.

Développement du cadastre des ouvrages de protection.

Surveillance des instabilités géologiques.

Sécurisation du glissement d'Avully.

1012195 - Axe stratégique réseaux - façade sud aéroport

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	16'014'960	2'197'188	5'509'000	1'500'000	9%	-4'009'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12195, votée le 23/03/2018, ouvrant un crédit d'investissement sous la forme d'une subvention d'investissement de 16'014'960 francs à la société Swissgrid SA et octroyant une autorisation de prêt du patrimoine financier de 16'014'960 francs à la société Meyrlis SA, en vue de financer l'enfouissement de la ligne électrique à très haute tension dans le cadre du projet d'Axe stratégique réseau développé sur la façade sud de l'aéroport.

Le projet de loi 13531, modifiant la loi 12195, a été déposé le 04/09/2024 en vue de proroger la disponibilité du crédit d'investissement jusqu'à fin 2030.

Objectifs annuels 2025

Tirer les câbles sur les tronçons souterrains et adapter le poste de Fortaille.

Objectifs annuels 2024

Finaliser les travaux de génie civil entre le secteur Casaï et celui de la Renfile.

E - Environnement et énergie

1012936 - Développement d'un plan hydrogène cantonal - subventions

CR 0523 - Office
cantonal de
l'environnement

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	10'000'000	0	500'000	1'500'000	15%	1'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12936, votée le 13/05/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 10'000'000 francs en faveur du développement d'un plan hydrogène cantonal. Il s'agit de soutenir des projets collaboratifs d'investissements portés par des entités genevoises, dans les domaines de la production, du stockage, de la distribution, et de l'usage de l'hydrogène, plus particulièrement pour les secteurs de la mobilité et du transport routier et lacustre.

Objectifs annuels 2025

Octroyer les premières subventions validées par la commission des attributions.

Objectifs annuels 2024

Présenter le règlement d'octroi des subventions fin 2023 et octroyer les premières subventions en 2024. Soutenir des projets collaboratifs d'investissements portés par des entités genevoises, dans les domaines de la production, du stockage, de la distribution, et de l'usage de l'hydrogène, plus particulièrement pour les secteurs de la mobilité et du transport routier et lacustre.

E - Environnement et énergie

1012968 - Zone portuaire et de loisirs du Vengeron

CR 0524 - Office
cantonal de l'eau

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	55'503'000	500'611	4'500'000	1'000'000	2%	-3'500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12968, votée le 19/05/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 55'503'000 francs pour l'aménagement du site du Vengeron et octroyant à l'entreprise Cauderay Y. sàrl une concession d'occupation des eaux publiques d'une durée de 40 ans.

Ce projet consiste à réaménager le site du Vengeron, en réalisant un port professionnel, des accès à l'eau pour la baignade et les activités nautiques, ainsi qu'une zone nature d'envergure. Le port professionnel permettra d'accueillir les entreprises lacustres ainsi que le chantier naval. Le nouveau bâtiment abritera l'école de voile, sa buvette et sa terrasse comprenant les sanitaires publics et des vestiaires.

Des râteliers, des rampes de mise à l'eau pour les activités nautiques ainsi que des espaces de stationnement pour la petite batellerie seront réalisés. La création d'une île permettra la revitalisation des milieux aquatiques, avec l'aménagement d'une roselière et de milieux diversifiés qui seront reconnectés avec l'embouchure de la rivière Le Vengeron.

Objectifs annuels 2025

Projet sous recours auprès du tribunal fédéral (TF) contre le jugement de la Chambre administrative de la Cour de Justice rendu le 06/02/2024 en faveur de l'Etat.

Si la décision est rendue avant mars 2025 : démarrer les travaux préparatoires et la première étape des aménagements dès septembre 2025.

Sinon, décalage à septembre 2026 pour permettre l'utilisation du site durant la période estivale.

Objectifs annuels 2024

Décalage du projet à cause du recours des opposants sur l'autorisation de construire. Suite au jugement du Tribunal administratif de première instance (TAPI) favorable à l'Etat de Genève rendu le 22/06/2023 :

- effectuer la procédure d'appel d'offres public,
- démarrer les travaux préparatoires et la première étape des aménagements de protections du port par la création des îles et des digues.

E - Environnement et énergie

1013167 - Renaturation Aire et Drize du secteur PAV (étape 1 - Etoile/Boissonnas et études d'ensembles)

CR 0524 - Office cantonal de l'eau

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	61'443'000	3'326'807	18'000'000	16'000'000	26%	-2'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13167, votée le 04/11/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 50'487'000 francs et un crédit au titre de la subvention cantonale d'investissement de 10'956'000 francs pour la renaturation de l'Aire et de la Drize dans le périmètre Praille-Acacias-Vernets (PAV) (réalisation des travaux du secteur Etoile/Boissonnas et étude d'ensemble).

Le projet consiste à sécuriser les quartiers face aux risques d'inondations en effectuant une remise à ciel ouvert des rivières (l'Aire et la Drize) dans le cadre du développement du PAV. Il se fera sur plusieurs dizaines d'années au fur et à mesure de l'avancement de ce grand projet. Il est prévu de déposer plusieurs projets de loi au fil des libérations foncières et de l'avancement des projets. La planification de l'étape 1 vise la fin des travaux en 2026.

Objectifs annuels 2025

Secteur Grange-Collomb-Prairie : terminer les travaux de la conduite d'adduction d'eau.
Secteurs Etoile et Sicli-Boissonnas : achever le terrassement et commencer l'aménagement du lit de la Drize.

Secteur Boissonnas-Arve : terminer les travaux de la conduite d'évacuation d'eau.

Objectifs annuels 2024

Réaliser la suite des travaux de la conduite d'adduction d'eau de la Drize entre Grange-Collomb et l'avenue de la Prairie.

Secteur Sicli-Boissonnas : démarrer les travaux pour dévier le réseau primaire d'eau usée et terrasser le lit de la rivière.

Secteur Boissonnas et Arve : démarrer les travaux de la réalisation de la conduite d'évacuation.

E - Environnement et énergie

1013222 - Subvention pour l'assainissement énergétique

CR 0520 - Office
cantonal de l'énergie
(OCEN)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	500'000'000	0	20'000'000	15'000'000	3%	-5'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13222, votée le 21/03/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 500'000'000 francs pour le versement de subventions pour soutenir financièrement des projets d'assainissement et d'amélioration énergétique des bâtiments réalisés par des tiers, ainsi que des projets de substitution des énergies fossiles en faveur des énergies renouvelables.

La loi vise à soutenir, par des subventions, des projets d'assainissement et d'amélioration énergétique des bâtiments ainsi que des projets de substitution des énergies fossiles en faveur des énergies renouvelables. Cette manne financière est répartie à hauteur de 70% au minimum pour les acteurs privés et 30% au maximum pour le secteur public, qui inclut les établissements publics et les communes, mais exclut les bâtiments du petit Etat.

Le montant des subventions au m² a été revu et augmenté au 1^{er} juin 2024. Un soutien accru pourrait être accordé pour les cas où une disproportion économique est avérée ou une incapacité financière démontrée.

Ce soutien financier cantonal entre dans le mécanisme des contributions globales allouées par la Confédération dans le cadre du Programme Bâtiments. Ainsi, pour toute subvention octroyée par le canton, la Confédération verse une contribution complémentaire.

Objectifs annuels 2025

Soutenir les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments du canton par l'octroi des subventions à la rénovation du parc bâti et à la substitution des énergies fossiles en faveur des énergies renouvelables.

Objectifs annuels 2024

Soutenir les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments du canton par l'octroi des subventions à la rénovation du parc bâti et à la substitution des énergies fossiles en faveur des énergies renouvelables.

E - Environnement et énergie

1013223 - Infrastructures agricoles durables 2023-2033

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	40'000'000	530'572	1'500'000	2'000'000	5%	500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13223, votée le 23/06/2023, qui a succédé à la loi 10850 en ouvrant un crédit d'investissement de 40'000'000 francs pour l'octroi de subventions d'investissement en vue de la modernisation des infrastructures de production agricole pour les années 2023-2033.

Objectifs généraux : Soutenir les investissements d'infrastructures agricoles permettant le développement d'une agriculture périurbaine compétitive, durable et respectueuse de l'environnement, dans un contexte de changement climatique.

Les dépenses consenties par le canton permettent aux entités subventionnées d'obtenir également un soutien financier de la Confédération sous la forme de subventions à redistribuer.

Objectifs annuels 2025

Assurer le soutien financier aux mesures programmées dans le cadre des projets de développements régionaux (PDR), des améliorations structurelles et foncières (ASF) et des infrastructures pour la protection des eaux (IPE).

Parallèlement, il s'agira de concrétiser les premiers projets pilotes d'irrigation à partir de réseaux d'adduction d'eau brute.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre le subventionnement des mesures programmées dans le cadre des projets de développements régionaux (PDR), des améliorations structurelles et foncières (ASF) et des infrastructures pour la protection des eaux (IPE), lesquelles vont connaître une forte progression durant cette année.

E - Environnement et énergie

1013491 - Mise en oeuvre de l'arborisation du canton (phase I)

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	204'000'000	0	0	1'000'000	0%	1'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13491, votée le 22/11/2024, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 41'000'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 163'000'000 francs destinés à la mise en œuvre de l'arborisation du canton (1^{ère} étape).

Cette loi vise la plantation d'environ 10'000 arbres supplémentaires par an. Il nécessitera donc un effort de plantation supérieur afin de planter 16'000 arbres par an.

L'objectif à long terme est de planter environ 150'000 arbres, de manière à augmenter le patrimoine arboré de l'aire urbaine de 300'000 à 450'000 arbres et d'atteindre ainsi un taux de canopée de 30%. Les investissements nécessaires à ces plantations seront réalisés prioritairement dans les secteurs de l'espace urbain soumis à de fortes contraintes techniques, telles que la présence des réseaux ou la présence de sol compacté et recouvert de bitume ou de béton.

Objectifs annuels 2025

Lancer des études d'avant-projets d'arborisation en regard des secteurs prioritaires définis par la stratégie d'arborisation.

Attribuer des mandats aux bureaux d'assistance de maîtrise d'ouvrage en vue du pilotage des projets. Octroyer les premières subventions.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

1013523 - Evolution du SI de l'OCEN pour la mise en oeuvre du Plan Directeur de l'Energie 2020-2030

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	14'400'000	0	0	2'760'000	19%	2'760'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13523, votée le 22/11/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 14'400'000 francs pour l'évolution du système d'information et de communication de l'office cantonal de l'énergie.

Objectifs annuels 2025

Valorisation des Indices de chaleur et élaboration du programme de subvention 2025.

Mise en place des indicateurs de pilotage.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

E - Environnement et énergie

1013558 - Cadastre PFAS

CR 0523 - Office cantonal de l'environnement

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	4'145'000	0	0	645'000	16%	645'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13558, déposé le 13/11/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 4'145'000 francs pour permettre l'évolution du cadastre des sites contaminés, en intégrant les substances per-et polyfluoroalkylées (PFAS).

Objectifs annuels 2025

Phase 1 :

- réaliser l'appel d'offres et choisir le groupement de mandataires,
- débiter le recensement des sites pollués.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

Crédit de renouvellement

2013423 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	50'929'000	0	0	10'654'800	21%	10'654'800
Recettes	1'500'000	0	0	300'000	20%	300'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13423, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 57'900'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département du territoire.

Objectifs annuels 2025

Procéder à des travaux de régénération des biotopes forestiers, maintenir et améliorer l'infrastructure écologique.

Développer le tourisme rural (chemins de randonnée).

Réparer les pontons et restaurer le débarcadère de Bellevue.

Effectuer les travaux pour le maintien du régime hydrologique de l'Aire et pour les nouveaux accès baignade.

Renouveler le matériel spécifique métier.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

E - Environnement et énergie

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	6'300'000	0	0	1'260'000	20%	1'260'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2025

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique E - Environnement et énergie.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	660'000	0	0	132'000	20%	132'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Réaliser divers petits travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.



F - Formation

Dépenses totales 2025 : 185,7 millions (Budget 2024 : 167,8 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

F01	Enseignement obligatoire et orientation
F02	Enseignement secondaire II et formation continue
F03	Enseignement spécialisé et prestations médico-psychologiques
F04	Enfance, jeunesse et soutien à la parentalité
F05	Hautes écoles
F06	Prestations transversales liées à la formation

Principaux projets et priorités pour 2025

a) Bâtiments et constructions

Poursuivre les travaux de rénovation et de transformation des bâtiments scolaires.

Démarrer le chantier pour la réalisation de l'extension de la Haute école de santé à Champel.

Poursuivre la construction d'extensions dans les cycles d'orientation (CO) pour faire face à la hausse du nombre d'élèves, avec notamment la finalisation des travaux aux CO Golette, Cayla et Sécheron et le début des travaux aux CO Gradelle, Colombières et Foron.

Finaliser la construction et l'équipement des étapes 5 et 6 du Centre médical universitaire (CMU).

Poursuivre la rénovation d'Uni Bastions avec les travaux de sous-œuvre, de réfection des crépis intérieurs et de la pose de la charpente du bâtiment central.

Finaliser les travaux de rénovation du collège Rousseau avec la mise à disposition des aménagements extérieurs.

b) Système d'information et de communication

Renouveler et améliorer en continu les actifs des SIC relatifs à la formation.

Poursuivre la refonte du SIC du DIP (SAFE) visant à fournir un système cohérent et complet en matière de gestion, d'éducation et de formation avec notamment l'intégration des plans de formation dans la solution pour permettre leur utilisation dès la rentrée 2026.

Finaliser l'installation du réseau Wi-Fi dans tous les établissements de l'enseignement secondaire I et secondaire II.

Poursuivre le déploiement des équipements (robots pédagogiques, casques audio, etc.) nécessaires à la mise en œuvre des plans d'études relatifs à l'éducation au numérique.

c) Equipements et autres investissements

Renouveler des équipements pédagogiques, du mobilier scolaire et administratif ainsi que des équipements audiovisuels afin de maintenir un niveau de sécurité et un accueil adéquat pour les élèves.

Subventionner des équipements, notamment pour les cours interentreprises (CIE) et la fondation Ensemble.

Renouveler des équipements utilisés dans le cadre des activités d'enseignement et de recherche à l'Université de Genève et à la HES-SO Genève.

Poursuivre le développement des prestations numériques aux étudiants et étudiantes de l'Université de Genève et des projets prévus dans le cadre de la stratégie numérique de la HES-SO Genève.

F - Formation

Crédit d'ouvrage

1009995 - UNI - CMU 5^{ème} étape

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	15'596'000	13'782'387	0	321'107	2%	321'107
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9995, votée le 25/05/2007, ouvrant un crédit d'investissement de 193'483'000 francs en vue de la construction de la 5^{ème} étape du Centre médical universitaire (CMU) (subvention d'équipement : 15'596'000 francs).

Objectifs annuels 2025

Equipement complémentaire pour le biostock (lieu de stockage des produits utilisés par les chercheurs du CMU).

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	196'487'000	180'854'908	3'500'000	3'432'093	2%	-67'907
Recettes	45'600'000	38'630'905	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9995, votée le 25/05/2007, ouvrant un crédit d'investissement de 193'483'000 francs en vue de la construction de la 5^{ème} étape du Centre médical universitaire (CMU) (crédit de construction : 177'887'000 francs).

Construire la 5^{ème} étape du CMU pour accueillir l'Ecole romande de pharmacie, la section de médecine dentaire et l'animalerie.

Un crédit d'investissement supplémentaire de 18'600'000 francs a été voté le 28/08/2020 (loi 12606) portant le crédit total de la loi à 212'083'000 francs (crédit de construction : 196'487'000 francs). Une recette supplémentaire de 8'600'000 francs est également prévue.

Objectifs annuels 2025

Finaliser les travaux de sécurisation des façades et réaliser les aménagements extérieurs.

Objectifs annuels 2024

Finaliser les travaux.

F - Formation

1010822 - UNI - CMU - 6^{ème} étape

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	15'333'000	11'014'014	0	280'000	2%	280'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10822, votée le 23/06/2011, ouvrant un crédit d'investissement de 148'937'000 francs en vue de la construction de la 6^{ème} étape du Centre médical universitaire (CMU) (subvention d'équipement : 15'333'000 francs).

Objectifs annuels 2025

Ajustements pour le biostock (lieu de stockage des produits utilisés par les chercheurs du CMU) et les locaux adjacents à l'animalerie SOPF (Specific and Opportunistic Pathogen Free).

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	133'604'000	120'776'353	8'000'000	7'828'998	6%	-171'002
Recettes	21'500'625	23'694'000	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10822, votée le 23/06/2011, ouvrant un crédit d'investissement de 148'937'000 francs en vue de la construction de la 6^{ème} étape du Centre médical universitaire (CMU) (crédit de construction : 133'604'000 francs).

Construire la 6^{ème} étape du Centre médical universitaire (CMU) pour accueillir l'investigation clinique, l'Institut des sciences du mouvement et de la médecine du sport (ISMMS) et compléter l'Ecole de pharmacie, la section de médecine dentaire et agrandir l'animalerie.

Objectifs annuels 2025

Mettre en service le laboratoire de virologie de niveau de sécurité P3 et finaliser les travaux de la zone aquatique et métabolisme.

Objectifs annuels 2024

Finaliser les travaux.

F - Formation

1012080 - Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	30'919'000	2'039'386	2'000'000	2'500'000	8%	500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12080, votée le 02/06/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 9'959'000 francs pour le remplacement du système d'information et de communication pour l'éducation et la formation.

La refonte du système d'information et de communication du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) vise à fournir un service en matière d'éducation et de formation. En synthèse, fournir un système cohérent et complet, remédier à l'obsolescence, construire un système évolutif, répondre aux exigences de protection des données, fournir un système ouvert et accessible au plus grand nombre.

Un crédit d'investissement supplémentaire de 20'960'000 francs a été accordé par le Grand Conseil le 24/03/2023 (loi 13162).

Objectifs annuels 2025

Suite au démarrage effectif des travaux, le déploiement a été entièrement revu.

Sur 2025, l'objectif est de saisir l'intégralité des plans de formation dans la solution pour permettre d'utiliser cette dernière lors de la rentrée scolaire 2025-2026.

Les plans de formation suivent un programme de formation basé sur le plan d'étude cantonal, le plan d'étude romand et le plan d'étude fédéral.

Objectifs annuels 2024

Remplacer la base de données « Elèves » en phase de réalisation.

Initialiser le remplacement de la Gestion des Comportements.

1012149 - Rénovation d'Uni Bastions

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	4'212'000	304'696	0	200'000	5%	200'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12149, votée le 26/01/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 88'290'000 francs et une subvention d'équipement de 4'212'000 francs pour la rénovation d'Uni Bastions.

Le crédit prévu pour la construction est de 88'225'200 francs, pour les équipements (subvention d'investissement en faveur de l'Université de Genève) est de 4'212'000 francs, et pour l'informatique est de 64'800 francs.

Objectifs annuels 2025

Installation des équipements AUVI (écrans d'information) pour la bibliothèque de l'aile-Jura.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

F - Formation

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	64'800	16'816	9'596	9'596	15%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12149, votée le 26/01/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 88'290'000 francs et une subvention d'équipement de 4'212'000 francs pour la rénovation d'Uni Bastions.

Le crédit prévu pour la construction est de 88'225'200 francs, pour les équipements (subvention d'investissement en faveur de l'Université de Genève) est de 4'212'000 francs, et pour l'informatique est de 64'800 francs.

Objectifs annuels 2025

Mise en service des infrastructures informatiques planifiée pour le 3^{ème} trimestre 2025.

Objectifs annuels 2024

Participer à la coordination de chantier et à la validation des plans des installations de courant faible (câblage réseau et armoires télécom).

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	88'225'200	38'336'818	13'000'000	12'000'000	14%	-1'000'000
Recettes	10'000'000	4'073'000	955'543	970'000	10%	14'457

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12149, votée le 26/01/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 88'290'000 francs et une subvention d'équipement de 4'212'000 francs pour la rénovation d'Uni Bastions.

Le crédit prévu pour la construction est de 88'225'200 francs, pour les équipements (subvention d'investissement en faveur de l'Université de Genève) est de 4'212'000 francs, et pour l'informatique est de 64'800 francs.

Objectifs annuels 2025

Exécuter les travaux de sous-œuvre et de réfection de tous les crépis intérieurs.

Poser la charpente de la superstructure.

Percevoir les subventions fédérales selon l'avancement des travaux.

Objectifs annuels 2024

Réceptionner les décomptes finaux pour le bâtiment aile Jura.

Terminer les travaux de dépollution, démolition et gros-œuvre du bâtiment Central.

Percevoir les subventions fédérales selon l'avancement des travaux.

F - Formation

1012538 - Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	15'693'760	7'479'252	3'500'000	3'043'748	19%	-456'252
Recettes	2'175'998	151'098	0	482'991	22%	482'991

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12538, votée le 12/03/2020, ouvrant un crédit d'étude de 15'823'000 francs pour la réalisation d'un cycle d'orientation et d'un centre de formation professionnelle santé et social à Bernex (15'693'760 francs pour les études liées à la construction des bâtiments et aménagements extérieurs, et 129'240 francs pour les études liées à la mobilité).

Les recettes correspondent à la quote-part communale selon l'avancement des études.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les études et préparer les appels d'offres.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre les études et lancer la procédure de demande d'autorisation de construire.

1012743 - Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements

CR 0323 -
Enseignement
secondaire II

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	3'407'000	1'274'415	1'500'000	464'405	14%	-1'035'595
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12743, votée le 27/11/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 65'950'000 francs pour la rénovation et la surélévation du collège Rousseau, avenue du Bouchet 16A, Petit-Saconnex.

Le crédit prévu pour la construction est de 61'818'000 francs, pour les équipements est de 3'407'000 francs et pour l'informatique est de 725'000 francs.

Objectifs annuels 2025

Suite à la livraison de la deuxième phase en 2024, acquisitions complémentaires en 2025.

Objectifs annuels 2024

Dans le cadre de la deuxième phase des travaux :

- meubler les locaux contenus dans l'autre moitié du bâtiment et ceux issus de la surélévation,
- équiper des salles de classe, des salles informatiques, des salles de physique, le restaurant scolaire et une partie du CEDOC.

F - Formation

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	61'818'000	37'373'593	18'151'805	6'531'303	11%	-11'620'502
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12743, votée le 27/11/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 65'950'000 francs pour la rénovation et la surélévation du collège Rousseau, avenue du Bouchet 16A, Petit-Saconnex.

Le crédit prévu pour la construction est de 61'818'000 francs, pour les équipements est de 3'407'000 francs et pour l'informatique est de 725'000 francs.

Objectifs annuels 2025

Terminer les aménagements extérieurs et recevoir les décomptes finaux.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre les travaux de la deuxième étape pour une livraison et mise en service à la rentrée 2024.

1012767 - UNI - SI pour les étudiants

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	12'000'000	4'431'109	3'800'000	2'900'000	24%	-900'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12767, votée le 30/04/2021, ouvrant un crédit de 12'000'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement pour financer la refonte des prestations numériques aux étudiants et étudiantes de l'Université de Genève couvrant cinq domaines : la mise en place d'un nouveau système d'information de gestion de la formation du corps étudiant orientée autour du parcours de l'étudiante et de l'étudiant, l'amélioration et l'unification des plateformes d'enseignement, la cybersécurité incluant la certification numérique, le développement des examens en ligne, l'enrichissement de l'application mobile de l'UNIGE.

Objectifs annuels 2025

Amélioration du module de gestion des candidatures suite aux retours des facultés.

Poursuite du développement du module d'offre en formation et enseignement ainsi que du dossier numérique de l'étudiant.

Fin des développements des services numériques pour les activités extra-académiques.

Poursuite des projets d'eLearning (exemple : Mediaserver) et de eAssessment.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre les travaux de la deuxième étape pour une livraison et mise en service à la rentrée 2024.

F - Formation

1012977 - Stratégie numérique de la HES-SO Genève

CR 0325 - Haute école spécialisée de Genève

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	5'470'000	1'062'569	1'130'000	1'400'000	26%	270'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12977, votée le 08/04/2022, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 5'470'000 francs pour financer la mise en œuvre de la stratégie numérique de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale - Genève (HES-SO Genève).

Il couvre les axes suivants :

- les pratiques d'enseignement et d'apprentissage,
- les compétences numériques du personnel,
- les équipements numériques nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie,
- la gouvernance et le leadership numérique au travers de la mise en place d'une e-administration forte et digitalisée.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les projets, notamment mettre à disposition une offre structurée pour la configuration de salles d'enseignement à l'ère numérique et le matériel spécifique complémentaire à la salle transversale PULSE.

Adapter l'outil cyberlearn et accompagner les équipes sur la prise en main des outils pour la formation à distance.

Acheter des licences et les outils numériques pour l'enseignement.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre les projets : doter l'institution d'une solution RH adaptée, e-administration de la formation continue, salles d'innovations numériques dans les écoles, développement des compétences numériques des collaborateurs et des étudiants, adaptation de cyberlearn, licences des outils numériques pour l'enseignement, mise en place d'un catalogue de service (outil) et données de recherche.

1012988 - ES II Confignon - étude

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	8'265'000	701'003	2'800'000	3'000'000	36%	200'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12988, votée le 08/04/2022, ouvrant un crédit d'étude de 8'265'000 francs en vue de la construction d'une école pour l'enseignement secondaire II à Confignon (au lieu-dit « Les Cherpines »).

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les études en vue du dépôt de l'autorisation de construire.

Objectifs annuels 2024

Lancer les études dès janvier 2024.

F - Formation

1013010 - Connectivité dans les écoles secondaires I et II

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	3'179'400	445'758	1'000'000	1'335'000	42%	335'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13010, votée le 03/11/2022, ouvrant un crédit de 9'194'400 francs, pour installer du réseau sans fil dans tous les établissements secondaires I et II.

Un crédit de 3'179'400 est prévu pour l'acquisition et l'installation des antennes Wi-Fi et un crédit de 6'015'000 est prévu pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Tous les établissements du secondaire I et du secondaire II concernés par cette loi seront équipés avec le Wi-Fi à fin 2025.

Objectifs annuels 2024

Procéder au déploiement au niveau du secondaire I et le poursuivre sur l'ensemble du secondaire II.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	6'015'000	1'019'653	2'800'000	2'165'000	36%	-635'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13010, votée le 03/11/2022, ouvrant un crédit de 9'194'400 francs, pour installer du réseau sans fil dans tous les établissements secondaires I et II.

Un crédit de 3'179'400 est prévu pour l'acquisition et l'installation des antennes Wi-Fi et un crédit de 6'015'000 est prévu pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les travaux de câblage sur divers sites.

Objectifs annuels 2024

Les études ayant été réalisées en 2023 ainsi que les appels d'offres aux entreprises, débiter les travaux de câblage sur environ 45 sites.

F - Formation

1013011 - Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP

CR 0313 - Services
partagés et
logistiques

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	2'696'000	946	750'000	600'000	22%	-150'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13011, votée le 23/03/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 8'938'000 francs destiné à équiper les établissements de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement secondaire II des équipements nécessaires à l'éducation numérique.

Un crédit de 2'696'000 est prévu pour les équipements dont l'acquisition relève directement du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (robots, cartes électroniques, matériel audiovisuel, malles d'objets) et de 6'242'000 est prévu pour l'informatique.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre le déploiement des équipements (robots pédagogiques, automates, cartes électroniques et casques audio).

Objectifs annuels 2024

Déploiement des équipements nécessaires dans les classes du cycle élémentaire (robots pédagogiques Bluebot, appareils photo, dictaphones et malles d'objets pour l'éducation numérique).

CR 0415 - Office
cantonal des
systèmes
d'information et du
numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	6'242'000	929'629	1'000'000	1'900'000	30%	900'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13011, votée le 23/03/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 8'938'000 francs destiné à équiper les établissements de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement secondaire II des équipements nécessaires à l'éducation numérique.

Un crédit de 6'242'000 est prévu pour l'informatique.

Objectifs annuels 2025

La majorité des établissements du primaire seront équipés en matériel informatique tel que des tablettes, des postes de travail, des robots pédagogiques et des malles d'objets pédagogiques. Les appels d'offres ainsi que les commandes pour les établissements du secondaire I et II seront en cours de finalisation.

Objectifs annuels 2024

Dans cette seconde phase d'investissement, acquérir des ordinateurs portables et des tablettes.

F - Formation

1013100 - Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements

CR 0323 -
Enseignement
secondaire II

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	733'000	0	133'000	130'000	18%	-3'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13100, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit de 90'647'000 francs en vue de la construction de l'extension de la Haute école de santé (HEdS) à Champel et de la construction d'un pavillon modulaire pour le Centre de formation professionnelle santé et social (CFPS) à Lancy ainsi qu'une subvention d'équipement de 5'674'000 francs au titre de subvention d'investissement en faveur de la HES-SO Genève pour l'équipement de la HEdS.

Ce crédit permettra également de reloger au préalable, de manière temporaire, le centre de formation professionnelle santé et social dans des pavillons modulaires à Lancy.

(Constructions : 89'724'000 francs; équipements du CFPS : 733'000 francs; équipement de la HEdS sous forme de subvention d'investissement à la HES-SO Genève : 5'674'000; informatique : 190'000 francs).

Objectifs annuels 2025

Le pavillon sera livré en 2024 et entièrement équipé. En 2025 il ne devrait y avoir que des achats complémentaires.

Objectifs annuels 2024

Le chantier pour la réalisation du pavillon pour le CFPS à Ternier s'est ouvert en juin 2023 avec plusieurs mois de retard sur la planification prévue.

Le pavillon devrait être mis à disposition en juin 2024 et entièrement meublé pour la rentrée 2024.

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	89'724'000	8'668'764	6'500'000	20'867'000	23%	14'367'000
Recettes	12'000'000	0	0	1'500'000	13%	1'500'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13100, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit de 90'647'000 francs en vue de la construction de l'extension de la Haute école de santé (HEdS) à Champel et de la construction d'un pavillon modulaire pour le Centre de formation professionnelle santé et social (CFPS) à Lancy ainsi qu'une subvention d'équipement de 5'674'000 francs au titre de subvention d'investissement en faveur de la HES-SO Genève pour l'équipement de la HEdS.

Ce crédit permettra également de reloger au préalable, de manière temporaire, le centre de formation professionnelle santé et social dans des pavillons modulaires à Lancy.

(Constructions : 89'724'000 francs; équipements du CFPS : 733'000 francs; équipement de la HEdS sous forme de subvention d'investissement à la HES-SO Genève : 5'674'000; informatique : 190'000 francs).

Objectifs annuels 2025

Réaliser les travaux spéciaux et le gros œuvre du chantier de la HEdS à Champel.

Objectifs annuels 2024

Mettre en service le pavillon modulaire pour le CFPS à Lancy et démarrer le chantier de la HEdS à Champel.

F - Formation

1013170 - CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements

CR 0322 - Cycle
d'orientation

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	1'330'000	0	155'403	633'719	48%	478'316
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13170, votée le 16/12/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 65'500'000 francs en vue de la construction de 2 pavillons et 5 extensions modulaires pour le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), sur des sites existants, communes de Genève, Chêne-Bougeries, Thônex, Meyrin et Versoix.

(Constructions : 64'040'000 francs; équipements : 1'330'000 francs; informatique : 130'000 francs).

Objectifs annuels 2025

L'objectif est d'équiper les pavillons qui seront mis à disposition du DIP dès la rentrée 2025. Il s'agit des sites du CO de Sécheron, CO de Cayla et partiellement du CO de la Golette.

Objectifs annuels 2024

L'objectif est de meubler les pavillons qui seront mis à disposition du DIP dès la rentrée 2024, soit sur les sites du CO de Cayla et du CO de l'Aubépine.

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	64'040'000	351'618	18'000'000	17'650'000	28%	-350'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13170, votée le 16/12/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 65'500'000 francs en vue de la construction de 2 pavillons et 5 extensions modulaires pour le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), sur des sites existants, communes de Genève, Chêne-Bougeries, Thônex, Meyrin et Versoix.

(Constructions : 64'040'000 francs; équipements : 1'330'000 francs; informatique : 130'000 francs).

Objectifs annuels 2025

Réaliser les travaux spéciaux et la structure métallique au CO du Foron.

Réaliser le gros-œuvre des extensions des CO de la Gradelle et de Colombières.

Finaliser les travaux du CO de la Golette.

Finaliser les travaux des CO de Cayla et de Sécheron pour une mise en service en août 2025.

Objectifs annuels 2024

Lancer les appels d'offres pour l'extension du CO du Foron.

Démarrer les travaux sur les sites de la Golette, la Gradelle, de Colombières, de Sécheron et d'Aubépine. Terminer les travaux et mettre en service le pavillon de Cayla.

F - Formation

1013190 - UNI - Centre des sciences physiques et mathématiques - études

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	17'600'000	292'953	1'500'000	2'000'000	11%	500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13190, votée le 02/03/2023, ouvrant un crédit d'étude de 17'600'000 francs en vue de la construction du centre des sciences physiques et mathématiques de l'Université de Genève.

Objectifs annuels 2025

Finaliser le concours d'architecture et démarrer les études.

Objectifs annuels 2024

Réaliser les deux phases du concours d'architecture et lancer les études.

1013234 - Extension Lullier HEPIA et CFPne - études

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	2'730'000	38'717	1'000'000	1'491'283	55%	491'283
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13234, votée le 12/05/2023, ouvrant un crédit d'étude de 2'730'000 francs en vue de la construction d'une extension pour le Centre de formation professionnelle nature et environnement (CFPNE) et la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA) à Lullier sur la commune de Jussy.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les études jusqu'au dossier d'autorisation de construire.

Objectifs annuels 2024

Réaliser le concours d'architecture et lancer les études.

1013490 - ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	184'127'496	0	0	14'800'000	8%	14'800'000
Recettes	10'275'032	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13490, votée le 01/11/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 189'950'000 francs en vue de la construction du collège et école de culture générale Noëlla Rouget à Meyrin.

Le crédit prévu pour la construction est de 184'127'496 francs, pour les équipements est de 5'384'863 francs et pour l'informatique est de 437'641 francs.

Objectifs annuels 2025

Réaliser les travaux préparatoires (abattage d'arbres, démolition d'une villa et ses annexes et évacuation des matériaux) et démarrer les travaux de gros-œuvre.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

F - Formation

1013562 - 7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand Saconnex - études, constructions et équipements

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	40'904'200	0	0	600'000	1%	600'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13652, déposé le 20/11/2024, ouvrant un crédit d'études et investissement de 42'300'000 francs en vue de la construction de 7 écoles de pédagogie spécialisée (ECPS) sur les communes de Vernier, Onex et Grand-Saconnex.

Objectifs annuels 2025

Réaliser les concours d'architecture pour les sites de Vernier et Grand-Saconnex ainsi que les études-test pour le site d'Onex.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

Crédit de renouvellement

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	222'102'184	187'610'055	38'584'319	6'302'892	3%	-32'281'427
Recettes	2'000'000	129'635	500'000	0	0%	-500'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Les crédits de renouvellement 2020-2024 s'achèvent à l'issue de l'exercice 2024. Il est cependant admis que les engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pourront être comptabilisés sur les trois premiers mois de l'exercice 2025.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre les travaux de rénovation (conformité des installations techniques, assainissement des polluants, sécurité, toitures, plan lumière, pavillons) Tambourine 2, CMU, Grandes Communes, EC Nicolas-Bouvier, etc.

Finaliser et réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments DIP, UNI et HES-SO. Verser à la SGIPA le solde de la subvention pour la surélévation du bâtiment de Conches.

F - Formation

2013421 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIP

CR 0311 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	57'938'000	0	0	13'306'000	23%	13'306'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13421, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement 58'038'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département des finances et des ressources humaines.

Objectifs annuels 2025

Maintenir des conditions d'accueil et de sécurité adéquates afin de garantir des conditions de travail satisfaisantes pour les élèves et les collaborateurs.

Développer et faire évoluer les applications pédagogiques.

Subventionner l'achat d'équipements en faveur de la fondation Ensemble et d'associations professionnelles pour les cours interentreprises.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office
cantonal des
systèmes
d'information et du
numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	8'400'000	0	0	1'680'000	20%	1'680'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2025

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique F - Formation.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

F - Formation

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	210'521'890	0	0	35'704'378	17%	35'704'378
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre et réaliser les travaux de rénovation (conformité des installations techniques, assainissement des polluants, sécurité) : CFPNe Lullier, CMU, CFPA Necker, Bois Caran, Claparède, etc. Réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments du DIP, de l'UNI et de la HES-SO. Verser des subventions pour la rénovation d'établissements scolaires spécialisés et bâtiments scolaires primaires.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

2013433 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - HES-SO

CR 0325 - Haute école spécialisée de Genève

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	23'000'000	0	0	4'600'000	20%	4'600'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13433, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 23'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale - Genève (HES-SO Genève).

Objectifs annuels 2025

Poursuivre le renouvellement des équipements, des instruments scientifiques et artistiques (notamment des instruments de musique de la Haute école de musique), des machines, du gros outillage, des appareils audiovisuels, du mobilier et du matériel informatique (serveurs, salles de cours équipées d'ordinateurs dédiés au dessin assisté par ordinateur - conception assistée par ordinateur).

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

F - Formation

2013434 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - UNI

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	100'000'000	0	0	15'990'000	16%	15'990'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13434, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 100'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement de l'Université de Genève.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre le renouvellement d'équipements utilisés dans le cadre des activités d'enseignement et de recherche : renouvellement des données du big data astronomique, d'appareils scientifiques pour la Faculté de Médecine et la Faculté des Sciences, remplacement du parc de serveur VDI (infrastructure de bureau virtuel), renouvellements des logiciels et licences ainsi que divers aménagements dans les bâtiments de l'Université.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

G - Aménagement et logement

Dépenses totales 2025 : 47,4 millions (Budget 2024 : 47,9 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

G01	Logement et planification foncière
G02	Aménagement du territoire et conformité des constructions et des chantiers
G03	Information du territoire et garantie des droits réels
G04	Protection du patrimoine bâti et des sites

Principaux projets et priorités pour 2025

a) Bâtiments et constructions

Acquérir des parcelles, doter les fondations immobilières et participer au financement d'opérations, afin de permettre la réalisation de logements d'utilité publique (LUP) en vue d'atteindre l'objectif des 20% de LUP sur le parc locatif cantonal, fixé par la loi pour la construction de logements d'utilité publique (I 4 06).

Verser la contribution du canton dans le cadre du fonds de développement urbain selon la planification indiquée dans la loi.

Poursuivre les travaux d'aménagement et de dépollution du projet « Cool City » au cycle d'orientation de Sécheron en vue de son adaptation climatique.

Verser la subvention pour les travaux de rénovation du temple de la Fusterie.

b) Système d'information et de communication

Mettre en œuvre des outils permettant la planification et la gestion des inspections du projet « Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions ».

Effectuer le traitement de l'obsolescence de la solution existante SIDLO (système d'information du logement).

Adapter, améliorer la qualité, compléter et mettre à jour les données de référence du territoire (mensuration officielle, BIM, modèle d'altitude, orthophotos à haute résolution, données 3D, données SIG, notamment) en tenant compte de la nouvelle loi sur la géoinformation (E 1 46).

Mettre en œuvre des outils de monitoring des transactions des réquisitions électroniques et numériser des archives du Registre foncier.

Renouveler et améliorer en continu les systèmes d'information relatifs à l'aménagement et au logement.

c) Equipements et autres investissements

Renouveler et compléter le mobilier et les équipements.

G - Aménagement et logement

Crédit d'ouvrage

1010460 - Constructions de logements d'utilité publique - LUP II

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	0	85'750'918	18'000'000	18'000'000		0
Recettes	0	252'825	0	0		0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10460, votée le 14/05/2009, prévoyant l'attribution annuelle de 35'000'000 francs à un fonds propre affecté pour la constitution d'un parc de logements d'utilité publique (fonds LUP) jusqu'à ce que ce dernier atteigne 20% du parc locatif cantonal.

Acquérir des terrains, construire, acquérir et gérer des logements d'utilité publique, financer toute opération destinée à concourir à la réalisation du parc de logements d'utilité publique par l'Etat ou, au moyen de dotations de l'Etat, par des fondations de droit public ou des communes. Le projet considéré ici porte sur une partie seulement des objectifs de la loi, soit l'acquisition de terrains et/ou droit distinct et permanent (DDP) par l'Etat permettant à terme la réalisation de LUP.

L'attribution annuelle de 35'000'000 francs au fonds a d'abord été financée par la loi 10008 ouvrant un crédit d'investissement de 300'000'000 francs (LUP I) jusqu'à son épuisement en 2015. La loi 10460 permet la continuité de la politique de constitution d'un parc de LUP en assurant le financement de l'attribution annuelle au fonds.

Le fonds peut bénéficier d'attributions financières supplémentaires au montant annuel de 35'000'000 francs, pour autant qu'il soit compensé sur une durée de 5 ans, sous réserve du solde disponible du fonds. Les budgets annuels prévus pour le développement des LUP se répartissent entre crédits d'ouvrage (projet 1010460) et dotations (projet 3010460).

Objectifs annuels 2025

Acquérir des parcelles permettant de développer des logements d'utilité publique, notamment dans les grands périmètres d'urbanisation et la zone villa déclassée de la première couronne urbaine :

Etat : acquisition d'environ 5'000 m² de terrain.

Communes : financement de 3 à 5 projets communaux.

Objectifs annuels 2024

Acquérir des parcelles permettant de développer des logements d'utilité publique, notamment dans les grands périmètres d'urbanisation et la zone villa déclassée de la première couronne urbaine :

Etat : acquisition d'environ 5'000 m² de terrain.

Communes : financement de 3 à 5 projets communaux.

G - Aménagement et logement

1011941 - Contribution du canton au fonds de développement urbain

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	20'000'000	14'999'998	2'500'000	2'500'000	13%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11941, votée le 04/11/2016, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 20'000'000 francs au Fonds intercommunal pour le développement urbain pour le financement d'infrastructures publiques rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements (espaces publics, classes dans les établissements scolaires, etc.).

Loi 12893, votée le 30/04/2021, modifiant la loi sur le Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) autorisant une contribution complémentaire de 500'000 francs par an à compter du 01/01/2022.

Objectifs annuels 2025

Verser la contribution du canton dans le cadre du fonds de développement urbain selon la planification indiquée dans la loi.

Objectifs annuels 2024

Verser la contribution du canton dans le cadre du fonds de développement urbain selon la planification indiquée dans la loi.

1013074 - Projet Cool City - CO de Sécheron

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	6'861'545	261'724	2'500'000	2'000'000	29%	-500'000
Recettes	0	0	0	0		0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13074, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 5'646'777 francs et un crédit au titre de la subvention cantonale d'investissement de 74'313 francs pour le projet Cool City d'adaptation climatique du cycle d'orientation de Sécheron en ville de Genève.

La commission des travaux a validé un crédit supplémentaire de 1'140'455 francs le 29/10/2024.

Objectifs annuels 2025

Effectuer les travaux de dépollution suite à la découverte de sols pollués et poursuivre les travaux d'aménagement.

Objectifs annuels 2024

Suite aux améliorations apportées au projet en collaboration avec l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature, démarrer les travaux en fonction des vacances scolaires et de la coordination avec le projet d'extension du cycle.

G - Aménagement et logement

1013140 - Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	4'325'000	572'060	300'000	400'000	9%	100'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13140, votée le 04/11/2022, ouvrant un crédit de 4'325'000 francs, pour dématérialiser des processus du Registre foncier (RF). Ce crédit permettra à l'office du RF de développer sa stratégie de transformation numérique en faisant évoluer sa solution de gestion, le programme intercantonal CAPITASTRA, et d'élaborer une feuille de route permettant de dématérialiser ses processus.

Objectifs annuels 2025

Mise en œuvre des outils de monitoring des transactions du Registre foncier concernant les réquisitions électroniques. Numérisation des archives du Registre foncier.

Objectifs annuels 2024

Suite au succès du pilote 2023 offrant à un nombre limité de partenaires (notaires) le traitement de réquisitions électroniques, il est prévu en 2024 de généraliser la prestation auprès des banques et des notaires.

Déployer l'usage du code-personne (NAVS13) comme clé d'identification en collaboration avec la Centrale de compensation.

1013169 - Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	11'980'000	159'237	1'000'000	1'800'000	15%	800'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13169, votée le 12/05/2023, ouvrant un crédit de 11'980'000 francs, pour doter les offices d'outils mutualisés permettant le contrôle des chantiers pour surveiller le respect des autorisations de construire et de poursuivre les infractions.

Objectifs annuels 2025

Traitement de l'ouverture des chantiers.

Mise en œuvre des outils permettant la planification et la gestion des inspections.

Objectifs annuels 2024

En 2024, les travaux d'extension de la plateforme de gestion des autorisations de construire commenceront par la numérisation du processus d'ouverture de chantier et se poursuivront par la prise en compte des infractions.

Par ailleurs, la plateforme sera mise en conformité avec le règlement sur l'administration en ligne, notamment en intégrant l'espace numérique dédié aux usagers.

G - Aménagement et logement

1013413 - Dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	13'785'000	0	2'412'000	1'500'000	11%	-912'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13413, votée le 21/06/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 13'785'000 francs pour la dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière.

Objectifs annuels 2025

Traitement de l'obsolescence de la solution existante SIDLO (système d'information du logement).
Mise en œuvre des subventions au logement.

Objectifs annuels 2024

Démarrer le projet de dématérialisation avec une priorisation sur les thématiques suivantes:

- gestion de l'obsolescence des composants techniques de Sidlo,
- reprise du périmètre des applications obsolètes Moustic, Garfield et Subvention,
- dématérialisation des prestations de la direction immobilière.

Crédit de renouvellement

2013423 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	6'150'000	0	0	1'186'400	19%	1'186'400
Recettes	1'400'000	0	0	280'000	20%	280'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13423, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 57'900'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département du territoire.

Objectifs annuels 2025

Adapter, améliorer la qualité, compléter et mettre à jour les données de référence du territoire (mensuration officielle, BIM, modèle d'altitude, orthophotos à haute résolution, données 3D et données SIG).

Maintenance évolutive concernant le Cadastre RDPPF.

Améliorer la qualité et de la complétude des données du SITG (Système d'information du territoire genevois)

Renouveler le mobilier et les équipements des offices.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

G - Aménagement et logement

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	10'100'000	0	0	2'020'000	20%	2'020'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.
Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2025

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique G - Aménagement et logement.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	1'272'000	0	0	1'014'400	80%	1'014'400
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Verser la subvention pour les travaux de rénovation du temple de la Fusterie.
Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments qu'ils occupent.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

G - Aménagement et logement

Dotations

3010460 - Constructions de logements d'utilité publique - LUP II

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	0	106'464'391	17'000'000	17'000'000		0
Recettes	0	12'718'588	0	0		0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10460, votée le 14/05/2009, prévoyant l'attribution annuelle de 35'000'000 francs à un fonds propre affecté pour la constitution d'un parc de logements d'utilité publique (fonds LUP) jusqu'à ce que ce dernier atteigne 20% du parc locatif cantonal.

Acquérir des terrains, construire, acquérir et gérer des logements d'utilité publique, financer toute opération destinée à concourir à la réalisation du parc de logements d'utilité publique par l'Etat ou, au moyen de dotations de l'Etat, par des fondations de droit public ou des communes. Le projet considéré ici porte sur une partie seulement des objectifs de la loi, soit l'acquisition de terrains et/ou droit distinct et permanent (DDP) par l'Etat permettant à terme la réalisation de LUP.

L'attribution annuelle de 35'000'000 francs au fonds a d'abord été financée par la loi 10008 ouvrant un crédit d'investissement de 300'000'000 francs (LUP I) jusqu'à son épuisement en 2015. La loi 10460 permet la continuité de la politique de constitution d'un parc de LUP en assurant le financement de l'attribution annuelle au fonds.

Le fonds peut bénéficier d'attributions financières supplémentaires au montant annuel de 35'000'000 francs, pour autant qu'il soit compensé sur une durée de 5 ans, sous réserve du solde disponible du fonds. Les budgets annuels prévus pour le développement des LUP se répartissent entre crédits d'ouvrage (projet 1010460) et dotations (projet 3010460).

Objectifs annuels 2025

Doter la fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC) et les fondations immobilières de droit public (FIDP) pour acquérir des terrains, réaliser de nouveaux logements et/ou acquérir des logements existants :

- FPLC : environ 5'000 m² de terrains,
- FIDP : environ 200 logements pour de nouveaux projets et/ou l'acquisition de logements existants.

Objectifs annuels 2024

Doter la fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC) et les fondations immobilières de droit public (FIDP) pour acquérir des terrains, réaliser de nouveaux logements et/ou acquérir des logements existants :

- FPLC : environ 5'000 m² de terrains,
- FIDP : environ 200 logements pour de nouveaux projets et/ou l'acquisition de logements existants.



H - Sécurité et population

Dépenses totales 2025 : 41,8 millions (Budget 2024 : 23,9 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

H01	Sécurité publique
H02	Privation de liberté et mesures d'encadrement
H03	Population, droit de cité et migration
H04	Sécurité civile et armée

Principaux projets et priorités pour 2025

a) Bâtiments et constructions

Poursuivre les travaux de mise en conformité des installations techniques, de sécurité, de toiture et de surveillance sur les bâtiments de la police et de la détention et procéder aux transformations demandées par les utilisateurs.

Démarrer et finaliser les travaux spéciaux et le gros œuvre structurel (hors façades) du bâtiment pour l'unité diplomatique et aéroportuaire (UDIPA - anciennement Police Internationale) et le centre de coopération policière et douanière franco-suisse (CCPD).

Percevoir la participation au financement des ouvrages militaires d'Epeisses et d'Aire-la-Ville de la part des investisseurs du programme de construction de logements aux Vernets.

b) Système d'information et de communication

Renouveler et améliorer les actifs des systèmes d'information mettant en œuvre la politique publique.

Finalisation des travaux en lien avec la numérisation des dossiers de la police.

Suivi et évolution post-production du module de gestion des mobilisations de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos) et de ses interfaces avec le SIRH.

c) Equipements et autres investissements

Procéder au renouvellement du matériel, du mobilier, des équipements spécifiques et des véhicules participant à la mise en œuvre de la politique.

Adapter les infrastructures genevoises à la nouvelle technologie IP Polycom (réseau suisse de sécurité) mise en place par la Confédération et améliorer la couverture réseau sur le territoire.

H - Sécurité et population

Crédit d'ouvrage

1012084 - Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	40'032'060	41'426'693	0	0	0%	0
Recettes	12'700'000	3'198'299	6'350'000	3'501'701	28%	-2'848'299

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12084, votée le 31/08/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 34'467'400 francs pour la construction du centre d'instruction des troupes de sauvetage (CITS) à Epeisses contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements.

Le crédit prévu pour la construction est de 33'532'060 francs.

Un crédit supplémentaire a été voté le 07/04/2022 pour un montant de 6'500'000 francs (loi 12622).

Objectifs annuels 2025

Percevoir de la part des investisseurs le solde de leur participation au financement de la construction des ouvrages militaires.

Objectifs annuels 2024

En fonction des dates de démarrages des programmes de logement, percevoir de la part des investisseurs, leur participation au financement de la construction des ouvrages militaires.

1012085 - Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	22'886'751	23'037'821	0	0	0%	0
Recettes	9'300'000	2'342'062	4'650'000	1'957'938	21%	-2'692'062

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12085, votée le 31/08/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 24'950'600 francs en vue de la transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire (CLCM) d'Aire-la-Ville contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements.

Le crédit prévu pour la construction est de 22'886'751 francs.

Objectifs annuels 2025

Percevoir de la part des investisseurs le solde de leur participation au financement de la construction des ouvrages militaires.

Objectifs annuels 2024

En fonction des dates de démarrages des programmes de logement, percevoir de la part des investisseurs, leur participation au financement de la construction des ouvrages militaires.

H - Sécurité et population

1012147 - Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	4'540'000	4'081'933	0	170'000	4%	170'000
Recettes	380'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12147, votée le 03/11/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 4'160'000 francs pour le développement du système d'information de la police et son adaptation aux dispositions de la nouvelle loi sur la police.

Un crédit supplémentaire de 380'000 francs a été accordé par la commission des travaux le 22/03/2022 pour l'acquisition de licences supplémentaires qui sont financées en totalité par l'Association des communes genevoises.

Objectifs annuels 2025

Finalisation des travaux en lien avec la numérisation des dossiers police.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

1012994 - Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	1'777'000	12'915	0	10'000	1%	10'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12994, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 77'000'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment pour l'unité diplomatique et aéroportuaire (UDIPA - anciennement Police Internationale) et le Centre de Coopération policière et douanière franco-suisse (CCPD) sur la commune du Grand-Saconnex.

(Constructions : 71'914'000 francs; équipements : 2'304'000 francs; informatique : 1'777'000 francs; génie civil : 1'005'000 francs)

Objectifs annuels 2025

Participation aux séances de coordination de chantier avec l'OCBA.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

H - Sécurité et population

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	71'914'000	1'942'652	2'000'000	16'500'000	23%	14'500'000
Recettes	237'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12994, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 77'000'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment pour l'unité diplomatique et aéroportuaire (UDIPA - anciennement Police Internationale) et le Centre de Coopération policière et douanière franco-suisse (CCPD) sur la commune du Grand-Saconnex.

(Constructions : 71'914'000 francs; équipements : 2'304'000 francs; informatique : 1'777'000 francs; génie civil : 1'005'000 francs)

Objectifs annuels 2025

Démarrer et finaliser les travaux spéciaux et le gros œuvre structurel (hors façades).

Objectifs annuels 2024

Finaliser les études complémentaires liées à la mise à jour du projet (amendement du Grand Conseil) et lancer les soumissions.

1013155 - Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos)

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	3'500'000	969'653	400'000	900'000	26%	500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13155, votée le 25/11/2022, ouvrant un crédit de 3'500'000 francs, pour remplacer les solutions de gestion du personnel de la police et de la détention.

Ces solutions, actuellement obsolètes, mettent en péril la bonne gestion horaire de ce personnel travaillant en 24/7, et la mobilisation du personnel policier.

La future solution permettra également de sécuriser la gestion des autorisations du personnel policier.

Objectifs annuels 2025

Evolutions à prévoir (module de mobilisation, reporting, demandes de changement émanant des métiers) suite à la mise en service prévue pour février 2025.

Objectifs annuels 2024

Mise en production du module de gestion des mobilisations et des interfaces indispensables au démarrage, notamment avec SIRH.

H - Sécurité et population

1013226 - Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE)

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	8'180'000	72'254	1'000'000	1'500'000	18%	500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13226, votée le 23/06/2023, ouvrant un crédit de 8'180'000 francs, pour l'acquisition des services, du matériel et des logiciels nécessaires au renouvellement de la plateforme du système d'aide à l'engagement (SAE), partagée par les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et la police cantonale. Il s'agira de mettre à jour la plateforme à court terme avec la base de données et le logiciel applicatif, deux éléments structurants pour cette plateforme critique. Il est également prévu de renouveler à moyen terme des actifs d'exploitation, des serveurs de stockage, de la téléphonie d'urgence et des postes de travail en 2025 et 2026.

Objectifs annuels 2025

Suite des travaux concernant le renouvellement du logiciel d'aide à l'engagement, du logiciel de téléphonie d'urgence et du logiciel d'enregistrement téléphonique. Le chantier reporting continuera également tout au long de l'année 2025.

Objectifs annuels 2024

Livraison des projets stockage et téléphonie.

1013534 - WEP : pérennisation du réseau Polycom

CR 0414 - Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	1'182'000	0	1'200'000	1'182'000	100%	-18'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13534, déposé le 11/09/2024, ouvrant un crédit de 1'182'000 francs, pour l'adaptation des centrales POLYCOM du canton, l'optimisation de la couverture réseau et la sécurisation d'émetteurs cantonaux. Son but est de permettre d'adapter les éléments d'infrastructure propriété du cantonal à la migration IP du réseau primaire réalisé par la Confédération.

Objectifs annuels 2025

Adapter la technologie des centrales au réseau IP Polycom.
Adapter les liens d'introduction des centrales au réseau IP Polycom.
Intégrer une nouvelle station de base aux HUG afin de garantir la couverture du site et optimiser celle de la région.
Intégrer un répéteur au centre commercial de Balexert afin de garantir la couverture du site.

Objectifs annuels 2024

Adapter la technologie des centrales au réseau IP Polycom.
Adapter les liens d'introduction des centrales au réseau IP Polycom.
Intégrer une nouvelle station de base aux HUG afin de garantir la couverture du site et optimiser celle de la région.
Intégrer un répéteur au centre commercial de Balexert afin de garantir la couverture du site.

H - Sécurité et population

1921046 - Evolution des outils pour la brigade de cybercriminalité

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	1'340'000	0	0	260'000	19%	260'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit de 1'340'000 francs pour l'évolution des outils pour la brigade de cybercriminalité.

Objectifs annuels 2025

Dépôt du projet de loi et premiers investissements (renouvellement d'équipements d'infrastructure).

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

Crédit de renouvellement

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	24'944'925	32'278'620	10'067'285	1'084'454	4%	-8'982'831
Recettes	0	568'994	0	0		0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Les crédits de renouvellement 2020-2024 s'achèvent à l'issue de l'exercice 2024. Il est cependant admis que les engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pourront être comptabilisés sur les trois premiers mois de l'exercice 2025.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre les travaux de rénovation (mise en conformité des installations techniques, sécurité, toitures, surveillance, etc.) sur les bâtiments de police et de détention (nouvel hôtel de police, Berne 6, Champ-Dollon, etc.).

Sur demande du DIN, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qui les concernent.

H - Sécurité et population

2013422 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIN

CR 0401 -
Présidence,
secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	55'200'000	0	0	11'304'000	20%	11'304'000
Recettes	2'500'000	0	0	500'000	20%	500'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13422, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 56'780'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département des institutions et du numérique. Les subventions attendues s'élèvent à 2'500'000 francs.

Objectifs annuels 2025

Procéder au renouvellement du matériel, mobilier, équipements spécifiques et véhicules des différents offices mettant en œuvre la politique publique H - Sécurité et population.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office
cantonal des
systèmes
d'information et du
numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	9'500'000	0	0	1'900'000	20%	1'900'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorités selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2025

Renouveler et améliorer en continu les actifs numériques relatifs à la politique publique H - Sécurité et population.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

H - Sécurité et population

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	34'699'000	0	0	6'939'800	20%	6'939'800
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Réaliser les travaux de rénovation (mise en conformité des installations techniques, sécurité, toitures, surveillance, etc.) sur les bâtiments de police et de détention (Brenaz, Curabilis, Champ-Dollon, Centre de Formation de la Fontenette, etc.).

Sur demande du DIN, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qui les concernent.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

I - Impôts et finances

Dépenses totales 2025 : 8,1 millions (Budget 2024 : 3,4 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

I01	Impôts, taxes et droits
I02	Production et perception des impôts
I03	Administration de la fortune, de la dette et de la RPT
I04	Exécution des poursuites et faillites

Principaux projets et priorités pour 2025

a) Système d'information et de communication

Poursuivre l'évolution du système d'information fiscal par l'intégration du calcul du bouclier fiscal dans l'application de taxation des personnes physiques et la possibilité de collecter le taux de télétravail des frontaliers.

Développer l'application de production de l'impôt complémentaire suisse des multinationales et finaliser la migration des bases documentaires vers une solution supportée et standard.

Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale : favoriser l'accessibilité des e-démarches fiscales par la refonte de la page d'accueil de l'espace fiscal et des prestations permettant aux usagers de consulter leurs comptes et documents associés.

Poursuivre l'évolution du système d'information de l'office cantonal des poursuites : création d'un espace e-démarches « débiteur » permettant de visualiser le statut de traitement des poursuites engagées, continuation des travaux de traitement de l'obsolescence technologique des composants clés du système d'information et mise en œuvre de fonctionnalités spécifiques pour les huissiers.

b) Equipements et autres investissements

Mettre en place un environnement de travail favorisant l'échange et la polyvalence pour l'administration fiscale cantonale et les offices cantonaux des poursuites et des faillites par le remplacement de mobilier et l'installation de moyens audiovisuels.

I - Impôts et finances

Crédit d'ouvrage

1013067 - Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	7'560'000	325'862	310'000	800'000	11%	490'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13067, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit de 6'400'000 francs afin de disposer de services toujours plus simples et ergonomiques pour les contribuables, facilitant leurs interactions avec l'administration fiscale cantonale (AFC).

La commission des travaux a validé un crédit supplémentaire de 1'160'000 francs le 31/01/2023.

Objectifs annuels 2025

Favoriser l'accessibilité des e-démarches fiscales en refondant la page d'accueil de l'espace fiscal ainsi que les prestations permettant aux usagers de consulter leurs comptes et documents associés.

Objectifs annuels 2024

Améliorer l'ergonomie des prestations e-démarches fiscales et faciliter le parcours de leurs usagers. Permettre aux usagers de l'administration fiscale d'accéder à un guichet virtuel.

1013556 - Evolution du SIC de l'office cantonal des poursuites - 2025-2029

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	8'965'000	0	0	1'760'000	20%	1'760'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13556, déposé le 06/11/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 8'965'000 francs pour l'évolution du système d'information et de communication de l'office cantonal des poursuites de 2025 à 2029.

Objectifs annuels 2025

Création d'un espace e-démarches « débiteur » permettant de visualiser le statut de traitement des poursuites engagées.

Poursuite des travaux de traitement de l'obsolescence technologique des composants clés du système d'information.

Mise en œuvre de fonctionnalités pour les huissiers permettant de charger des photographies, des documents et la signature électronique sur le dossier d'un débiteur.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

I - Impôts et finances

1013577 - AFC - Evolution du SIC fiscal dès 2025

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	24'600'000	0	0	4'640'000	19%	4'640'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13577, déposé le 11/12/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 24'600'000 francs pour l'évolution du système d'information et de communication fiscal dès 2025.

Objectifs annuels 2025

Intégrer le calcul du bouclier fiscal dans l'application de taxation des personnes physiques.
Mise en place d'un module de collecte du taux de télétravail des frontaliers.
Développer l'application de production de l'impôt complémentaire suisse des multinationales. Finaliser la migration des bases documentaires vers une solution supportée et standard.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

Crédit de renouvellement

2013420 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF

CR 0221 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	2'500'000	0	0	500'000	20%	500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13420, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 3'200'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département des finances et des ressources humaines.

Objectifs annuels 2025

Remplacement de mobilier et installation de moyens audiovisuels facilitant les échanges entre les équipes.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

I - Impôts et finances

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	1'900'000	0	0	380'000	20%	380'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2025

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique I qui ne sont pas couverts par des crédits spécifiques (ex : OPUS et divers systèmes d'information en relation avec la fiscalité).

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

J - Justice

Dépenses totales 2025 : 16,6 millions (Budget 2024 : 15,4 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

J01 Pouvoir judiciaire

Principaux projets et priorités pour 2025

a) Bâtiments et constructions

Réaliser des études ainsi que des travaux d'adaptation et d'aménagements liés à l'évolution de l'activité judiciaire : intégration de nouveaux effectifs, rocadés pour améliorer l'efficacité des juridictions, besoins liés à la vétusté et surdensification actuelle des locaux.

b) Système d'information et de communication

Participer au financement du projet fédéral Justitia 4.0 et réaliser des pilotes.

Poursuivre la phase de réalisation dans le projet eDossier judiciaire de dématérialisation du dossier judiciaire.

Continuer l'adaptation du système d'information existant induite par le projet national Justitia 4.0.

Poursuivre la phase de réalisation et de déploiement du projet de refonte de l'application de gestion des inventaires de valeurs et biens saisis sur décision des autorités judiciaires pénales et conservés par l'Etat, utilisée par la police et le Pouvoir judiciaire (investissements sur la politique publique H).

Continuer le projet de modernisation de la chaîne de production de documents des procédures judiciaires depuis l'application métier.

Poursuivre l'adaptation du système d'information du Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant selon les évolutions définies dans le cadre des projets de réforme menés par le Pouvoir judiciaire et l'administration cantonale.

Mener la phase d'étude de solutions du projet de construction du journal financier pénal, faisant partie du programme Exécution des décisions pénales.

Poursuivre la sécurisation des systèmes d'information en renforçant la sécurisation de la place de travail de l'utilisateur et en mettant en place des solutions de contrôle d'accès aux données judiciaires.

Mener les projets d'adaptation du système d'information en lien avec la gestion de l'obsolescence et le changement technologique java.

Poursuivre les projets en lien avec la fiabilisation de l'acheminement du courrier et la mise en œuvre de nouveaux modes d'affranchissement (A+).

Améliorer et compléter les outils de gestion et de réservation des salles d'audience.

Refondre le site intranet du Pouvoir judiciaire.

c) Equipements et autres investissements

Aménager des places de travail, salles d'audiences et équipements de sécurité.

Acquérir du mobilier et matériel en adéquation avec la croissance des effectifs du Pouvoir judiciaire.

Financer des opérations accessoires aux travaux d'assainissement des locaux.

Renouveler des équipements.

J - Justice

Crédit d'ouvrage

1013202 - Justitia 4.0

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	4'146'000	119'565	738'378	1'260'000	30%	521'622
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13202, votée le 17/01/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 23'813'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 1'729'000 francs en faveur de la plateforme fédérale Justitia.Swiss pour mettre en œuvre le dossier judiciaire numérique (eDossier judiciaire).

Un crédit de 18'578'000 francs est prévu pour le pouvoir judiciaire en vue de l'adaptation de son système d'information et l'équipement des places de travail des salles de consultation et des salles d'audience (16'849'000 francs) et pour le versement de la subvention cantonale d'investissement pour la plateforme fédérale Justitia.Swiss (1'729'000 francs)

En outre, un crédit de 4'146'000 francs est prévu pour l'acquisition des infrastructures et matériels informatiques nécessaires par l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique.

Enfin, un crédit de 2'818'000 francs est prévu pour les travaux de transformation des salles d'audience par l'office cantonal des bâtiments.

Objectifs annuels 2025

Dans le cadre de la solution eDossier judiciaire, mise en œuvre de l'infrastructure pour les pilotes de la plateforme Justitia.Swiss et de l'application de dossier judiciaire électronique en l'interconnectant au système fédéral.

Réalisation de l'infrastructure pour le processus de numérisation.

Objectifs annuels 2024

Installation des premiers éléments d'infrastructure pour la solution eDossier choisie.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	2'818'000	34'148	299'863	625'000	22%	325'137
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13202, votée le 17/01/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 23'813'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 1'729'000 francs en faveur de la plateforme fédérale Justitia.Swiss pour mettre en œuvre le dossier judiciaire numérique (eDossier judiciaire).

Un crédit de 18'578'000 francs est prévu pour le pouvoir judiciaire en vue de l'adaptation de son système d'information et l'équipement des places de travail des salles de consultation et des salles d'audience (16'849'000 francs) et pour le versement de la subvention cantonale d'investissement pour la plateforme fédérale Justitia.Swiss (1'729'000 francs)

En outre, un crédit de 4'146'000 francs est prévu pour l'acquisition des infrastructures et matériels informatiques nécessaires par l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique.

Enfin, un crédit de 2'818'000 francs est prévu pour les travaux de transformation des salles d'audience par l'office cantonal des bâtiments.

Objectifs annuels 2025

Réaliser les travaux d'aménagement et d'équipement des salles d'audience et de consultation en fonction de l'avancement du projet.

Objectifs annuels 2024

Réaliser les études et exécuter les prototypes des petites, moyennes et grandes salles d'audience sur les 7 sites occupés par le Pouvoir judiciaire (PJ).

J - Justice

CR 1401 - Administration du Pouvoir judiciaire

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	18'578'000	924'594	2'461'759	3'404'000	18%	942'241
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13202, votée le 17/01/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 23'813'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 1'729'000 francs en faveur de la plateforme fédérale Justitia.Swiss pour mettre en œuvre le dossier judiciaire numérique (eDossier judiciaire).

Un crédit de 18'578'000 francs est prévu pour le pouvoir judiciaire en vue de l'adaptation de son d'information et l'équipement des places de travail des salles de consultation et des salles d'audience (16'849'000 francs) et pour le versement de la subvention cantonale d'investissement pour la plateforme fédérale Justitia.Swiss (1'729'000 francs)

En outre, un crédit de 4'146'000 francs est prévu pour l'acquisition des infrastructures et matériels informatiques nécessaires par l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique.

Enfin, un crédit de 2'818'000 francs est prévu pour les travaux de transformation des salles d'audience par l'office cantonal des bâtiments.

Objectifs annuels 2025

Réalisation des pilotes de la plateforme Justitia.Swiss et application de dossier judiciaire électronique. Mise en œuvre du processus de numérisation, adaptation du système d'information existant et équipement des salles et installation des postes de travail en lien avec le projet eDossier judiciaire.

Objectifs annuels 2024

Poursuite de la phase de conception du eDossier judiciaire selon la solution choisie courant 2023.

Crédit de renouvellement

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	43'807'226	16'765'293	7'119'223	563'258	1%	-6'555'965
Recettes	0	145	0	0		0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Les crédits de renouvellement 2020-2024 s'achèvent à l'issue de l'exercice 2024. Il est cependant admis que les engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pourront être comptabilisés sur les trois premiers mois de l'exercice 2025.

Objectifs annuels 2024

Sur les bâtiments du Pouvoir judiciaire, continuer les travaux de rénovation (toitures, façades, sûreté, mise en conformité des installations techniques, etc.) et la modernisation des contrôles d'accès. Sur demande du Pouvoir judiciaire, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qui le concernent.

J - Justice

2013429 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - PJ

CR 1401 - Administration du Pouvoir judiciaire

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	23'600'000	0	0	4'720'000	20%	4'720'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13429, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 23'600'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du Pouvoir judiciaire.

Objectifs annuels 2025

Aménager les places de travail et les espaces communs.

Améliorer l'accueil des personnes ainsi que le niveau de sécurité des bâtiments et personnes.

Concrétiser les projets informatiques conformément à la priorisation faite par le comité de direction du Pouvoir judiciaire.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	29'916'000	0	0	5'983'200	20%	5'983'200
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Sur les bâtiments du Pouvoir judiciaire, continuer et réaliser les travaux de rénovation (toitures, façades, sureté, mise en conformité des installations techniques).

Sur demande du Pouvoir judiciaire, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qu'il occupe.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

K - Santé

Dépenses totales 2025 : 59,7 millions (Budget 2024 : 76,9 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- K01 Réseau de soins
- K02 Régulation et planification sanitaire
- K03 Sécurité sanitaire, promotion de la santé et prévention

Principaux projets et priorités pour 2025

a) Bâtiments et constructions

Verser aux HUG les subventions relatives à la rénovation et à l'agrandissement des blocs opératoires (phase 2 du projet HYBOU), ainsi qu'à la 4^{ème} et dernière étape de la rénovation de la maternité.

Poursuivre les études pour l'hôpital des enfants.

Poursuivre les projets de renouvellement du parc immobilier selon le programme quinquennal établi.

b) Système d'information et de communication

HUG

Dossier patient informatisé

- Poursuivre le projet SIMAAP (système d'information de médecine aigüe adulte et pédiatrique) avec la mise en production du logiciel Grimoire pour les soins intensifs adultes ainsi qu'en anesthésie.
- Les déploiements se poursuivront pour la pédiatrie et la néonatalogie en 2026.

Equipement du 2^{ème} DataCenter

- A la suite de l'appel d'offres, sélectionner l'hébergeur du DataCenter et effectuer la migration des données en 2025.

Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)

- Intégration du plan de médication partagée au logiciel de prescription Presco, réconciliation médicamenteuse, chatbot médicament à la sortie de l'hôpital.
- Outils de collecte de résultats des patients.
- Dématérialisation des processus administratifs : télémedecine, préparation du portail pour le réseau, ordonnance/signature électronique, ouverture d'Infomed vers le réseau.

Poursuivre les projets de renouvellement du parc informatique selon le programme quinquennal établi.

IMAD

Initialiser le remplacement des solutions de gestion financière, comptable et administrative de l'institution, ceci afin de pallier la forte obsolescence des systèmes. Le renouvellement par des solutions modernes permettra un pilotage financier et administratif optimal et pourra ainsi répondre aux enjeux opérationnels et aux exigences d'optimisation et d'efficience des processus.

c) Equipements et autres investissements

HUG

Poursuivre les projets de renouvellement des équipements biomédicaux et logistiques ainsi que les équipements médico-techniques lourds selon le programme quinquennal établi.

IMAD

Poursuivre le renouvellement des équipements (mobilier, appareils de sécurité) et procéder aux rénovations des sites opérationnels localisés dans le canton.

Office cantonal de la santé (OCS)

- Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information.
- Renouveler le mobilier et les équipements de l'OCS et des services qui lui sont rattachés.

K - Santé

Crédit d'ouvrage

1012295 - Informatique IMAD 2018-2021 - subvention

CR 0617 - Office
cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	3'956'000	2'850'336	800'000	600'000	15%	-200'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12295, votée le 30/08/2018, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 3'956'000 francs, pour les exercices 2018 à 2021, destiné à la digitalisation des services du système d'information au regard de l'évolution des prestations de l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD).

La disponibilité du crédit d'investissement s'éteint à fin 2023 conformément à l'article 6 de la loi. La commission des travaux du 10/10/2023 a accepté la prorogation de la disponibilité du crédit jusqu'au 31/12/2025.

Objectifs annuels 2025

Finaliser le déploiement du système de gestion de la relation client (CRM) reposant sur la mise en œuvre du dossier client numérisé (DCN) regroupant tous les documents relatifs à la prise en charge des clients.

Initier le déploiement d'outils permettant un renforcement du travail collaboratif incluant la finalisation de la mise en place d'une gestion électronique des documents (GED).

Objectifs annuels 2024

Poursuivre le déploiement du système de gestion de la relation client (CRM) reposant sur la mise en œuvre du dossier client numérisé (DCN) regroupant tous les documents relatifs à la prise en charge des clients.

Initier le déploiement d'outils permettant un renforcement du travail collaboratif incluant la finalisation de la mise en place d'une gestion électronique des documents (GED).

1012724 - HUG - Rénovation et agrandissement des blocs opératoires - Phase 2 - subvention

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	20'000'000	9'424'895	6'745'000	3'830'106	19%	-2'914'894
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12724, votée le 30/10/2020, ouvrant un crédit de 20'000'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement au bénéfice des Hôpitaux universitaires de Genève pour la rénovation de 3 salles d'opération et la création de 2 salles d'opération multimodales.

Objectifs annuels 2025

Verser le solde de la subvention à la fin des travaux qui est prévue en 2025.

Objectifs annuels 2024

Verser la subvention en fonction de l'avancement des travaux.

K - Santé

1012855 - HUG - Dossier Patient Informatisé (soins intensifs et anesthésie)

CR 0617 - Office
cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	10'656'000	3'590'552	3'412'000	2'000'000	19%	-1'412'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12855, votée le 13/04/2021, ouvrant un crédit de 10'656'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) pour l'acquisition d'une solution informatique unique et commerciale répondant aux besoins de prise en charge des patients en anesthésie, aux soins intensifs adultes, aux soins intensifs de pédiatrie et en néonatalogie.

Objectifs annuels 2025

Mettre en production le logiciel Grimoire pour les soins intensifs adultes ainsi qu'en anesthésie, les logiciels actuels n'étant plus supportés.

A la suite de la mise en service attendue en octobre 2024, certaines évolutions seront également apportées aux soins intensifs pédiatriques et néo-natologiques.

Objectifs annuels 2024

Le projet SIMAAP se poursuit en 2024 avec le paramétrage de l'outil, les développements supplémentaires côté Grimoires et les intégrations nécessaires avec le système d'information HUG.

Plusieurs déploiements sont prévus pour la pédiatrie, la néonatalogie, les soins intensifs adultes et l'anesthésie d'ici fin 2024.

1012980 - HUG - Maternité 4^{ème} étape

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	45'985'195	1'869'260	1'000'000	5'000'000	11%	4'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12980, votée le 08/04/2022, ouvrant un crédit de 52'000'000 francs au titre de subvention d'investissement au bénéfice des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) pour la rénovation et l'équipement du bâtiment principal de la Maternité, étape 4.

La part prévue pour la rénovation est de 45'985'195 francs et la part prévue pour la subvention des équipements est de 6'014'805 francs.

Objectifs annuels 2025

Verser la subvention en fonction de l'avancement des travaux.

Objectifs annuels 2024

Verser la subvention en fonction de l'avancement des travaux.

K - Santé

1013004 - Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	10'887'000	826'989	1'000'000	500'000	5%	-500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13004, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 7'523'000 francs et deux crédits au titre de subventions cantonales d'investissement de 6'077'000 francs en faveur des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et de 1'300'000 francs en faveur de l'institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) pour la période 2021-2026 dans la santé numérique, soit un total de 14'900'000 francs.

Le crédit présenté dans ce cartouche couvre une portion du crédit d'investissement de 7'343'000 francs ainsi que le crédit d'investissement supplémentaire de 3'544'000 francs accordé par le Grand Conseil le 24/03/2023 (loi 13227).

Objectifs annuels 2025

Création d'un portail santé genevois s'adressant aux professionnels de santé, institutions, patients et leurs représentants.

Exécution de la stratégie cantonale de télémédecine ayant pour but de faciliter l'accès aux soins et de décongestionner les urgences.

Ouverture du référentiel des professionnels de la santé pour les HUG, l'IMAD et l'OCS pour faciliter les échanges au sein du réseau de santé.

Objectifs annuels 2024

Poursuite des projets priorités par le comité de programme : référentiels partagés; mise en œuvre de la GenèveID au sein de l'IMAD.

Lancement des projets Télémédecine en vue d'un élargissement des cas d'usage, Plan de médication partagé (PMP) avec un projet HUG de réconciliation médicamenteuse, raccordement d'une application de gestion de la médication et l'industrialisation du PMP avec CARA.

K - Santé

CR 0617 - Office
cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	7'557'000	429'199	2'500'000	500'000	7%	-2'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13004, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 7'523'000 francs et deux crédits au titre de subventions cantonales d'investissement de 6'077'000 francs en faveur des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et de 1'300'000 francs en faveur de l'institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) pour la période 2021-2026 dans la santé numérique, soit un total de 14'900'000 francs.

Le crédit présenté dans ce cartouche couvre les subventions cantonales d'investissement pour un montant total de 7'377'000 francs et une portion du crédit d'investissement pour l'office cantonal de la santé d'un montant de 180'000 francs.

Un crédit d'investissement supplémentaire de 3'544'000 francs a été voté le 24/03/2023 (loi 13227).

Objectifs annuels 2025

HUG :

- outil de collecte de résultats des patients : sortie du module actuel pour le réseau
- développement de la télémédecine en lien avec vision cantonale,
- ouverture d'Infomed vers le réseau,
- préparation du portail pour le réseau,
- réconciliation médicamenteuse,
- intégration Plan de Médication Partagée à Presco,
- chatbot médicament à la sortie de l'hôpital,
- ordonnance signature électronique.

IMAD :

- Initialisation des développements concernant la domotique.

Objectifs annuels 2024

HUG :

- itinéraire clinique en réseau,
- intégration du plan de soins partagés aux outils métiers,
- outils de collecte de résultats des patients: coordination IMAD, HUG, médecins de ville,
- dématérialisation processus administratif : outil de réservation en ligne,
- télémédecine,
- plan de médication partagé.

IMAD :

- 180'000 francs, développement domotique (projets pilotes au domicile des clients).

K - Santé

1013379 - HUG - Externalisation du DataCenter informatique «OPERA» - subvention

CR 0617 - Office cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	8'900'000	0	1'000'000	5'500'000	62%	4'500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13379, votée le 26/01/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 8'900'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement au bénéfice des Hôpitaux universitaires de Genève pour l'externalisation de l'hébergement du DataCenter informatique « OPERA ».

Objectifs annuels 2025

Sélectionner l'hébergeur du DataCenter et effectuer les travaux de migration des données.

Objectifs annuels 2024

Sélectionner l'hébergeur du DataCenter et démarrer les travaux de migration des données sous réserve du vote de la loi.

1013406 - HUG - Hôpital des Enfants (HDE) - étude

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	16'200'000	0	1'500'000	3'000'000	19%	1'500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13406, votée le 31/05/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 16'200'000 francs destiné aux études sur la construction d'un nouveau bâtiment hospitalier pour les enfants et les adolescents.

Objectifs annuels 2025

Elaborer l'avant-projet.

Objectifs annuels 2024

Lancer les études.

K - Santé

Crédit de renouvellement

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments		Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
	Dépenses	824'685	3'449'270	338'759	115'884	14%	-222'875
	Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Les crédits de renouvellement 2020-2024 s'achèvent à l'issue de l'exercice 2024. Il est cependant admis que les engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pourront être comptabilisés sur les trois premiers mois de l'exercice 2025.

Objectifs annuels 2024

Réaliser des travaux de transformation à la demande du département de la santé et des mobilités (DSM).

2013424 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM

CR 0601 - Secrétariat général		Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
	Dépenses	2'445'000	0	0	490'000	20%	490'000
	Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13424, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 3'317'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la santé et des mobilités.

Objectifs annuels 2025

Procéder au renouvellement du matériel et des équipements scientifiques du service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV).

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

K - Santé

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	1'000'000	0	0	200'000	20%	200'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.
Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2025

Améliorer et moderniser les systèmes d'information de la politique publique K -Santé.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	252'000	0	0	50'400	20%	50'400
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Réaliser des travaux de transformation à la demande du département de la santé et des mobilités (DSM).

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

K - Santé

2013435 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - HUG

CR 0617 - Office cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	221'600'000	0	0	32'400'000	15%	32'400'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13435, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 221'600'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les projets d'investissement de renouvellement et de maintenance du parc immobilier, informatique et des équipements des HUG, selon le programme défini par les trois commissions spécialisées au sein des HUG et validé par le Comité de direction.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

2013436 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - IMAD

CR 0617 - Office cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	16'000'000	0	0	5'500'000	34%	5'500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13436, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 16'000'000 de francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement de l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD).

Objectifs annuels 2025

Remplacer les équipements et le mobilier des locaux ainsi que le matériel informatique des équipes de terrain et de support. Poursuivre le renouvellement du socle applicatif pour les collaborateurs de terrain ainsi que des solutions de gestion financière, comptable et administrative afin de pouvoir répondre aux enjeux opérationnels et aux exigences d'optimisation et d'efficience des processus.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

L - Economie et emploi

Dépenses totales 2025 : 1,1 millions (Budget 2024 : 3,2 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

L01	Réinsertion des demandeurs d'emploi
L02	Régulation du marché du travail et du commerce
L03	Promotion économique et tourisme

Principaux projets et priorités pour 2025

a) Bâtiments et constructions

Réaliser les travaux de transformation des bâtiments occupés par les offices.

b) Système d'information et de communication

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs au marché du travail et au commerce.

c) Equipements et autres investissements

Renouveler le mobilier et les équipements des offices participant à la mise en œuvre de cette politique publique ainsi que les équipements scientifiques de la Fondation Genevoise pour l'Innovation Technologique (FONGIT).

L - Economie et emploi

Crédit de renouvellement

2013425 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DEE

CR 0750 - Présidence
- DEE

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	1'380'000	0	0	276'000	20%	276'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13425, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 1'480'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la santé et des mobilités.

Objectifs annuels 2025

Renouveler le matériel et mobilier des offices du département de l'économie et de l'emploi soit, l'office cantonal de l'emploi (OCE), l'office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT) et l'office cantonal de l'économie et de l'innovation (OCEI), ainsi que les équipements scientifiques de la Fondation genevoise pour l'Innovation Technologique (FONGIT).

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office
cantonal des
systèmes
d'information et du
numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	3'300'000	0	0	660'000	20%	660'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2025

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs au marché du travail et au commerce.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

L - Economie et emploi

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	816'000	0	0	163'200	20%	163'200
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Réaliser des travaux de transformation à la demande du département de l'économie et de l'emploi (DEE).

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.



M - Mobilité

Dépenses totales 2025 : 173,0 millions (Budget 2024 : 194,0 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- M01 Transport et mobilité
- M02 Infrastructures routières et de transports
- M03 Admission à la circulation routière et à la navigation

Principaux projets et priorités pour 2025

- a) Renforcer le développement du réseau des transports publics dans le cadre du plan d'action des transports collectifs (PATC) 2024-2028

Transports ferroviaires régionaux

- Poursuivre les études sur le développement du réseau ferroviaire (loi H 1 60) dans le cadre du programme Léman 2030, notamment celles de la gare souterraine de Cornavin (loi 11912), et achever les travaux de la gare de Vernier permettant de finaliser la mise aux normes de la ligne de la Plaine.
- Réaliser les études préliminaires pour la future nouvelle ligne ferroviaire régionale Nord-Sud (loi 13176).

Lignes de tramways

- Tram Genève - Saint-Julien-en-Genevois (tronçon Ziplo - Perly) : poursuivre les procédures dans le cadre du traitement des recours au tribunal administratif fédéral en vue d'obtenir la décision d'approbation des plans.
- Tram des Nations : démarrer les travaux dès l'obtention de la décision d'approbation des plans.
- Poursuivre les études préliminaires de l'axe tangentiel dans le cadre développement du réseau à l'horizon 2028-2035 (loi 13192).

Autobus, trolleybus et bus à recharge rapide

- Bus à haut niveau de service (BHNS) : poursuivre les travaux entre Meyrin – Hôpital de La Tour et le centre de la commune de Vernier; obtenir les autorisations de construire pour les différents secteurs du projet entre Genève et Vernier; continuer les travaux de l'axe Frontenex et les travaux du BHNS jusqu'à Veyrier.
- Poursuivre le subventionnement aux TPG pour l'électrification de la flotte de véhicules (loi 13059).

- b) Assurer le développement et l'entretien du réseau routier dans le cadre du plan d'action du réseau routier (PARR) 2024-2028

- Poursuivre les études et réalisations d'infrastructures cantonales de mobilité issues des projets d'agglomération, dont celles du boulevard des Abarois et du quai de Cologny.
- Renouveler l'installation des équipements de signalisation lumineuse dans le centre de l'agglomération.

- Finaliser les études complémentaires pour la traversée du lac (loi 12164) et présenter le dossier du contournement est à la confédération dans le cadre du programme stratégique de développement (PRODES) des routes nationales.
 - Accompagner les projets autoroutiers en tenant compte du résultat de la votation populaire de novembre 2024 refusant l'élargissement du tronçon autoroutier entre le Vengeron et Nyon.
 - Poursuivre l'assainissement du bruit des routes cantonales (mesures OPB) et les travaux d'entretien et de renouvellement des infrastructures du réseau cantonal.
- c) Poursuivre le développement d'infrastructures destinées aux mobilités actives dans le cadre du plan d'action des mobilités actives (PAMA) 2024-2028
- Etudier et réaliser les aménagements piétons et cyclables inscrits dans le plan d'action.
 - Poursuivre les études préliminaires pour la réalisation d'axes forts vélos (loi 13061).

M - Mobilité

Crédit d'ouvrage

1000150 - Construction lignes de transports publics (H 1 50)

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	77'145'000	33'278'776	1'020'000	600'000	1%	-420'000
Recettes	0	0	0	0		0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 50, votée le 17/03/1988. L'ensemble des modes de transports collectifs et semi-collectifs est organisé de manière à offrir un réseau complet au service des déplacements des personnes. D'entente avec les entreprises exploitant des lignes de transports publics, le Conseil d'Etat établit un plan directeur du réseau qui détermine son évolution pour une période pluriannuelle.

Renforcer le réseau des transports publics dans le but d'améliorer la desserte urbaine, régionale et transfrontalière de l'agglomération et de façon à augmenter significativement la capacité d'accueil.

Développer des lignes de tramway par étapes, partout où cela est possible en site protégé, tout en réservant des possibilités d'extension aux extrémités et d'interconnexion de lignes supplémentaires.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 12553, votée le 26/06/2020, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 903'800'000 francs. Cette modification a été effectuée afin d'actualiser les montants des projets inscrits dans la loi et d'ouvrir les crédits alloués conformément aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière (LGAF).

Objectifs annuels 2025

Tram Genève - Saint-Julien-en-Genevois (étape 2) : poursuivre la procédure de recours sur la décision d'approbation des plans (DAP).

Tram des Nations Grand-Saconnex : obtenir la DAP de modification sur le secteur Susette.

Bus à haut niveau de service (BHNS) Genève-Vernier-ZIMEYSA (GVZ) : continuer les démarches d'autorisation de construire (AC) pour les différents tronçons.

TC CERN-frontière : obtenir l'AC.

Objectifs annuels 2024

Tram Genève-Saint-Julien-en-Genevois : obtenir l'autorisation de construire pour le tronçon ZIPLO - Saint-Julien-en-Genevois (étape 2).

Tram Nations Grand-Saconnex : recevoir la décision d'approbation des plans (DAP).

Bus à haut niveau de service (BHNS) Genève-Vernier-ZIMEYSA (GVZ) : continuer les démarches d'autorisations de construire pour les différents tronçons.

Requalification Louis-Casaï : poursuivre les études.

M - Mobilité

CR 0611 - Office
cantonal du génie
civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	826'655'000	198'148'329	47'230'000	33'700'000	4%	-13'530'000
Recettes	166'780'000	53'066'926	8'410'000	5'970'000	4%	-2'440'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 50, votée le 17/03/1988. L'ensemble des modes de transports collectifs et semi-collectifs est organisé de manière à offrir un réseau complet au service des déplacements des personnes. D'entente avec les entreprises exploitant des lignes de transports publics, le Conseil d'Etat établit un plan directeur du réseau qui détermine son évolution pour une période pluriannuelle.

Renforcer le réseau des transports publics dans le but d'améliorer la desserte urbaine, régionale et transfrontalière de l'agglomération et de façon à augmenter significativement la capacité d'accueil.

Développer des lignes de tramway par étapes, partout où cela est possible en site protégé, tout en réservant des possibilités d'extension aux extrémités et d'interconnexion de lignes supplémentaires.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 12553, votée le 26/06/2020, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 903'800'000 francs. Cette modification a été effectuée afin d'actualiser les montants des projets inscrits dans la loi et d'ouvrir les crédits alloués conformément aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière (LGAF).

Objectifs annuels 2025

Tram des Nations Grand-Saconnex : commencer les travaux.

Bus à haut niveau de service (BHNS) Genève-Vernier-ZIMEYSA (GVZ) : poursuivre les travaux sur les premiers secteurs.

BHNS Grands-Esserts : poursuivre les travaux.

Axe Frontenex : poursuivre les travaux.

Axe CERN-frontière : lancer les appels d'offres.

Percevoir les recettes fédérales.

Objectifs annuels 2024

Tram des Nations Grand-Saconnex : commencer les travaux.

Tram Saint-Julien-en-Genevois : finaliser les aménagements associés à la mise en service du tronçon Palettes-ZIPLO et démarrer les travaux du tronçon ZIPLO - Saint-Julien-en-Genevois.

BHNS Genève-Vernier-ZIMEYSA (GVZ) : débiter les travaux.

BHNS Grands-Esserts : continuer les travaux.

Axe Frontenex : démarrer les travaux.

M - Mobilité

1000160 - Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60)

CR 0515 - Office de
l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	0	2'800	0	1'000'000		1'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi LDIF-GE (rsGE H 1 60), votée le 27/01/2011, sur le développement des infrastructures ferroviaires. Favoriser le développement de l'offre et des infrastructures ferroviaires bénéficiant et susceptibles de bénéficier de financements fédéraux, notamment dans le cadre du nouveau Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) suite à l'entrée en vigueur du Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF).

Financer la participation cantonale aux différents projets sous forme de subventions ou de prêts remboursables sous conditions.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 11912, votée le 22/09/2016, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 425'280'000 francs relatif à l'extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève.

La loi H 1 60 a été actualisée pour tenir compte des nouvelles bases légales fédérales et l'étape 2025 du programme de développement stratégique (PRODES), qui prévoit notamment le financement fédéral de l'extension de capacité du nœud de Genève (gare souterraine à Cornavin).

Objectifs annuels 2025

Dès l'entrée en force de l'autorisation de construire (déposée en avril 2024), débiter les travaux de la passerelle de Pré-Bois qui permettra de relier le quartier de l'Etang à la gare de Vernier par la Voie verte.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

M - Mobilité

CR 0603 - Office
cantonal des
transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	32'605'000	14'041'076	4'580'000	1'000'000	3%	-3'580'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi LDIF-GE (rsGE H 1 60), votée le 27/01/2011, sur le développement des infrastructures ferroviaires. Favoriser le développement de l'offre et des infrastructures ferroviaires bénéficiant et susceptibles de bénéficier de financements fédéraux, notamment dans le cadre du nouveau Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) suite à l'entrée en vigueur du Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF).

Financer la participation cantonale aux différents projets sous forme de subventions ou de prêts remboursables sous conditions.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 11912, votée le 22/09/2016, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 425'280'000 francs relatif à l'extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève.

La loi H 1 60 a été actualisée pour tenir compte des nouvelles bases légales fédérales et l'étape 2025 du programme de développement stratégique (PRODES), qui prévoit notamment le financement fédéral de l'extension de capacité du nœud de Genève (gare souterraine à Cornavin).

Objectifs annuels 2025

Extension nœud de Genève : poursuivre les études du projet principal et préparation de la procédure d'approbation des plans.

Halte de Châtelaine : continuer les études de coordination avec les projets connexes (pont de l'Ecu, gare souterraine, plan localisé de quartier - PLQ Voies CFF).

Objectifs annuels 2024

Extension nœud de Genève : poursuivre les études du projet principal et lancer la procédure d'approbation des plans.

Halte de Châtelaine : continuer les études de coordinations avec les projets connexes (pont de l'Ecu, gare souterraine, PLQ Voies CFF).

Quais Genève-La Plaine : poursuivre des études d'insertion de la voie verte en gare de Vernier (passerelle de Pré-Bois).

M - Mobilité

1000170 - Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)

CR 0501 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	35'616'140	1'184'323	0	1'074'700	3%	1'074'700
Recettes	0	43'650	0	0		0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1ère génération.

Le crédit total des recettes d'investissement du projet n'est pas défini par la loi. Le montant a été réévalué et réalloué entre les différents centres de responsabilité afin de mieux tenir compte des évolutions du projet.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté hors TVA et renchérissement, valeur 2005.

Objectifs annuels 2025

Verser les subventions cantonales à la commune de Lancy pour la réalisation de la passerelle Tivoli et à la ville de Thônex pour la mesure d'accompagnement paysagère du Foron.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

CR 0515 - Office de
l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	68'438'860	70'278'423	3'300'000	1'900'000	3%	-1'400'000
Recettes	16'087'000	27'462'272	650'000	0	0%	-650'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1ère génération.

Le crédit total des recettes d'investissement du projet n'est pas défini par la loi. Le montant a été réévalué et réalloué entre les différents centres de responsabilité afin de mieux tenir compte des évolutions du projet.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté hors TVA et renchérissement, valeur 2005.

Objectifs annuels 2025

Interface CEVA Chêne-Bourg : terminer les derniers aménagements prévus et mise en service de l'ensemble de la mesure.

Objectifs annuels 2024

Pont-Rouge : clôture et décompte final à la Confédération afin de percevoir la dernière tranche de la subvention fédérale.

Chêne-Bourg : poursuivre les travaux de la 3^{ème} étape de la mesure en coordination avec les autres chantiers sur le site.

Voie Verte Fonderie (Carouge) : suite aux modifications liées à la sécurisation des berges, terminer les travaux de cette mesure.

M - Mobilité

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	14'000'000	16'409'048	600'000	1'000'000	7%	400'000
Recettes	2'090'000	979'000	350'000	220'000	11%	-130'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1ère génération.

Le crédit total des recettes d'investissement du projet n'est pas défini par la loi. Le montant a été réévalué et réalloué entre les différents centres de responsabilité afin de mieux tenir compte des évolutions du projet.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté hors TVA et renchérissement, valeur 2005.

Objectifs annuels 2025

Mesure d'accompagnement paysager du Foron : finaliser des études et déposer l'autorisation de construire pour les tronçons 9-14 allant de la douane de Moillesulaz jusqu'à l'embouchure du Foron.

Route de Chancy : finaliser les travaux de requalification de la route de Chancy autour de la ferme urbaine (objectifs reportés de 2023 à 2025) et percevoir l'avant-dernière tranche de subvention fédérale.

Objectifs annuels 2024

Finaliser les travaux de requalification de la route de Chancy autour de la ferme urbaine (objectifs reportés de 2023 à 2024) et percevoir l'avant-dernière tranche de la subvention fédérale.

Mesure d'accompagnement paysager (MAP) du Foron : réaliser la Promenade des lucanes entre Moillesulaz et l'embouchure du Foron et contrôle qualitatif des plantations livrées sur le tronçon Belle idée - Moillesulaz

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	199'585'000	227'636'814	9'140'000	1'050'000	1%	-8'090'000
Recettes	32'703'000	8'431'889	500'000	600'000	2%	100'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1ère génération.

Le crédit total des recettes d'investissement du projet n'est pas défini par la loi. Le montant a été réévalué et réalloué entre les différents centres de responsabilité afin de mieux tenir compte des évolutions du projet.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté hors TVA et renchérissement, valeur 2005.

Objectifs annuels 2025

Route de Thonon : poursuivre les démarches pour déposer l'autorisation de construire pour la construction d'un aménagement cyclable (chemins de Charvel et des Tattes).

Tunnel et route des Nations : établir les décomptes finaux.

Objectifs annuels 2024

Route de Thonon : déposer l'autorisation de construire pour la construction d'un aménagement cyclable (chemins de Charvel et des Tattes).

Saint-Genis - ZIMEYSA : démarrer les travaux d'aménagement mode doux pour la partie suisse. Tunnel et route des Nations : terminer les travaux et les installations d'équipement pour une mise en service en 2024.

M - Mobilité

1008644 - Mesures OPB

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	85'000'000	77'982'771	2'200'000	1'100'000	1%	-1'100'000
Recettes	21'500'000	18'180'884	500'000	560'000	3%	60'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8644, votée le 28/03/2003, ouvrant un crédit d'investissement de 85'000'000 francs sur une période de 11 ans (2002-2012) avec subvention pour les études et les mesures d'assainissement des nuisances sonores des routes cantonales et nationales.

Son but est d'assainir les nuisances sonores des routes cantonales et nationales en application de la loi sur la protection de l'environnement (LPE) du 7 octobre 1983 et de l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) du 15 décembre 1986.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les études et la mise en place des mesures préconisées pour 2025, notamment par la pose d'enrobés phonoabsorbants, la modération de trafic, les murs antibruit, pour assainir les tronçons des routes du réseau cantonal selon le programme pluriannuel et la convention de programme entre l'État de Genève et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

Objectifs annuels 2024

Poursuivre les études et la mise en place des mesures préconisées pour 2024, notamment par la pose d'enrobés phonoabsorbants, la modération de trafic, les murs antibruit, pour assainir les tronçons des routes du réseau cantonal selon le programme pluriannuel et la convention de programme entre l'État de Genève et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

1011758 - Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	16'299'000	7'024'761	1'960'000	1'000'000	6%	-960'000
Recettes	3'499'000	1'267'000	500'000	0	0%	-500'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11758, votée le 29/01/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 11'989'000 francs pour l'aménagement des infrastructures de mobilité nécessaires au développement du quartier de l'Etang et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 4'310'000 francs versés aux CFF destiné à la reconstruction et la conservation du pont CFF franchissant le chemin Philibert-de-Sauvage à Vernier.

Objectifs annuels 2025

Accès route de Meyrin : poursuivre les travaux d'une partie des aménagements pour l'accès à la route de Meyrin depuis le quartier de l'Etang et équiper les carrefours en signalisation.

Objectifs annuels 2024

Quartier Etang : obtenir l'autorisation de construire et débiter les travaux d'une partie des aménagements pour l'accès à la route de Meyrin depuis le quartier de l'Etang.

M - Mobilité

1011791 - Mobilités douces (H 1 80)

CR 0611 - Office
cantonal du génie
civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	7'835'000	3'518'802	2'000'000	2'020'000	26%	20'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11791, votée le 4/11/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 8'000'000 francs pour la réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2015-2018.

Un crédit de 7'835'000 francs est prévu pour les travaux de génie civil et de 165'000 francs pour les équipements.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les travaux d'aménagement de pistes cyclables bilatérales sur le tronçon de la route de Jussy, en tenant compte des délais liés au nouvel appel d'offres pour sa réalisation.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre les travaux d'aménagement de pistes cyclables bilatérales sur le tronçon de la route de Jussy.

1011863 - Projet d'agglomération de deuxième génération

CR 0501 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	103'960'000	232'593	0	990'000	1%	990'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Objectifs annuels 2025

Verser la subvention cantonale à la commune de Versoix pour la réalisation de stationnement vélo et l'amélioration de l'intermodalité à la gare de Versoix et à la gare de Pont-Céard.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

M - Mobilité

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	24'820'000	4'923'830	4'555'000	6'140'000	25%	1'585'000
Recettes	5'250'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Un crédit de 24'820'000 francs est prévu pour les études et les travaux de l'office de l'Urbanisme.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2014.

Objectifs annuels 2025

Voie Verte Rive Droite:

- Gares de Vernier et Meyrin : déposer les autorisations de construire,
- Genève-Vernier : finaliser les modifications exigées par les CFF et démarrer les travaux,
- Vernier-Satigny : lancer les appels d'offres et débiter les travaux (Meyrin-Satigny). Les travaux à Vernier sont sujets à des recours.

Optimisation gare de Satigny : déposer la demande d'autorisation de construire.

Objectifs annuels 2024

Voie Verte Rive Droite:

- tronçons gare de Vernier et ZIMEYSA : en raison des adaptations nécessaires, poursuivre les études de projet d'ouvrage,
- tronçon Genève-Centre de Vernier : démarrer les travaux en coordination avec les travaux CFF,
- tronçon Vernier-Meyrin : avancement dépendant de l'issue des recours déposés.

Optimisation gare de Satigny : réaliser les études de projet d'ouvrage.

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	12'370'000	6'363'698	880'000	600'000	5%	-280'000
Recettes	0	1'573'000	0	0		0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Un crédit de 12'370'000 francs est prévu pour les mesures réalisées par l'office cantonal de l'agriculture et de la nature.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2014.

Objectifs annuels 2025

Parc de Vuillonex : déposer l'autorisation de construire.

Promenade de la Paix - Cours des Nobel : réaliser les travaux du secteur Riolo en collaboration avec les communes du Grand-Saconnex et de Pregny-Chambésy.

Objectifs annuels 2024

Parc de Vuillonex : débiter la phase projet (objectifs reportés de 2023 à 2024).

Promenade de la Paix - Cours des Nobel : finaliser la réalisation du secteur Mont-Riant. Le début des travaux est prévu en septembre 2023. Le tronçon Château Pictet devrait également être finalisé. Enfin, les derniers travaux sur le secteur Riolo devraient pouvoir débiter à l'automne 2024.

M - Mobilité

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	105'920'000	15'747'782	3'600'000	3'300'000	3%	-300'000
Recettes	13'970'000	1'093'000	1'150'000	6'850'000	49%	5'700'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Un crédit de 105'920'000 francs est prévu pour les mesures réalisées par l'office cantonal du génie civil.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2014.

Objectifs annuels 2025

Piste cyclable section Satigny - Russin : finaliser les études pour déposer l'autorisation de construire (AC).

Route du Grand-Lancy : débiter les travaux pour la réalisation d'un passage inférieur (PI) pour la mobilité douce.

Requalification du quai de Cologny : débiter les travaux.

Boulevard des Abarois et PI avenue de l'Ain : obtenir l'AC.

Axe Grange Canal : débiter les études.

Objectifs annuels 2024

Requalification route Suisse : finaliser les travaux et établir les décomptes finaux.

Piste cyclable section Satigny - Russin : poursuivre les études pour la sécurisation de l'axe.

Route du Grand-Lancy : obtenir l'autorisation de construire pour la réalisation d'un passage inférieur pour la mobilité douce.

Requalification du quai de Cologny et du Boulevard des Abarois : débiter les travaux.

1011868 - Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR)

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	50'000'000	44'985'745	1'216'516	3'573'675	7%	2'357'159
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11868, votée le 23/09/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 50'000'000 francs pour la réalisation de mesures d'exploitation inscrites dans le plan d'actions du réseau routier (PARR) 2015-2018 : déploiement d'une nouvelle régulation lumineuse, d'une centrale régionale de gestion du trafic (CRGT) dont l'installation de panneaux à messages variables (PMV) et la mise en conformité de la signalisation directionnelle avec le schéma directeur du jalonnement.

Objectifs annuels 2025

Finaliser les compléments et les ajustements nécessaires au :

- déploiement du jalonnement cantonal pour une meilleure utilisation de la moyenne ceinture,
- déploiement des panneaux à message variable sur le réseau cantonal,
- déploiement des compteurs et des caméras de surveillance du trafic.

Objectifs annuels 2024

Finaliser :

- le déploiement du jalonnement cantonal pour une meilleure utilisation de la moyenne ceinture,
- le déploiement des panneaux à message variable sur le réseau cantonal,
- le déploiement des compteurs et des caméras de surveillance du trafic.

M - Mobilité

1011912 - Extension de capacité du noeud ferroviaire de Genève

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	20'280'000	0	0	500'000	2%	500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11912, votée le 22/09/2016, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 425'280'000 francs pour la réalisation de l'extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève.

Un crédit de 20'280'000 francs est prévu pour les études.

Objectifs annuels 2025

Extension nœud de Genève : poursuivre les études du projet principal initié par la loi H 160 et préparer la procédure d'approbation des plans.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	405'000'000	1'366'012	4'630'000	1'500'000	0%	-3'130'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11912, votée le 22/09/2016, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 425'280'000 francs pour la réalisation de l'extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève.

Un crédit de 405'000'000 francs est prévu pour la réalisation de l'extension.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les travaux, qui incluent les voies d'accès (faisceau de voies B) et le centre d'entretien Montbrillant.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre les travaux, qui incluent les voies d'accès, le centre d'entretien Montbrillant et préparer les installations pour le chantier de la gare souterraine.

M - Mobilité

1012164 - Etudes d'avant-projet pour la Traversée du Lac

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	6'300'000	2'381'653	500'000	500'000	8%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12164, votée le 22/03/2019, ouvrant un crédit d'étude d'avant-projet de 6'300'000 francs pour la Traversée du Lac en vue de financer une première tranche des études du bouclage autoroutier et des mesures d'accompagnement associées.

Objectifs annuels 2025

Finaliser les études complémentaires dans le but de réaliser la présentation du dossier à la Confédération et d'intégrer le projet au programme de développement stratégique (PRODES) des routes nationales.

Objectifs annuels 2024

Mener les études complémentaires dans le but de réaliser la présentation du dossier à la confédération en vue de l'intégration au programme de développement stratégique (PRODES) des routes nationales. La remise de dossier est prévue pour 2025.

1012484 - Jonction autoroutière de Vernier Canada et barreau routier Montfleury

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	97'077'584	1'640'192	1'520'000	1'000'000	1%	-520'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12484, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit d'investissement de 97'077'584 francs pour la réalisation de la jonction autoroutière de Vernier Canada et le barreau routier de Montfleury.

Objectifs annuels 2025

Barreau de Montfleury : obtenir les autorisations de construire et acquérir une parcelle pour la réalisation du projet.

Mesures connexes Satigny : débiter les travaux après la libération des parcelles sous emprises.

Objectifs annuels 2024

Barreau de Montfleury : obtenir les autorisations de construire.

Mesures connexes Satigny : débiter les travaux après l'obtention de l'autorisation de construire.

M - Mobilité

1012551 - Projet d'agglomération de troisième génération

CR 0501 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	39'720'000	0	25'000	7'750'000	20%	7'725'000
Recettes	4'370'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

Objectifs annuels 2025

Verser la première partie de la subvention cantonale à la commune de Vernier pour la réalisation d'une passerelle de mobilité douce entre le quartier de l'Etang et la halte RER Vernier.

Verser la subvention cantonale à la commune de Vernier pour la réalisation du parc des Ecoles entre les quartiers de l'Etang et de Châtelaine.

Objectifs annuels 2024

Verser la première partie de la subvention cantonale à la commune de Chêne-Bourg pour la réalisation de la requalification de la rue de Genève entre la rue Fontaine et la rue Adrien-Jeandin.

CR 0515 - Office de
l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	11'010'000	889'885	500'000	200'000	2%	-300'000
Recettes	560'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

Objectifs annuels 2025

Débuter les travaux de la première séquence de la Voie Verte Genève-Versoix (sur les communes de Prégny-Chambésy, Bellevue et Genthod).

Finaliser avec la commune de Versoix les études de projet de la 2^{ème} séquence (Versoix).

Débuter les études de la 3^{ème} séquence (Genthod-Malagny).

Objectifs annuels 2024

En coordination avec les communes, accompagner l'instruction de la requête en autorisation de construire pour l'aménagement du 1^{er} secteur de la Voie Verte (Prégny-Chambésy, Bellevue et Genthod) et poursuivre les études de projet du 2^{ème} secteur (Versoix).

M - Mobilité

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	12'070'000	1'275'562	900'000	1'150'000	10%	250'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

Objectifs annuels 2025

Parc linéaire des Ecoles entre Etang et Châtelaine : l'avancement de la phase 1 dépend du déménagement du club de football FC Servette au parc des Evaux.

Parc des Franchises : poursuivre la réalisation du réaménagement du parc.

Objectifs annuels 2024

Parc linéaire des Ecoles entre Etang et Châtelaine : obtenir l'autorisation de construire et préparer l'appel d'offres.

Parc des Franchises : mise en service de la buvette et démarrage des travaux de réaménagement du parc.

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	26'930'000	651'006	350'000	700'000	3%	350'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

Objectifs annuels 2025

Moyenne Ceinture Pailly-Casaï-Meyrin : débiter les études, équiper les carrefours réalisés durant les travaux.

Rue Lect : débiter les études pour le réaménagement de la rue.

Objectifs annuels 2024

Réseau routier cantonal dans la ZIMEYSAVER : poursuivre les études pour le réaménagement multimodal du réseau routier cantonal.

Route de Colovrex - section Bellevue : débiter les études préliminaires pour le réaménagement de la route de Colovrex.

M - Mobilité

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	155'331'000	5'239'191	7'805'000	2'425'000	2%	-5'380'000
Recettes	8'250'000	0	234'000	1'000'000	12%	766'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

Objectifs annuels 2025

Pont Pavillon : obtenir l'autorisation de construire et démarrer les travaux.

Bois-Chatton - Collex : obtenir l'autorisation de construire et préparer le démarrage des travaux d'aménagement en mode doux.

Moyenne-Ceinture Pailly-Casaï-Meyrin : obtenir l'autorisation de construire et démarrer les travaux.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre les études d'aménagements de mobilité douce à Bois-Chatton-Collex, sur l'avenue A.-F. Dubois, sur les routes des Fayards, de Valavran et de Saint-Julien.

Continuer les études pour la restructuration multimodale de la moyenne ceinture, secteur Pailly-Casaï-Meyrin, de la nouvelle interface multimodale située au niveau du P+R P47-P49 et de l'ouvrage Pont Pavillon.

1012554 - Infrastructures TP en lien avec modification H 1 50

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	53'000'000	479'396	1'000'000	4'000'000	8%	3'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12554, votée le 26/06/2020, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 53'000'000 francs relatifs au réaménagement du nœud tramway de Cornavin, à l'amélioration des transports publics (TP) sur la route de Saint-Julien et au déploiement de deux nouvelles lignes de bus électriques à recharge rapide.

Objectifs annuels 2025

Lignes de bus électriques : obtenir les dernières autorisations de construire.

Axe transports publics route de Saint-Julien : mener les études du dernier tronçon.

Interface tram Cornavin : démarrer les études.

Objectifs annuels 2024

Ligne de bus électriques : continuer les études d'avant-projet du déploiement d'infrastructure de bus électriques et obtenir les autorisations de construire pour le premier et le second lot de lignes.

Axe transports publics Route de Saint-Julien : débiter les études.

Tram Terreaux du temple : obtenir la décision d'approbation des plans (DAP).

M - Mobilité

1012759 - Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	1'600'000	1'034'823	0	195'000	12%	195'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12759, votée le 03/09/2021, ouvrant un crédit d'investissement de 20'653'000 francs pour la réalisation d'aménagements et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 340'000 francs en faveur de la commune de Russin pour la réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023.

Un crédit de 19'393'000 est prévu pour la réalisation des aménagements, y compris la subvention de 340'000 et un crédit de 1'600'000 est prévu pour les équipements.

Objectifs annuels 2025

Verser la subvention à la commune de Russin pour l'amélioration de l'itinéraire n°1 de Suissemobile et pour la construction d'une rampe d'accès à la passerelle sous le pont CFF de l'Allondon.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	19'393'000	187'617	1'723'979	1'800'000	9%	76'021
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12759, votée le 03/09/2021, ouvrant un crédit d'investissement de 20'653'000 francs pour la réalisation d'aménagements et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 340'000 francs en faveur de la commune de Russin pour la réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023.

Un crédit de 19'393'000 est prévu pour la réalisation des aménagements, y compris la subvention de 340'000 et un crédit de 1'600'000 est prévu pour les équipements.

Objectifs annuels 2025

Routes de Bellebouche et de l'Etraz : débiter les études d'avant-projet pour la mise en conformité des bandes cyclables.

VéloSTRAIL : poursuivre le déploiement du système antichute sur d'autres emplacements sur le canton.

Route de Presinge, zone industrielle Bois de Bay (ZIBAY) : poursuivre les études d'avant-projet pour la réalisation d'aménagements cyclables.

Objectifs annuels 2024

Routes de Bellebouche et de l'Etraz : débiter les études d'avant-projet pour la mise en conformité des bandes cyclables.

VéloSTRAIL : poursuivre le déploiement du système antichute notamment sur la rue des Deux Ponts et de l'Arquebuse.

Route de Presinge, ZIBAY et pont Peney : commencer les études d'avant-projet pour la réalisation de pistes cyclables bidirectionnelles.

M - Mobilité

1012814 - Requalification multimodale de la moyenne ceinture (Pont de Lancy) - études

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	5'800'000	709'674	1'000'000	1'000'000	17%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12814, votée le 24/02/2022, ouvrant un crédit d'étude de 5'800'000 francs pour des travaux et aménagements du pont de Lancy.

Ce projet est prioritaire pour la mise en œuvre de la loi cantonale pour une mobilité cohérente et équilibrée (H 1 21 - LMCE) car ce pont est actuellement un des points « noirs » des futurs axes routiers structurants pour garantir la fluidité des transports dans le cadre de la LMCE.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre et accompagner les études pour la requalification multimodale de la moyenne ceinture dans le secteur du pont de Lancy.

Finaliser l'avant-projet d'ici la fin du premier semestre 2025.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre et accompagner les études pour la requalification multimodale de la moyenne ceinture dans le secteur du pont de Lancy.

Finaliser l'avant-projet d'ici fin 2024.

1013059 - Electrification de la flotte de véhicules des TPG - subvention

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	350'000'000	62'121'882	40'000'000	40'000'000	11%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13059, votée le 14/10/2022, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 350'000'000 francs en faveur des Transports publics genevois (TPG), pour participer à l'acquisition et au remplacement de véhicules en vue de l'électrification intégrale de la flotte de véhicules.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre le versement de la subvention aux TPG dans le cadre de leurs commandes de véhicules.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre le versement de la subvention aux TPG dans le cadre de leurs commandes :

- de 121 e-bus passée en 2023 avec le versement d'un 2^{ème} acompte en 2024,
- de 31 trolleybus passée en 2024 avec le versement du 1^{er} acompte en 2024.

M - Mobilité

1013061 - Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal - études

CR 0603 - Office
cantonal des
transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	13'850'000	229'320	500'000	500'000	4%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13061, votée le 24/11/2022, ouvrant un crédit d'étude de 20'150'000 francs en vue de financer les études pour le développement d'axes forts vélos en complément des voies vertes, permettant de relier efficacement les différentes centralités du canton et d'améliorer la performance des déplacements à vélo.

Les 12 axes identifiés concernent : Cornavin - Versoix, Jonction - Meyrin, Jonction - Satigny, Jonction - Chancy, Bachet - Perly, Jonction - Croix de Rozon, Champel - Veyrier, Eaux-Vives - Thônex, Eaux-Vives - Anières, Sécheron - Bachet, Pregny - Plan les Ouates, Bachet - Eaux-Vives.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les études préliminaires lancées en 2024 pour le premier lot d'axes et lancer un appel d'offres pour étudier un deuxième lot d'axes à partir du 2^{ème} semestre 2025.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre un premier lot d'études préliminaires pour les axes forts vélos.

1013176 - Études pour la ligne ferroviaire régionale nord-sud

CR 0603 - Office
cantonal des
transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	30'000'000	0	2'000'000	500'000	2%	-1'500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13176, votée le 27/01/2023, ouvrant un crédit d'études de 30'000'000 francs en vue de financer les études d'une nouvelle diamétrale ferroviaire régionale nord-sud (Bernex - Lancy - Genève-Aéroport - ZIMEYSA).

Les lignes ferroviaires étant de la compétence de la Confédération, des discussions interviendront avec l'Office fédéral des transports (OFT) concernant le remboursement des dépenses effectuées par le canton de Genève.

Objectifs annuels 2025

Réaliser les études préliminaires.

Objectifs annuels 2024

Réaliser les études préliminaires, sur la base des conclusions de l'étude prospective réalisée conjointement avec les CFF et l'OFT.

M - Mobilité

1013182 - Projet d'agglomération de quatrième génération

CR 0501 - Secrétariat général

	Credit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% credit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	75'570'000	0	0	1'630'000	2%	1'630'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13182, votée le 23/03/2023, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 191'640'000 francs et un crédit de subvention cantonale à l'investissement de 75'570'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de quatrième génération (PA4).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2021.

Objectifs annuels 2025

Verser la subvention cantonale à la commune de Puplinge pour le réaménagement (au statut de zone 30 km/h) de l'espace-rue entre la rue de Graman et la route de Puplinge.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Credit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% credit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	8'950'000	0	250'000	200'000	2%	-50'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13182, votée le 23/03/2023, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 191'640'000 francs et un crédit de subvention cantonale à l'investissement de 75'570'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de quatrième génération (PA4).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2021.

Objectifs annuels 2025

Domaine Rigot : déposer l'autorisation de construire pour le réaménagement du parc.

Objectifs annuels 2024

Mesure d'accompagnement paysager (MAP) de la façade sud de l'aéroport et complément à la mesure « Promenade des parcs - secteur aéroport - requalification des espaces publics et aménagement mode doux sur le mail reliant l'aéroport à Cornavin » : initier une étude préliminaire sur ces secteurs.

M - Mobilité

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	91'400'000	199'363	4'700'000	4'300'000	5%	-400'000
Recettes	3'620'000	0	300'000	500'000	14%	200'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13182, votée le 23/03/2023, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 191'640'000 francs et un crédit de subvention cantonale à l'investissement de 75'570'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de quatrième génération (PA4).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2021.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les études préliminaires en lien avec la mobilité douce et les transports collectifs.

Mener l'installation, dans le centre de l'agglomération, des équipements de signalisation lumineuse et déployer la stratégie de régulation du trafic en lien avec la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE).

Objectifs annuels 2024

Débuter et poursuivre les études préliminaires en lien avec la mobilité douce et les transports collectifs.

Mener l'installation, dans le centre de l'agglomération, des équipements de signalisation lumineuse et déployer la stratégie de régulation du trafic en lien avec la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE).

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	86'780'000	364'237	1'250'000	1'050'000	1%	-200'000
Recettes	10'830'000	0	0	500'000	5%	500'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13182, votée le 23/03/2023, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 191'640'000 francs et un crédit de subvention cantonale à l'investissement de 75'570'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de quatrième génération (PA4).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2021.

Objectifs annuels 2025

Route du Nant d'Avril : débuter les travaux pour le réaménagement multimodal du réseau dans la ZIMEYSAVER.

Passage inférieur route de la Plaine : préparer les travaux en coordination avec les CFF.

Route de Choulex : débuter les études pour la sécurisation des modes doux (MD).

Aménagements (MD) à Vessy : poursuivre les études pour la réalisation de la passerelle MD au-dessus de l'Arve.

Objectifs annuels 2024

Débuter et poursuivre les études pour sécuriser les aménagements cyclables sur le chemin du Bois-Fromager et les routes de Valleiry et de Choulex.

Réaliser des ouvrages d'art dédiés à la mobilité douce pour le franchissement des voies CFF sur la route de la Plaine et pour :

- l'accès au centre sportif du Bout-du-Monde depuis Vessy,
- le réaménagement multimodal du réseau dans la ZIMEYSAVER.

M - Mobilité

1013192 - Etudes pour développement du réseau de transports collectifs à l'horizon 2030

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	25'000'000	25'515	500'000	500'000	2%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13192, votée le 24/03/2023, ouvrant un crédit d'étude de 25'000'000 francs pour le financement des études des prochaines étapes de développement du réseau de transports collectifs à l'horizon 2030.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les études préliminaires de l'axe tangentiel et de l'axe ouest.

Objectifs annuels 2024

Engager les études préliminaires pour l'extension du réseau de tramways sur le canton.

1013572 - Pont de Peney - Entretien/Renforcement/Elargissement

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	13'981'000	0	0	500'000	4%	500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13572, déposé le 04/12/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 13'981'000 francs pour le renforcement, la mise aux normes et l'élargissement du pont de Peney.

Objectifs annuels 2025

Débuter les travaux d'ici la fin de l'année 2025 après l'adoption du projet de loi par le Grand Conseil.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

1921083 - Poursuite déploiement infrastructures TOSA

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	18'000'000	0	0	500'000	3%	500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours d'élaboration, ouvrant un crédit d'investissement de 18'000'000 francs, destiné au déploiement des infrastructures de rechargement TOSA.

Objectifs annuels 2025

Coordonner le déploiement d'équipements de recharge avec les TPG après adoption du projet de loi par le Grand Conseil.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

M - Mobilité

Crédit de renouvellement

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments		Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
	Dépenses	3'980'305	3'485'034	188'189	117'086	3%	-71'103
	Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Les crédits de renouvellement 2020-2024 s'achèvent à l'issue de l'exercice 2024. Il est cependant admis que les engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pourront être comptabilisés sur les trois premiers mois de l'exercice 2025.

Objectifs annuels 2024

Rénover le silo à sel de la voirie cantonale sur le site du Sapay.
Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qui les concernent.

2013424 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM

CR 0601 - Secrétariat général		Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
	Dépenses	752'000	0	0	150'400	20%	150'400
	Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13424, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 3'317'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la santé et des mobilités.

Objectifs annuels 2025

Renouveler le mobilier (chaises, bureaux, etc.) de l'office cantonal des transports et de l'office cantonal du génie civil.
Procéder au renouvellement des appareils de la halle technique et du mobilier de l'office cantonal des véhicules.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

M - Mobilité

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	3'800'000	0	0	760'000	20%	760'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.
Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2025

Renouveler et améliorer en continu les actifs du système d'information relatif à la mobilité.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	2'716'000	0	0	543'200	20%	543'200
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Réaliser des travaux de rénovation de mise en conformité sur le bâtiment de l'office cantonal des véhicules.
Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qu'ils occupent.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

M - Mobilité

2013432 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCT - OCGC

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	17'980'000	0	0	2'730'000	15%	2'730'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13432, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 217'150'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement des offices cantonaux des transports et du génie civil.

Un crédit de 17'980'000 francs est prévu pour l'office cantonal des transports (OCT).

Objectifs annuels 2025

Réaliser les études et les travaux pour le renouvellement des équipements de signalisation lumineuse, de signalisation routière et de sécurité routière sur le territoire cantonal.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	199'170'000	0	0	36'256'000	18%	36'256'000
Recettes	11'720'000	0	0	2'250'000	19%	2'250'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13432, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 217'150'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement des offices cantonaux des transports et du génie civil.

Un crédit de 199'170'000 francs et une contribution de la Confédération de 11'720'000 francs sont prévus pour l'office cantonal du génie civil (OCGC).

Objectifs annuels 2025

Réaliser les études et les travaux pour les chaussées (16,8 millions), pour les ouvrages d'art (3 millions), pour les infrastructures de transports publics (15 millions) et pour le remplacement des véhicules et engins (1 million).

Percevoir les recettes de la Confédération.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

Récapitulations chiffrées



Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit	Variation 2025-2024
A - AUTORITÉS ET GOUVERNANCE						
5 Dépenses d'investissement	136'375'288	58'822'593	18'844'919	15'060'189	11%	-3'784'730
6 Recettes d'investissement	28'300'000	18'294'242	4'332'008	6'161'750	22%	1'829'742
<i>Investissements Nets</i>	108'075'288	40'528'351	14'512'911	8'898'439	8%	-5'614'472
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	84'215'000	46'532'000	13'770'000	10'390'000	12%	-3'380'000
6 Recettes d'investissement	28'300'000	18'294'242	4'332'008	6'161'750	22%	1'829'742
<i>Investissements Nets</i>	55'915'000	28'237'758	9'437'992	4'228'250	8%	-5'209'742
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	52'160'288	12'290'593	5'074'919	4'670'189	9%	-404'730
<i>Investissements Nets</i>	52'160'288	12'290'593	5'074'919	4'670'189	9%	-404'730
01 - CHANCELLERIE D'ÉTAT						
5 Dépenses d'investissement	2'120'000	302'655	350'000	540'000	25%	190'000
<i>Investissements Nets</i>	2'120'000	302'655	350'000	540'000	25%	190'000
02 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES EXTÉRIEURES						
5 Dépenses d'investissement	150'000	73'650	13'000	20'000	13%	7'000
<i>Investissements Nets</i>	150'000	73'650	13'000	20'000	13%	7'000
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	44'643'288	10'656'765	4'552'864	6'490'000	15%	1'937'136
<i>Investissements Nets</i>	44'643'288	10'656'765	4'552'864	6'490'000	15%	1'937'136
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	86'062'000	47'041'812	13'544'101	7'785'389	9%	-5'758'712
6 Recettes d'investissement	28'300'000	18'294'242	4'332'008	6'161'750	22%	1'829'742
<i>Investissements Nets</i>	57'762'000	28'747'570	9'212'093	1'623'639	3%	-7'588'454
11 - GRAND CONSEIL						
5 Dépenses d'investissement	3'000'000	693'105	300'000	200'000	7%	-100'000
<i>Investissements Nets</i>	3'000'000	693'105	300'000	200'000	7%	-100'000
12 - COUR DES COMPTES						
5 Dépenses d'investissement	400'000	54'606	84'954	24'800	6%	-60'154
<i>Investissements Nets</i>	400'000	54'606	84'954	24'800	6%	-60'154
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 01 Chancellerie d'Etat						
1012632 Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) CR 0104 Archives d'Etat de Genève 5 Dépenses d'investissement	920'000		200'000	420'000	46%	220'000
CR: 04 institutions et numérique						
1012543 AIGLE - Refonte du système d'information CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	6'335'000	3'281'219	700'000	1'000'000	16%	300'000
1012632 Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	230'000		170'000	30'000	13%	-140'000
1013062 Refonte du système d'information et de communication des droits politiques CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	12'500'000	1'012'241	700'000	1'500'000	12%	800'000
1013504 Intégration du Vote Electronique de la Poste Suisse pour le canton de Genève CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	3'130'000			1'640'000	52%	1'640'000
CR: 05 Territoire						
1012632 Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	61'100'000 28'300'000	42'238'540 18'294'242	12'000'000 4'332'008	5'800'000 6'161'750	9% 22%	-6'200'000 1'829'742
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 01 Chancellerie d'Etat						
2012448 Crédit de renouvellement 2020-2024 - PRE CR 0101 Chancellerie d'Etat 5 Dépenses d'investissement	600'000	302'655	150'000			-150'000

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2023</i>	<i>Budget 2024</i>	<i>Budget 2025</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2025-2024</i>
2013419 Crédit de renouvellement 2025-2029 - Chancellerie CR 0101 Chancellerie d'Etat 5 Dépenses d'investissement	600'000			120'000	20%	120'000
CR: 02 Finances, ressources humaines et affaires extérieures						
2012449 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF CR 0221 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	50'000	73'650	13'000			-13'000
2013420 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF CR 0221 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	100'000			20'000	20%	20'000
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	10'848'288	6'363'305	2'982'864			-2'982'864
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	11'600'000			2'320'000	20%	2'320'000
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0616 OCBA 5 Dépenses d'investissement	13'314'000	4'803'272	1'544'101	155'789	1%	-1'388'312
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA CR 0616 OCBA 5 Dépenses d'investissement	11'648'000			1'829'600	16%	1'829'600
CR: 11 Grand Conseil						
2012456 Crédit de renouvellement 2020-2024 - GC CR 1101 Grand Conseil 5 Dépenses d'investissement	1'500'000	693'105	300'000			-300'000
2013427 Crédit de renouvellement 2025-2029 - GC CR 1101 Grand Conseil 5 Dépenses d'investissement	1'500'000			200'000	13%	200'000
CR: 12 Cour des comptes						
2012457 Crédit de renouvellement 2020-2024 - CdC CR 1201 Cour des comptes 5 Dépenses d'investissement	200'000	54'606	84'954			-84'954
2013428 Crédit de renouvellement 2025-2029 - CdC CR 1201 Cour des comptes 5 Dépenses d'investissement	200'000			24'800	12%	24'800

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit	Variation 2025-2024
B - ÉTATS-MAJORS ET PRESTATIONS TRANSVERSALES						
5 Dépenses d'investissement	1'981'957'521	235'820'955	87'614'906	119'847'174	6%	32'232'268
6 Recettes d'investissement	38'000'000	14'044'593	2'500'000	5'455'407	14%	2'955'407
<i>Investissements Nets</i>	1'943'957'521	221'776'362	85'114'906	114'391'767	6%	29'276'861
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	1'350'526'000	56'847'854	40'848'297	46'792'823	3%	5'944'526
6 Recettes d'investissement	38'000'000	14'044'593	2'500'000	5'455'407	14%	2'955'407
<i>Investissements Nets</i>	1'312'526'000	42'803'261	38'348'297	41'337'416	3%	2'989'119
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	631'431'521	178'973'101	46'766'609	73'054'351	12%	26'287'742
<i>Investissements Nets</i>	631'431'521	178'973'101	46'766'609	73'054'351	12%	26'287'742
02 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES EXTÉRIEURES						
5 Dépenses d'investissement	12'840'000	630'598	3'076'000	3'720'000	29%	644'000
<i>Investissements Nets</i>	12'840'000	630'598	3'076'000	3'720'000	29%	644'000
03 - INSTRUCTION PUBLIQUE, FORMATION ET JEUNESSE						
5 Dépenses d'investissement	143'800	40'237	14'743	20'000	14%	5'257
<i>Investissements Nets</i>	143'800	40'237	14'743	20'000	14%	5'257
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	492'515'311	138'485'349	41'383'000	59'886'000	12%	18'503'000
<i>Investissements Nets</i>	492'515'311	138'485'349	41'383'000	59'886'000	12%	18'503'000
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	1'475'553'410	96'452'637	43'000'649	56'115'174	4%	13'114'525
6 Recettes d'investissement	38'000'000	14'044'593	2'500'000	5'455'407	14%	2'955'407
<i>Investissements Nets</i>	1'437'553'410	82'408'044	40'500'649	50'659'767	4%	10'159'118
06 - SANTÉ ET MOBILITÉS						
5 Dépenses d'investissement	320'000	114'379	50'306	36'000	11%	-14'306
<i>Investissements Nets</i>	320'000	114'379	50'306	36'000	11%	-14'306
07 - ÉCONOMIE ET EMPLOI						
5 Dépenses d'investissement	175'000	34'938	20'000	20'000	11%	
<i>Investissements Nets</i>	175'000	34'938	20'000	20'000	11%	
08 - COHÉSION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement	410'000	62'817	70'208	50'000	12%	-20'208
<i>Investissements Nets</i>	410'000	62'817	70'208	50'000	12%	-20'208
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 02 Finances, ressources humaines et affaires extérieures						
1013224 Remplacement des véhicules administratifs de l'Etat par des véhicules électriques						
CR 0221 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	11'790'000		3'026'000	3'600'000	31%	574'000
CR: 04 Institutions et numérique						
1012978 Équipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	8'200'000	1'031'274	300'000	2'600'000	32%	2'300'000
1921001 Évolution de la plateforme de cyberadministration 2025-2028						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	12'000'000			500'000	4%	500'000
CR: 05 Territoire						
1011975 Efficience énergétique						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	35'000'000	29'790'894	3'900'000	209'106	1%	-3'690'894
6 Recettes d'investissement	18'000'000	14'044'593	2'500'000	1'455'407	8%	-1'044'593
1012243 Acquisitions de terrains et bâtiments						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	30'000'000	11'938'381	1'000'000	3'963'717	13%	2'963'717
1012552 Travaux de rénovation des bâtiments de l'Etat de Genève (transition écologique) - étape 1						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	250'000'000	13'629'261	16'758'297	15'000'000	6%	-1'758'297

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit	Variation 2025-2024
1012978 Équipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	1'166'000	71'529	390'000	400'000	34%	10'000
1013210 Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	1'000'000'000 20'000'000	370'068	15'000'000	20'000'000 4'000'000	2% 20%	5'000'000 4'000'000
1013224 Remplacement des véhicules administratifs de l'Etat par des véhicules électriques CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	2'370'000	16'447	474'000	520'000	22%	46'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 02 Finances, ressources humaines et affaires extérieures						
2012449 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF CR 0221 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	450'000	630'598	50'000			-50'000
2013420 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF CR 0221 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	600'000			120'000	20%	120'000
CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse						
2012450 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DIP CR 0311 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	43'800	40'237	14'743			-14'743
2013421 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIP CR 0311 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	100'000			20'000	20%	20'000
CR: 04 Institutions et numérique						
2012451 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES CR 0401 Présidence, secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	233'000	43'080	53'000			-53'000
2012453 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI CR 0401 Présidence, secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	1'200'000	1'194'408	30'000			-30'000
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	190'102'311	136'216'587	41'000'000			-41'000'000
2013422 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIN CR 0401 Présidence, secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	1'580'000			946'000	60%	946'000
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	279'200'000			55'840'000	20%	55'840'000
CR: 05 Territoire						
2012452 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	365'000	299'103	77'600			-77'600
2012453 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	2'200'000	982'725	50'000			-50'000
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	73'176'300	39'354'229	5'350'752	1'367'129	2%	-3'983'623
2013423 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	821'000			164'200	20%	164'200
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	80'455'110			14'491'022	18%	14'491'022
CR: 06 Santé et mobilités						
2012453 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI CR 0601 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	200'000	114'379	50'306			-50'306
2013424 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM CR 0601 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	120'000			36'000	30%	36'000

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2023</i>	<i>Budget 2024</i>	<i>Budget 2025</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2025-2024</i>
CR: 07 Economie et emploi						
2012454 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DDE CR 0750 Présidence - DEE 5 Dépenses d'investissement	75'000	34'938	20'000			-20'000
2013425 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DEE CR 0750 Présidence - DEE 5 Dépenses d'investissement	100'000			20'000	20%	20'000
CR: 08 Cohésion sociale						
2012455 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS CR 0801 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	160'000	62'817	70'208			-70'208
2013426 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS CR 0801 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	250'000			50'000	20%	50'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit	Variation 2025-2024
C - COHÉSION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	146'568'537 146'568'537	34'839'086 34'839'086	14'959'473 14'959'473	16'349'527 16'349'527	11% 11%	1'390'054 1'390'054
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	67'597'450 67'597'450	19'266'076 19'266'076	7'154'059 7'154'059	5'887'127 5'887'127	9% 9%	-1'266'932 -1'266'932
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	78'971'087 78'971'087	15'573'010 15'573'010	7'805'414 7'805'414	10'462'400 10'462'400	13% 13%	2'656'986 2'656'986
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	49'576'477 49'576'477	9'504'894 9'504'894	3'274'861 3'274'861	2'020'000 2'020'000	4% 4%	-1'254'861 -1'254'861
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	16'012'970 16'012'970	7'427'088 7'427'088	2'855'196 2'855'196	1'122'400 1'122'400	7% 7%	-1'732'796 -1'732'796
08 - COHÉSION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	80'509'090 80'509'090	17'907'104 17'907'104	8'829'416 8'829'416	13'207'127 13'207'127	16% 16%	4'377'711 4'377'711
14 - POUVOIR JUDICIAIRE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	470'000 470'000					
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1012386 SIC Social 2019-2023 CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	10'538'000	9'255'904	1'079'546			-1'079'546
1013352 Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	5'783'000		1'000'000	1'000'000	17%	
1921068 Refonte du SIC «action sociale» - 2 ^{ème} partie CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	25'000'000			130'000	1%	130'000
CR: 05 Territoire						
1012079 Subventions d'investissement aux EPI CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	7'789'760	6'566'244	1'269'663			-1'269'663
CR: 08 Cohésion sociale						
1012079 Subventions d'investissement aux EPI CR 0802 OASIS 5 Dépenses d'investissement	1'380'690	1'451'391				
1012641 HG - Evolution SIC 2020-2023 CR 0802 OASIS 5 Dépenses d'investissement	3'700'000	1'475'873	1'848'850	904'127	24%	-944'723
1013079 HG - Transformation numérique des services CR 0802 OASIS 5 Dépenses d'investissement	4'500'000	516'664	878'000	1'418'000	32%	540'000
1013385 HG - Dimension digitale (DigiPlus) - subvention CR 0802 OASIS 5 Dépenses d'investissement	7'046'000		1'078'000	2'179'000	31%	1'101'000
1013545 EPI - accessibilité au numérique pour les usagers - subvention CR 0802 OASIS 5 Dépenses d'investissement	1'390'000			256'000	18%	256'000
CR: 14 Pouvoir judiciaire						
1013352 Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte CR 1401 Administration du Pouvoir judiciaire 5 Dépenses d'investissement	470'000					
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 015 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	3'805'477	248'990	1'195'315			-1'195'315

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2023</i>	<i>Budget 2024</i>	<i>Budget 2025</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2025-2024</i>
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 015 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	4'450'000			890'000	20%	890'000
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	2'611'210	860'844	1'585'533			-1'585'533
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	5'612'000			1'122'400	20%	1'122'400
CR: 08 Cohésion sociale						
2012455 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS CR 0801 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	11'442'400	7'648'076	3'165'421			-3'165'421
2012463 Crédit de renouvellement 2020-2024 - HG CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	8'800'000	6'815'100	1'859'145			-1'859'145
2013426 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS CR 0801 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	17'250'000			3'450'000	20%	3'450'000
2013437 Crédit de renouvellement 2025-2029 - EPI CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	11'000'000			2'200'000	20%	2'200'000
2013438 Crédit de renouvellement 2025-2029 - HG CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	14'000'000			2'800'000	20%	2'800'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit	Variation 2025-2024
D - CULTURE, SPORT ET LOISIRS						
5 Dépenses d'investissement	76'161'378	22'205'290	16'448'730	16'934'450	22%	485'720
6 Recettes d'investissement		1'184				
<i>Investissements Nets</i>	76'161'378	22'204'106	16'448'730	16'934'450	22%	485'720
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	24'700'000	822'675	4'500'000	6'777'326	27%	2'277'326
<i>Investissements Nets</i>	24'700'000	822'675	4'500'000	6'777'326	27%	2'277'326
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	51'461'378	21'382'615	11'948'730	10'157'124	20%	-1'791'606
6 Recettes d'investissement		1'184				
<i>Investissements Nets</i>	51'461'378	21'381'431	11'948'730	10'157'124	20%	-1'791'606
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	985'983	518'621	159'832	90'000	9%	-69'832
<i>Investissements Nets</i>	985'983	518'621	159'832	90'000	9%	-69'832
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	58'640'985	16'666'009	14'889'629	14'826'009	25%	-63'620
6 Recettes d'investissement		1'184				
<i>Investissements Nets</i>	58'640'985	16'664'825	14'889'629	14'826'009	25%	-63'620
08 - COHÉSION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement	16'534'410	5'020'660	1'399'269	2'018'441	12%	619'172
<i>Investissements Nets</i>	16'534'410	5'020'660	1'399'269	2'018'441	12%	619'172
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 05 Territoire						
1013007 Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - étude CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	11'700'000	822'675	3'500'000	4'777'326	41%	1'277'326
1013517 Musée de la BD - subvention CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	5'000'000		1'000'000	1'000'000	20%	
1013541 Grand Théâtre de Genève - subvention CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	8'000'000			1'000'000	13%	1'000'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	535'983	518'621	159'832			-159'832
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	450'000			90'000	20%	90'000
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	12'508'985	15'843'334	10'389'629	532'283	4%	-9'857'346
6 Recettes d'investissement		1'184				
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	21'432'000			7'516'400	35%	7'516'400
CR: 08 Cohésion sociale						
2012455 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS CR 0801 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	6'442'205	5'020'660	1'399'269			-1'399'269
2013426 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS CR 0801 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	10'092'205			2'018'441	20%	2'018'441

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit	Variation 2025-2024
E - ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE						
5 Dépenses d'investissement	1'016'211'653	44'374'394	60'577'022	54'151'800	5%	-6'425'222
6 Recettes d'investissement	4'469'340	3'305'225	300'000	300'000	7%	
<i>Investissements Nets</i>	1'011'742'313	41'069'169	60'277'022	53'851'800	5%	-6'425'222
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	910'305'960	7'624'043	50'609'000	42'105'000	5%	-8'504'000
6 Recettes d'investissement	1'469'340	1'187'055				
<i>Investissements Nets</i>	908'836'620	6'436'988	50'609'000	42'105'000	5%	-8'504'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	105'905'693	36'750'351	9'968'022	12'046'800	11%	2'078'778
6 Recettes d'investissement	3'000'000	2'118'170	300'000	300'000	10%	
<i>Investissements Nets</i>	102'905'693	34'632'181	9'668'022	11'746'800	11%	2'078'778
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	22'608'098	2'245'799	464'919	4'020'000	18%	3'555'081
<i>Investissements Nets</i>	22'608'098	2'245'799	464'919	4'020'000	18%	3'555'081
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	993'603'555	42'128'595	60'112'103	50'131'800	5%	-9'980'303
6 Recettes d'investissement	4'469'340	3'305'225	300'000	300'000	7%	
<i>Investissements Nets</i>	989'134'215	38'823'370	59'812'103	49'831'800	5%	-9'980'303
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1013523 Evolution du SI de l'OCEN pour la mise en œuvre du Plan Directeur de l'Energie 2020-2030						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	14'400'000			2'760'000	19%	2'760'000
CR: 05 Territoire						
1011790 Ouvrages de protection contre les dangers naturels						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	4'800'000	1'068'865	600'000	700'000	15%	100'000
6 Recettes d'investissement	1'469'340	1'187'055				
1012195 Axe stratégique réseaux - façade sud aéroport						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	16'014'960	2'197'188	5'509'000	1'500'000	9%	-4'009'000
1012936 Développement d'un plan hydrogène cantonal - subventions						
CR 0523 Office cantonal de l'environnement						
5 Dépenses d'investissement	10'000'000		500'000	1'500'000	15%	1'000'000
1012968 Zone portuaire et de loisirs du Vengeron						
CR 0524 Office cantonal de l'eau						
5 Dépenses d'investissement	55'503'000	500'611	4'500'000	1'000'000	2%	-3'500'000
1013167 Renaturation Aire et Drize du secteur PAV (étape 1 - Etoile/Boissonnas et études d'ensembles)						
CR 0524 Office cantonal de l'eau						
5 Dépenses d'investissement	61'443'000	3'326'807	18'000'000	16'000'000	26%	-2'000'000
1013222 Subvention pour l'assainissement énergétique						
CR 0520 Office cantonal de l'énergie (OCEN)						
5 Dépenses d'investissement	500'000'000		20'000'000	15'000'000	3%	-5'000'000
1013223 Infrastructures agricoles durables 2023-2033						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	40'000'000	530'572	1'500'000	2'000'000	5%	500'000
1013491 Mise en oeuvre de l'arborisation du canton (phase I)						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	204'000'000			1'000'000	0%	1'000'000
1013558 Cadastre PFAS						
CR 0523 Office cantonal de l'environnement						
5 Dépenses d'investissement	4'145'000			645'000	16%	645'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	1'908'098	2'245'799	464'919			-464'919
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	6'300'000			1'260'000	20%	1'260'000

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2023</i>	<i>Budget 2024</i>	<i>Budget 2025</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2025-2024</i>
CR: 05 Territoire						
2012452 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT						
CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	45'557'360	34'323'016	9'500'000			-9'500'000
6 Recettes d'investissement	1'500'000	2'118'170	300'000			-300'000
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	551'235	181'536	3'103			-3'103
2013423 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT						
CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	50'929'000			10'654'800	21%	10'654'800
6 Recettes d'investissement	1'500'000			300'000	20%	300'000
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	660'000			132'000	20%	132'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit	Variation 2025-2024
F - FORMATION						
5 Dépenses d'investissement	1'801'148'086	732'917'055	167'760'793	185'666'522	10%	17'905'729
6 Recettes d'investissement	103'551'655	66'678'638	1'455'543	2'952'991	3%	1'497'448
<i>Investissements Nets</i>	1'697'596'431	666'238'417	166'305'250	182'713'531	11%	16'408'281
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	1'040'228'400	444'490'125	93'434'859	108'083'252	10%	14'648'393
6 Recettes d'investissement	101'551'655	66'549'003	955'543	2'952'991	3%	1'997'448
<i>Investissements Nets</i>	938'676'745	377'941'122	92'479'316	105'130'261	11%	12'650'945
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	760'919'686	288'426'930	74'325'934	77'583'270	10%	3'257'336
6 Recettes d'investissement	2'000'000	129'635	500'000			-500'000
<i>Investissements Nets</i>	758'919'686	288'297'295	73'825'934	77'583'270	10%	3'757'336
03 - INSTRUCTION PUBLIQUE, FORMATION ET JEUNESSE						
5 Dépenses d'investissement	396'740'063	137'553'882	42'473'314	40'825'231	10%	-1'648'083
<i>Investissements Nets</i>	396'740'063	137'553'882	42'473'314	40'825'231	10%	-1'648'083
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	62'421'053	11'827'253	7'951'355	7'424'596	12%	-526'759
<i>Investissements Nets</i>	62'421'053	11'827'253	7'951'355	7'424'596	12%	-526'759
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	1'341'857'730	583'503'687	117'336'124	137'416'695	10%	20'080'571
6 Recettes d'investissement	103'551'655	66'678'638	1'455'543	2'952'991	3%	1'497'448
<i>Investissements Nets</i>	1'238'306'075	516'825'049	115'880'581	134'463'704	11%	18'583'123
06 - SANTÉ ET MOBILITÉS						
5 Dépenses d'investissement	129'240	32'233				
<i>Investissements Nets</i>	129'240	32'233				
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse						
1009995 UNI - CMU 5 ^{ème} étape CR 0326 Université						
5 Dépenses d'investissement	15'596'000	13'782'387		321'107	2%	321'107
1010822 UNI - CMU 6 ^{ème} étape CR 0326 Université						
5 Dépenses d'investissement	15'333'000	11'014'014		280'000	2%	280'000
1012146 UNI - Service de la recherche CR 0326 Université						
5 Dépenses d'investissement	15'546'000	12'820'621	2'617'740			-2'617'740
1012149 Rénovation d'Uni Bastions CR 0326 Université						
5 Dépenses d'investissement	4'212'000	304'696		200'000	5%	200'000
1012743 Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements CR 0323 Enseignement secondaire II						
5 Dépenses d'investissement	3'407'000	1'274'415	1'500'000	464'405	14%	-1'035'595
1012767 UNI - SI pour les étudiants CR 0326 Université						
5 Dépenses d'investissement	12'000'000	4'431'109	3'800'000	2'900'000	24%	-900'000
1012977 Stratégie numérique de la HES-SO Genève CR 0325 Haute école spécialisée de Genève						
5 Dépenses d'investissement	5'470'000	1'062'569	1'130'000	1'400'000	26%	270'000
1013011 Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP CR 0313 Services partagés et logistiques						
5 Dépenses d'investissement	2'696'000	946	750'000	600'000	22%	-150'000
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements CR 0323 Enseignement secondaire II						
5 5 Dépenses d'investissement	733'000		133'000	130'000	18%	-3'000
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements CR 0325 Haute école spécialisée de Genève						
5 5 Dépenses d'investissement	5'674'000					
1013170 CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements CR 0322 Cycle d'orientation						
5 5 Dépenses d'investissement	1'330'000		155'403	633'719	48%	478'316

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit	Variation 2025-2024
1013490 ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements CR 0323 Enseignement secondaire II 5 Dépenses d'investissement	5'384'863					
1013562 7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand-Saconnex - études, constructions et équipements CR 0327 Office médico-pédagogique 5 Dépenses d'investissement	1'415'000					
CR: 04 Institutions et numérique						
1012080 Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	30'919'000	2'039'386	2'000'000	2'500'000	8%	500'000
1012149 Rénovation d'Uni Bastions CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	64'800	16'816	9'596	9'596	15%	
1012743 Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	725'000	441'914	210'695			-210'695
1013010 Connectivité dans les écoles secondaires I et II CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	3'179'400	445'758	1'000'000	1'335'000	42%	335'000
1013011 Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	6'242'000	929'629	1'000'000	1'900'000	30%	900'000
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	190'000		246'000			-246'000
1013170 CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	130'000		130'620			-130'620
1013490 ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	437'641					
1013562 7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand-Saconnex - études, constructions et équipements CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	180'800					
CR: 05 Territoire						
1009995 UNI - CMU 5 ^{ème} étape CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	196'487'000 45'600'000	180'854'908 38'630'905	3'500'000	3'432'093	2%	-67'907
1010822 UNI - CMU 6 ^{ème} étape CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	133'604'000 21'500'625	120'776'353 23'694'000	8'000'000	7'828'998	6%	-171'002
1012149 Rénovation d'Uni Bastions CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	88'225'200 10'000'000	38'336'818 4'073'000	13'000'000 955'543	12'000'000 970'000	14% 10%	-1'000'000 14'457
1012538 Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	15'693'760 2'175'998	7'479'252 151'098	3'500'000	3'043'748 482'991	19% 22%	-456'252 482'991
1012743 Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	61'818'000	37'373'593	18'151'805	6'531'303	11%	-11'620'502
1012988 ES II Confignon - étude CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	8'265'000	701'003	2'800'000	3'000'000	36%	200'000
1013010 Connectivité dans les écoles secondaires I et II CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	6'015'000	1'019'653	2'800'000	2'165'000	36%	-635'000
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	89'724'000 12'000'000	8'668'764	6'500'000	20'867'000 1'500'000	23% 13%	14'367'000 1'500'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit	Variation 2025-2024
1013170 CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	64'040'000	351'618	18'000'000	17'650'000	28%	-350'000
1013190 UNI - Centre des sciences physiques et mathématiques - études CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	17'600'000	292'953	1'500'000	2'000'000	11%	500'000
1013234 Extension Lullier HEPIA et CFPne - études CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	2'730'000	38'717	1'000'000	1'491'283	55%	491'283
1013490 ES II à Meyrin (École Noëlla Rouget) - construction et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	184'127'496 10'275'032			14'800'000	8%	14'800'000
1013562 7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand-Saconnex - études, constructions et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	40'904'200			600'000	1%	600'000
CR: 06 Santé et mobilités						
1012538 Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	129'240	32'233				
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse						
2012450 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DIP CR 0311 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	41'685'200	29'302'335	13'149'323			-13'149'323
2012461 Crédit de renouvellement 2020-2024 - HES CR 0325 Haute école spécialisée de Genève 5 Dépenses d'investissement	15'370'000	10'843'541	3'671'227			-3'671'227
2012462 Crédit de renouvellement 2020-2024 - UNI CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	69'950'000	52'717'249	15'566'621			-15'566'621
2013421 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIP CR 0311 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	57'938'000			13'306'000	23%	13'306'000
2013433 Crédit de renouvellement 2025-2029 - HES-SO CR 0325 Haute école spécialisée de Genève 5 Dépenses d'investissement	23'000'000			4'600'000	20%	4'600'000
2013434 Crédit de renouvellement 2025-2029 - UNI ¹ CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	100'000'000			15'990'000	20%	15'990'000
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	11'952'412	7'953'750	3'354'444			-3'354'444
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	8'400'000			1'680'000	20%	1'680'000
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	222'102'184 2'000'000	187'610'055 129'635	38'584'319 500'000	6'302'892	3%	-32'281'427 -500'000
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	210'521'890			35'704'378	17%	35'704'378

¹ La loi 13434, votée le 27/09/2024 ouvre un crédit d'investissement de 100'000'000 francs en hausse de 20'050'000 francs par rapport au projet de budget, suite au vote d'un amendement proposé par la commission des travaux lors de l'examen du projet de loi.

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit	Variation 2025-2024
G - AMÉNAGEMENT ET LOGEMENT						
5 Dépenses d'investissement	121'830'869	246'251'903	47'884'646	47'420'800	39%	-463'846
6 Recettes d'investissement	8'661'553	17'173'177	275'000	280'000	3%	5'000
<i>Investissements Nets</i>	113'169'316	229'078'726	47'609'646	47'140'800	42%	-468'846
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	69'946'741	110'898'509	27'712'000	26'200'000	37%	-1'512'000
6 Recettes d'investissement		252'825				
<i>Investissements Nets</i>	69'946'741	110'645'684	27'712'000	26'200'000	37%	-1'512'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	29'770'461	8'720'111	3'172'646	4'220'800	14%	1'048'154
6 Recettes d'investissement	2'773'240	882'540	275'000	280'000	10%	5'000
<i>Investissements Nets</i>	26'997'221	7'837'571	2'897'646	3'940'800	15%	1'043'154
DOTATIONS - 3						
5 Dépenses d'investissement		106'464'391	17'000'000	17'000'000		
6 Recettes d'investissement		12'718'588				
<i>Investissements Nets</i>		93'745'803	17'000'000	17'000'000		
PRÊTS FERROVIAIRES - 4						
5 Dépenses d'investissement	22'113'667	20'168'892				
6 Recettes d'investissement	5'888'313	3'319'224				
<i>Investissements Nets</i>	16'225'354	16'849'668				
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	45'238'956	5'618'159	5'014'646	5'720'000	13%	705'354
<i>Investissements Nets</i>	45'238'956	5'618'159	5'014'646	5'720'000	13%	705'354
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	76'591'913	240'633'744	42'870'000	41'700'800	54%	-1'169'200
6 Recettes d'investissement	8'661'553	17'173'177	275'000	280'000	3%	5'000
<i>Investissements Nets</i>	67'930'360	223'460'567	42'595'000	41'420'800	61%	-1'174'200
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1013140 Évolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	4'325'000	572'060	300'000	400'000	9%	100'000
1013169 Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	11'980'000	159'237	1'000'000	1'800'000	15%	800'000
1013413 Dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	13'785'000		2'412'000	1'500'000	11%	-912'000
CR: 05 Territoire						
1010460 Constructions de logements d'utilité publique - LUP II						
CR 0506 Office cantonal du logement et de la planification foncière						
5 Dépenses d'investissement		85'750'918	18'000'000	18'000'000		
6 Recettes d'investissement		252'825				
1011679 Aménagement autour des interfaces CEVA						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	8'395'196	6'254'572				
1011941 Contribution du canton au fonds de développement urbain						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	20'000'000	14'999'998	2'500'000	2'500'000	13%	
1012703 Site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine - subvention						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	4'600'000	2'900'000	1'000'000			-1'000'000
1013074 Projet Cool City - CO de Sécheron ¹						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	6'861'545	261'724	2'500'000	2'000'000	29%	-500'000

¹ Au projet de budget 2024, le crédit total de la loi s'élevait à 5'644'777 francs. La commission des travaux a validé un crédit supplémentaire de 1'140'455 francs le 29/10/2024.

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit	Variation 2025-2024
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	5'048'956	4'886'862	1'302'646			-1'302'646
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	10'100'000			2'020'000	20%	2'020'000
CR: 05 Territoire						
2012452 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	6'218'640 1'373'240	3'794'832 882'540	1'870'000 275'000			-1'870'000 -275'000
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	980'865	38'417				
2013423 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	6'150'000 1'400'000			1'186'400 280'000	19% 20%	1'186'400 280'000
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	1'272'000			1'014'400	80%	1'014'400
DOTATIONS - 3						
CR: 05 Territoire						
3010460 Construction de logements d'utilité publique – LUP II CR 0506 Office cantonal du logement et de la planification foncière 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement		106'464'391 12'718'588	17'000'000	17'000'000		
PRETS FERROVIAIRES - 4						
CR: 05 Territoire						
4011679 Aménagement autour des interfaces CEVA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	658'470 658'470	971'522 591'964				
4011679 Aménagement autour des interfaces CEVA CR 0515 Office de l'Urbanisme 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	21'455'197 5'229'843	19'197'370 2'727'260				

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit	Variation 2025-2024
H - SÉCURITÉ ET POPULATION						
5 Dépenses d'investissement	335'350'791	138'061'673	23'893'074	41'750'254	12%	17'857'180
6 Recettes d'investissement	27'617'000	6'880'355	11'500'000	5'959'639	22%	-5'540'361
<i>Investissements Nets</i>	307'733'791	131'181'318	12'393'074	35'790'615	12%	23'397'541
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	161'660'000	72'947'117	4'705'686	20'522'000	13%	15'816'314
6 Recettes d'investissement	22'617'000	5'540'361	11'000'000	5'459'639	24%	-5'540'361
<i>Investissements Nets</i>	139'043'000	67'406'756	-6'294'314	15'062'361	11%	21'356'675
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	173'690'791	65'114'556	19'187'388	21'228'254	12%	2'040'866
6 Recettes d'investissement	5'000'000	1'339'994	500'000	500'000	10%	
<i>Investissements Nets</i>	168'690'791	63'774'562	18'687'388	20'728'254	12%	2'040'866
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	139'869'055	39'375'887	11'825'789	17'226'000	12%	5'400'211
6 Recettes d'investissement	5'380'000	771'000	500'000	500'000	9%	
<i>Investissements Nets</i>	134'489'055	38'604'887	11'325'789	16'726'000	12%	5'400'211
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	194'476'736	98'685'786	12'067'285	24'524'254	13%	12'456'969
6 Recettes d'investissement	22'237'000	6'109'355	11'000'000	5'459'639	25%	-5'540'361
<i>Investissements Nets</i>	172'239'736	92'576'431	1'067'285	19'064'615	11%	17'997'330
06 - SANTÉ ET MOBILITÉS						
5 Dépenses d'investissement	1'005'000					
<i>Investissements Nets</i>	1'005'000					
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1012084 Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements CR 0414 OCPPAM 5 Dépenses d'investissement	852'525	159'536	105'686			-105'686
1012084 Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	82'815	106'840				
1012085 Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville CR 0414 OCPPAM 5 Dépenses d'investissement	1'880'000	929'575				
1012085 Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	183'849	185'916				
1012147 Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police CR 0404 Corps de police 5 Dépenses d'investissement		21'329				
1012147 Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	4'540'000	4'081'933		170'000	4%	170'000
6 Recettes d'investissement	380'000					
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement CR 0405 Office cantonal de la détention 5 Dépenses d'investissement	2'304'000					
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'777'000	12'915		10'000	1%	10'000
1013155 Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos) CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	3'500'000	969'653	400'000	900'000	26%	500'000
1013226 Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE) CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	8'180'000	72'254	1'000'000	1'500'000	18%	500'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit	Variation 2025-2024
1013534 WEP : pérennisation du réseau Polycom CR 0414 Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires 5 Dépenses d'investissement	1'182'000		1'200'000	1'182'000	100%	-18'000
1921046 Evolution des outils pour la brigade de cybercriminalité CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'340'000			260'000	19%	260'000
CR: 05 Territoire						
1012084 Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	40'032'060 12'700'000	41'426'693 3'198'299	6'350'000	3'501'701	28%	-2'848'299
1012085 Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	22'886'751 9'300'000	23'037'821 2'342'062	4'650'000	1'957'938	21%	-2'692'062
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	71'914'000 237'000	1'942'652	2'000'000	16'500'000	23%	14'500'000
CR: 06 Santé et mobilités						
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	1'005'000					
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012451 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES CR 0401 Présidence, secrétariat général 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	42'765'000 2'500'000	24'467'058 771'000	7'747'000 500'000			-7'747'000 -500'000
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	6'581'866	8'368'878	1'373'103			-1'373'103
2013422 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIN CR 0401 Présidence, secrétariat général 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	55'200'000 2'500'000			11'304'000 500'000	20% 20%	11'304'000 500'000
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	9'500'000			1'900'000	20%	1'900'000
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	24'944'925	32'278'620 568'994	10'067'285	1'084'454	4%	-8'982'831
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	34'699'000			6'939'800	20%	6'939'800

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit	Variation 2025-2024
I - IMPÔTS ET FINANCES						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	65'280'000 65'280'000	16'463'035 16'463'035	3'361'698 3'361'698	8'080'000 8'080'000	12% 12%	4'718'302 4'718'302
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	59'280'000 59'280'000	14'367'658 14'367'658	2'480'000 2'480'000	7'200'000 7'200'000	12% 12%	4'720'000 4'720'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	6'000'000 6'000'000	2'095'377 2'095'377	881'698 881'698	880'000 880'000	15% 15%	-1'698 -1'698
02 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES EXTÉRIEURES						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	4'100'000 4'100'000	873'875 873'875	400'000 400'000	500'000 500'000	12% 12%	100'000 100'000
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	61'180'000 61'180'000	15'589'160 15'589'160	2'961'698 2'961'698	7'580'000 7'580'000	12% 12%	4'618'302 4'618'302
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1012623 AFC - Évolution du SIC fiscal 2020-2024 CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	12'600'000	10'052'163	1'230'000			-1'230'000
1012946 Évolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS) CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	5'555'000	3'989'633	940'000			-940'000
1013067 Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	7'560'000	325'862	310'000	800'000	11%	490'000
1013556 Evolution du SIC de l'office cantonal des poursuites dès 2025 CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	8'965'000			1'760'000	20%	1'760'000
1013577 AFC - Evolution du SIC fiscal dès 2025 CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	24'600'000			4'640'000	19%	4'640'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 02 Finances, ressources humaines et affaires extérieures						
2012449 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF CR 0221 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	1'600'000	873'875	400'000			-400'000
2013420 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF CR 0221 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	2'500'000			500'000	20%	500'000
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement		1'221'502	481'698			-481'698
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'900'000			380'000	20%	380'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit	Variation 2025-2024
J - JUSTICE						
5 Dépenses d'investissement	139'865'226	28'526'091	15'352'531	16'555'458	12%	1'202'927
6 Recettes d'investissement		145				
<i>Investissements Nets</i>	139'865'226	28'525'946	15'352'531	16'555'458	12%	1'202'927
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	25'542'000	1'078'307	3'500'000	5'289'000	21%	1'789'000
<i>Investissements Nets</i>	25'542'000	1'078'307	3'500'000	5'289'000	21%	1'789'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	114'323'226	27'447'784	11'852'531	11'266'458	10%	-586'073
6 Recettes d'investissement		145				
<i>Investissements Nets</i>	114'323'226	27'447'639	11'852'531	11'266'458	10%	-586'073
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	4'146'000	119'565	738'378	1'260'000	30%	521'622
<i>Investissements Nets</i>	4'146'000	119'565	738'378	1'260'000	30%	521'622
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	76'541'226	16'799'441	7'419'086	7'171'458	9%	-247'628
6 Recettes d'investissement		145				
<i>Investissements Nets</i>	76'541'226	16'799'296	7'419'086	7'171'458	9%	-247'628
14 - POUVOIR JUDICIAIRE						
5 Dépenses d'investissement	59'178'000	11'607'085	7'195'067	8'124'000	14%	928'933
<i>Investissements Nets</i>	59'178'000	11'607'085	7'195'067	8'124'000	14%	928'933
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1013202 Justitia 4.0						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	4'146'000	119'565	738'378	1'260'000	30%	521'622
CR: 05 Territoire						
1013202 Justitia 4.0						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	2'818'000	34'148	299'863	625'000	22%	325'137
CR: 14 Pouvoir judiciaire						
1013202 Justitia 4.0						
CR 1401 Administration du Pouvoir judiciaire						
5 Dépenses d'investissement	18'578'000	924'594	2'461'759	3'404'000	18%	942'241
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	43'807'226	16'765'293	7'119'223	563'258	1%	-6'555'965
6 Recettes d'investissement		145				
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	29'916'000			5'983'200	20%	5'983'200
CR: 14 Pouvoir judiciaire						
2012470 Crédit de renouvellement 2020-2024 - PJ						
CR 1401 Administration du Pouvoir judiciaire						
5 Dépenses d'investissement	17'000'000	10'682'491	4'733'308			-4'733'308
2013429 Crédit de renouvellement 2025-2029 - PJ						
CR 1401 Administration du Pouvoir judiciaire						
5 Dépenses d'investissement	23'600'000			4'720'000	20%	4'720'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit	Variation 2025-2024
K - SANTÉ						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	655'055'746 655'055'746	206'647'742 206'647'742	76'932'481 76'932'481	59'686'390 59'686'390	9% 9%	-17'246'091 -17'246'091
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	170'776'000 170'776'000	34'650'347 34'650'347	26'113'796 26'113'796	20'930'106 20'930'106	12% 12%	-5'183'690 -5'183'690
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	484'279'746 484'279'746	171'997'395 171'997'395	50'818'685 50'818'685	38'756'284 38'756'284	8% 8%	-12'062'401 -12'062'401
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	13'720'061 13'720'061	2'721'087 2'721'087	1'536'702 1'536'702	700'000 700'000	5% 5%	-836'702 -836'702
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	83'261'880 83'261'880	14'743'425 14'743'425	9'583'759 9'583'759	11'996'390 11'996'390	14% 14%	2'412'631 2'412'631
06 - SANTÉ ET MOBILITÉS						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	558'073'805 558'073'805	189'183'230 189'183'230	65'812'020 65'812'020	46'990'000 46'990'000	8% 8%	-18'822'020 -18'822'020
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1013004 Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale) CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	10'887'000	826'989	1'000'000	500'000	5%	-500'000
CR: 05 Territoire						
1012724 HUG - Subvention rénovation et agrandissement des blocs opératoires - phase 2 CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	20'000'000	9'424'895	6'745'000	3'830'106	19%	-2'914'894
1012980 HUG - Maternité 4 ^{ème} étape CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	45'985'195	1'869'260	1'000'000	5'000'000	11%	4'000'000
1013406 HUG - Hôpital des Enfants (HDE) - étude CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	16'200'000		1'500'000	3'000'000	19%	1'500'000
CR: 06 Santé et mobilités						
1011957 Crédits d'ouvrage 2016-2019 - HUG CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	28'500'000	9'827'600	6'000'000			-6'000'000
1012039 Equipement IEPA (IMAD) CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	4'620'000	689'883	200'000			-200'000
1012295 Informatique IMAD 2018-2021 - subvention CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	3'956'000	2'850'336	800'000	600'000	15%	-200'000
1012529 HUG - Solution d'archive neutre (VNA - Vendor Neutral Archive) CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	7'500'000	5'141'633	1'956'796			-1'956'796
1012855 HUG - Dossier Patient Informatisé (soins intensifs et anesthésie) CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	10'656'000	3'590'552	3'412'000	2'000'000	19%	-1'412'000
1012980 HUG - Maternité 4 ^{ème} étape CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	6'014'805					
1013004 Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale) CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	7'557'000	429'199	2'500'000	500'000	7%	-2'000'000
103379 HUG - Externalisation du DataCenter informatique «OPERA» - subvention CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	8'900'000		1'000'000	5'500'000	62%	4'500'000

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2023</i>	<i>Budget 2024</i>	<i>Budget 2025</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2025-2024</i>
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'833'061	1'894'098	536'702			-536'702
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'000'000			200'000	20%	200'000
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	824'685	3'449'270	338'759	115'884	14%	-222'875
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	252'000			50'400	20%	50'400
CR: 06 Santé et mobilités						
2012451 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES CR 0601 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	2'500'000	1'913'369	445'000			-445'000
2012464 Crédit de renouvellement 2020-2024 - HUG CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	228'825'000	158'315'437	46'918'475			-46'918'475
2012465 Crédit de renouvellement 2020-2024 - IMAD CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	9'000'000	6'425'221	2'579'749			-2'579'749
2013424 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM CR 0601 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	2'445'000			490'000	20%	490'000
2013435 Crédit de renouvellement 2025-2029 - HUG CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	221'600'000			32'400'000	15%	32'400'000
2013436 Crédit de renouvellement 2025-2029 - IMAD CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	16'000'000			5'500'000	34%	5'500'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit	Variation 2025-2024
L - ECONOMIE ET EMPLOI						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	17'964'417 17'964'417	2'386'910 2'386'910	3'215'647 3'215'647	1'099'200 1'099'200	6% 6%	-2'116'447 -2'116'447
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	17'964'417 17'964'417	2'386'910 2'386'910	3'215'647 3'215'647	1'099'200 1'099'200	6% 6%	-2'116'447 -2'116'447
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	13'247'837 13'247'837	1'738'050 1'738'050	2'827'046 2'827'046	660'000 660'000	5% 5%	-2'167'046 -2'167'046
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	2'014'080 2'014'080	91'321 91'321		163'200 163'200	8% 8%	163'200 163'200
07 - ECONOMIE ET EMPLOI						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	2'702'500 2'702'500	557'539 557'539	388'601 388'601	276'000 276'000	10% 10%	-112'601 -112'601
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	9'947'837	1'738'050	2'827'046			-2'827'046
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	3'300'000			660'000	20%	660'000
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	1'198'080	91'321				
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	816'000			163'200	20%	163'200
CR: 07 Economie et emploi						
2012451 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES CR 0750 Présidence - DEE 5 Dépenses d'investissement	497'500	215'711	88'601			-88'601
2012454 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DDE CR 0750 Présidence - DEE 5 Dépenses d'investissement	825'000	341'828	300'000			-300'000
2013425 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DEE CR 0750 Présidence - DEE 5 Dépenses d'investissement	1'380'000			276'000	20%	276'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit	Variation 2025-2024
M - MOBILITÉ						
5 Dépenses d'investissement	4'235'236'338	1'696'463'465	193'992'819	173'005'061	4%	-20'987'758
6 Recettes d'investissement	315'219'000	121'290'751	14'794'000	18'450'000	6%	3'656'000
<i>Investissements Nets</i>	3'920'017'338	1'575'172'714	179'198'819	154'555'061	4%	-24'643'758
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	3'291'417'322	820'979'588	154'825'495	132'448'375	4%	-22'377'120
6 Recettes d'investissement	292'499'000	112'201'621	12'594'000	16'200'000	6%	3'606'000
<i>Investissements Nets</i>	2'998'918'322	708'777'967	142'231'495	116'248'375	4%	-25'983'120
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	415'446'016	147'310'041	36'167'324	40'556'686	10%	4'389'362
6 Recettes d'investissement	22'720'000	9'089'130	2'200'000	2'250'000	10%	50'000
<i>Investissements Nets</i>	392'726'016	138'220'911	33'967'324	38'306'686	10%	4'339'362
PRÊTS FERROVIAIRES - 4						
5 Dépenses d'investissement	528'373'000	728'173'836	3'000'000			-3'000'000
<i>Investissements Nets</i>	528'373'000	728'173'836	3'000'000			-3'000'000
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	7'787'711	2'672'417	1'021'431	760'000	10%	-261'431
<i>Investissements Nets</i>	7'787'711	2'672'417	1'021'431	760'000	10%	-261'431
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	419'731'305	106'853'935	12'548'189	24'294'986	6%	11'746'797
6 Recettes d'investissement	28'737'000	30'057'922	1'000'000	220'000	1%	-780'000
<i>Investissements Nets</i>	390'994'305	76'796'013	11'548'189	24'074'986	6%	12'526'797
06 - SANTÉ ET MOBILITÉS						
5 Dépenses d'investissement	3'807'717'322	1'586'937'113	180'423'199	147'950'075	4%	-32'473'124
6 Recettes d'investissement	286'482'000	91'232'829	13'794'000	18'230'000	6%	4'436'000
<i>Investissements Nets</i>	3'521'235'322	1'495'704'284	166'629'199	129'720'075	4%	-36'909'124
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1011868 Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR)						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement		224'065				
CR: 05 Territoire						
1000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60)						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement		2'800		1'000'000		1'000'000
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)						
CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	35'616'140	1'184'323		1'074'700	3%	1'074'700
6 Recettes d'investissement		43'650				
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	68'438'860	70'278'423	3'300'000	1'900'000	3%	-1'400'000
6 Recettes d'investissement	16'087'000	27'462'272	650'000			-650'000
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	14'000'000	16'409'048	600'000	1'000'000	7%	400'000
6 Recettes d'investissement	2'090'000	979'000	350'000	220'000	11%	-130'000
1011679 Aménagement autour des interfaces CEVA						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	2'000'000	1'738'645	1'000'000			-1'000'000
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération						
CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	103'960'000	232'593		990'000	1%	990'000
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	24'820'000	4'923'830	4'555'000	6'140'000	25%	1'585'000
6 Recettes d'investissement	5'250'000					
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	12'370'000	6'363'698	880'000	600'000	5%	-280'000
6 Recettes d'investissement		1'573'000				
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération						
CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	39'720'000		25'000	7'750'000	20%	7'725'000
6 Recettes d'investissement	4'370'000					

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit	Variation 2025-2024
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0515 Office de l'Urbanisme 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	11'010'000 560'000	889'885	500'000	200'000	2%	-300'000
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement	12'070'000	1'275'562	900'000	1'150'000	10%	250'000
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	75'570'000			1'630'000	2%	1'630'000
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0515 Office de l'Urbanisme 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	4'510'000 380'000	70'094	350'000			-350'000
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement	8'950'000		250'000	200'000	2%	-50'000
CR: 06 Santé et mobilités						
1000150 Construction lignes de transports publics (H 1 50) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	77'145'000	33'278'776	1'020'000	600'000	1%	-420'000
1000150 Construction lignes de transports publics (H 1 50) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	826'655'000 166'780'000	198'148'329 53'066'926	47'230'000 8'410'000	33'700'000 5'970'000	4% 4%	-13'530'000 -2'440'000
1000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	32'605'000	14'041'076	4'580'000	1'000'000	3%	-3'580'000
1000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	16'090'000	10'036'211	1'400'000			-1'400'000
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H 1 70) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	2'990'000 140'000	302'710 104'000	640'000			-640'000
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H 1 70) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	199'585'000 32'703'000	227'636'814 8'431'889	9'140'000 500'000	1'050'000 600'000	1% 2%	-8'090'000 100'000
1008644 Mesures OPB CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	85'000'000 21'500'000	77'982'771 18'180'884	2'200'000 500'000	1'100'000 560'000	1% 3%	-1'100'000 60'000
1011679 Aménagement autour des interfaces CEVA CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	4'184'198	3'810'941				
1011679 Aménagement autour des interfaces CEVA CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	4'346'540	367'683				
1011758 Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	16'299'000 3'499'000	7'024'761 1'267'000	1'960'000 500'000	1'000'000	6%	-960'000 -500'000
1011791 Mobilités douces (amélioration des déplacements piétons et vélos) - H 1 80 CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	165'000	53'090				
1011791 Mobilités douces (amélioration des déplacements piétons et vélos) - H 1 80 CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	7'835'000	3'518'802	2'000'000	2'020'000	26%	20'000
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	23'540'000 2'470'000	3'821'250				
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	105'920'000 13'970'000	15'747'782 1'093'000	3'600'000 1'150'000	3'300'000 6'850'000	3% 49%	-300'000 5'700'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit	Variation 2025-2024
1011868 Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	50'000'000	44'985'745	1'216'516	3'573'675	7%	2'357'159
1011912 Extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	20'280'000			500'000	2%	500'000
1011912 Extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	405'000'000	1'366'012	4'630'000	1'500'000	0%	-3'130'000
1012164 Études d'avant-projet pour la Traversée du Lac CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	6'300'000	2'381'653	500'000	500'000	8%	
1012484 Jonction autoroutière de Vernier Canada et barreau routier Montfleury CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	97'077'584	1'640'192	1'520'000	1'000'000	1%	-520'000
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	26'930'000	651'006	350'000	700'000	3%	350'000
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	155'331'000 8'250'000	5'239'191	7'805'000 234'000	2'425'000 1'000'000	2% 12%	-5'380'000 766'000
1012554 Infrastructures TP en lien avec modification H 1 50 CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	53'000'000	479'396	1'000'000	4'000'000	8%	3'000'000
1012759 Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023 CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	1'600'000	1'034'823		195'000	12%	195'000
1012759 Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023 CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	19'393'000	187'617	1'723'979	1'800'000	9%	76'021
1012814 Requalification multimodale de la moyenne ceinture (Pont de Lancy) - études CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	5'800'000	709'674	1'000'000	1'000'000	17%	
1013059 Électrification de la flotte de véhicules des TPG - subvention CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	350'000'000	62'121'882	40'000'000	40'000'000	11%	
1013061 Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal - études CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	13'850'000	229'320	500'000	500'000	4%	
1013061 Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal - études CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	6'300'000					
1013176 Études pour la diamétrale ferroviaire régionale nord-sud CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	30'000'000		2'000'000	500'000	2%	-1'500'000
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	91'400'000 3'620'000	199'363	4'700'000 300'000	4'300'000 500'000	5% 14%	-400'000 200'000
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	86'780'000 10'830'000	364'237	1'250'000	1'050'000 500'000	1% 5%	-200'000 500'000
1013192 Études pour développement du réseau de transports collectifs à l'horizon 2030 CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	25'000'000	25'515	500'000	500'000	2%	
1013572 Pont de Peney - Entretien/Renforcement CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	13'981'000			500'000	4%	500'000
1921083 Poursuite déploiement infrastructure TOSA CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	18'000'000			500'000	3%	500'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit	Variation 2025-2024
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	3'987'711	2'448'352	1'021'431			-1'021'431
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	3'800'000			760'000	20%	760'000
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	3'980'305	3'485'034	188'189	117'086	3%	-71'103
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	2'716'000			543'200	20%	543'200
CR: 06 Santé et mobilités						
2012453 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI CR 0601 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	16'660'000	13'385'180	3'457'704			-3'457'704
2012458 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCGC CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	166'400'000 11'000'000	127'991'475 9'089'130	31'500'000 2'200'000			-31'500'000 -2'200'000
2013424 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM CR 0601 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	752'000			150'400	20%	150'400
2013432 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCT - OCGC CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	17'980'000			2'730'000	15%	2'730'000
2013432 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCT - OCGC CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	199'170'000 11'720'000			36'256'000 2'250'000	18% 19%	36'256'000 2'250'000
PRÊTS FERROVIAIRES - 4						
CR: 06 Santé et mobilités						
4000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	1'568'000	15'670'470				
4000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	47'835'000	48'452'187				
4010444 Liaison CEVA CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	478'970'000	664'051'179	3'000'000			-3'000'000

Vue d'ensemble des prêts du patrimoine administratif



Prêts du patrimoine administratif

Les prêts du patrimoine administratif sont octroyés à des tiers en leur qualité de délégataire d'une tâche publique ou en vue de promouvoir une politique publique.

Selon les normes comptables des collectivités publiques suisses, les prêts du patrimoine administratif sont inscrits au patrimoine administratif et figurent dans le compte d'investissement. L'octroi d'un prêt est enregistré en dépense d'investissement et le remboursement en recette d'investissement.

Ce chapitre comprend :

- Les prêts du patrimoine administratif octroyés par l'Etat découlant de lois d'investissement votées, à l'exception des prêts conditionnellement remboursables (financement du Léman Express) et des prêts octroyés dans le cadre de la loi 11679 (aménagement autour des interfaces CEVA). Ces derniers sont présentés dans les investissements par politique publique.
- Les prêts découlant de lois de portée général (prêts en faveur des étudiants et apprentis, de l'économie, de l'agriculture, de l'environnement, de l'énergie et du logement). Ces prêts sont remboursables et accordés à un nombre indéterminé de personnes lorsque celles-ci remplissent les conditions ou les critères fixés dans les lois ou règlements. Les montants totaux ne sont pas connus à l'avance.

Le budget 2025 affiche des dépenses liées aux prêts à hauteur de 16 millions (19 millions au budget 2024) et des recettes à hauteur de 6 millions (9 millions au budget 2024). Le niveau net de dépenses est stable par rapport au budget 2024.

En millions de francs				
Politique Publique	Libellé	Dépenses	Recettes	Net
A	Prêt à la FIPOI pour ONUG et OMS	0,0	1,0	-1,0
A	Prêt à la FIPOI pour UIT	3,1	0,0	3,1
C	Prêts aux étudiants	3,5	0,6	2,9
E	Prêts investissement et désendettement	1,0	0,8	0,2
E	Prêts énergie	0,5	0,3	0,2
E	Aides aux exploitations paysannes - AEP	0,1	0,0	0,1
E	Prêts pour l'assainissement énergétique des bâtiments	2,5	0,0	2,5
F	Remboursement de prêt à l'Ecole Internationale de Genève	0,0	0,1	-0,1
G	Prêts aux coopératives d'habitation	5,0	1,0	4,0
G	Prêts hypothécaires HLM-HBM	0,0	0,3	-0,3
L	Prêts FAE	0,0	2,1	-2,1
Total		15,7	6,2	9,5

L'Etat a accordé des prêts sous la forme de lignes de crédit remboursables à Palexpo (loi 12857, montant maximum 30 millions) et à l'Aéroport international de Genève (loi 12876, montant maximum 200 millions) destinés à fournir les liquidités nécessaires au maintien et à la poursuite des activités de ces établissements dans le cadre de la crise sanitaire du coronavirus (COVID-19). Aucun paiement ou remboursement n'est actuellement prévu pour 2025.



**Prêts du patrimoine
administratif
par politique publique**



A - Autorités et gouvernance

Prêts

4011864 - Prêts à la FIPOI pour ONUG et OMS

CR 0250 - Direction
des affaires
internationales

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	89'600'000	89'270'347	0	0	0%	0
Recettes	89'600'000	2'901'000	967'000	967'000	1%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11864, votée le 03/06/2016, ouvrant trois crédits d'investissement d'un montant total de 89'600'000 francs pour des prêts en faveur de la Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI) destinés au financement de projets de construction et rénovation de bâtiments de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Objectifs annuels 2025

L'Etat de Genève a versé la dernière tranche de son prêt en 2024. Néanmoins, les retards pris sur le projet de rénovation des bâtiments de l'ONUG repoussent le début du remboursement lié à ce prêt à 2028.

Objectifs annuels 2024

Sur la base des prévisions établies par la FIPOI, les dernières tranches du prêt à hauteur de 1,3 million devraient bien être versées en 2023.

Selon la convention de prêt, la FIPOI remboursera un montant total de 0,97 million.

4012750 - Prêt à la FIPOI pour UIT

CR 0250 - Direction
des affaires
internationales

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	42'400'000	2'926'386	9'382'984	3'072'464	7%	-6'310'520
Recettes	42'400'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12750, votée le 29/01/2021, ouvrant un crédit de 42'400'000 francs pour un prêt en faveur de la FIPOI destiné à la démolition et à la reconstruction du bâtiment du siège de l'Union internationale des télécommunications à Genève.

Objectifs annuels 2025

Les travaux de démolition et reconstruction du bâtiment de l'UIT sont suspendus, une révision du projet étant en cours. La tranche versée par l'Etat a été adaptée à la baisse et se monte à 3,1 millions en 2025.

Objectifs annuels 2024

Selon le degré d'avancement des travaux de démolition et reconstruction du bâtiment de l'UIT, il est prévu que l'Etat verse un montant de 9,4 millions en 2024.

C - Cohésion sociale

Prêts

4800002 - Prêts aux étudiants

CR 0802 - Office de
l'action, de
l'insertion et de
l'intégration sociales
(OAI)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	0	0	3'335'743	3'469'173		133'430
Recettes	0	0	580'763	603'994		23'231

Résumé de la loi et but du crédit

Les prêts aux étudiants du service des bourses et prêts d'études (SBPE) sont régis par la Loi sur les bourses et prêts d'études (C 1 20) et son règlement d'application. Ils définissent les conditions d'octroi d'aides financières aux étudiants.

Les personnes en formation inscrites en maîtrise ainsi qu'en deuxièmes formations initiales ou bachelors sont financées par des prêts.

Prêts en cours au 31/12/2023 : 10'266'935 francs.

Objectifs annuels 2025

Octroyer des prêts d'études aux étudiants qui remplissent les conditions fixées par les lois et règlements en vigueur en la matière, et encaisser les remboursements des prêts octroyés aux bénéficiaires.

Objectifs annuels 2024

Octroyer des prêts d'études aux étudiants qui remplissent les conditions fixées par les lois et règlements en vigueur en la matière, et encaisser les remboursements des prêts octroyés aux bénéficiaires.

E - Environnement et énergie

Prêts

4013222 - Prêts pour l'assainissement énergétique des bâtiments

CR 0520 - Office cantonal de l'énergie (OCEN)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	50'000'000	0	0	2'500'000	5%	2'500'000
Recettes	50'000'000	0	0	30'000	0%	30'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13222, votée le 21/03/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 50 000 000 francs pour l'octroi de prêts.

La loi 13222 prévoit des prêts relais. Elle autorise également l'octroi de cautionnements dans une limite de 50 millions en cumul des prêts. Elle ciblera les personnes pour lesquelles un prêt ou une garantie de l'Etat permettrait d'obtenir les financements nécessaires.

Objectifs annuels 2025

Soutenir les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments du canton par l'octroi de prêts relais et cautionnements.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

4800010 - Prêts énergie

CR 0520 - Office cantonal de l'énergie (OCEN)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	0	0	500'000	500'000		0
Recettes	0	0	337'985	304'400		-33'585

Résumé de la loi et but du crédit

Fonds disposant d'une dotation de 20'000'000 francs qui octroie des prêts avec ou sans intérêts ou des garanties d'emprunts (loi L 2 40). Ces prestations sont complémentaires aux contributions fédérales et aux bonus conjoncturels. Elles sont accordées aux personnes physiques et morales susceptibles de contribuer au développement des énergies renouvelables ainsi que des économies d'énergie.

Prêts au 31/12/2023 : 3'651'952 francs aux entités, 250'612 francs aux personnes physiques (solde du fonds : 11 millions de francs).

Objectifs annuels 2025

Poursuivre le soutien aux projets d'infrastructures énergétiques (cautionnement de risques) et aux créations d'entreprises innovantes et/ou efficaces en matière énergétique.

Le budget des recettes correspond à la planification des remboursements du capital des prêts.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre le soutien aux projets d'infrastructures énergétiques (cautionnement de risques) et aux créations d'entreprises innovantes et/ou efficaces en matière énergétique.

Le budget des recettes correspond à la planification des remboursements du capital des prêts.

E - Environnement et énergie

4800011 - Prêts investissement et désendettement

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	0	0	1'000'000	1'000'000		0
Recettes	0	0	800'000	800'000		0

Résumé de la loi et but du crédit

Accorder des prêts sans intérêt dans le but de maintenir une agriculture dynamique de proximité. Ce soutien, en complément des mesures fédérales, est régi sur le plan cantonal par la loi sur la promotion de l'agriculture (M 2 05) et son règlement d'application (M 2 05.01).

Il vise à encourager l'installation de jeunes agriculteurs et agricultrices, les constructions rurales, l'achat de machines, la diversification de l'activité et la réduction de l'endettement.

Prêts en cours au 31/12/2023 : 3'019'838 francs

Objectifs annuels 2025

Soutenir la reprise d'exploitations agricoles et l'installation des jeunes agriculteurs.

Favoriser la modernisation des infrastructures et des équipements agricoles afin de répondre aux enjeux de la durabilité et de la transition énergétique.

Venir en aide aux exploitations qui se trouvent confrontées à des difficultés financières en raison de modifications conjoncturelles ou climatiques.

Objectifs annuels 2024

Verser les prêts et les crédits relais d'urgence aux exploitants conformément aux dossiers approuvés par la commission des améliorations structurelles.

Encaisser les recettes relatives aux amortissements des crédits versés au cours des années précédentes.

4800012 - Aides aux exploitations paysannes - AEP

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	0	0	100'000	100'000		0
Recettes	0	0	20'000	20'000		0

Résumé de la loi et but du crédit

Accorder des prêts sans intérêt aux exploitants agricoles dans le but de remédier ou de parer à des difficultés financières qui ne leur sont pas imputables ou qui résultent d'un changement des conditions-cadres économiques, en application de la loi sur la promotion de l'agriculture (M 2 05) et de son règlement d'application (M 2 05.01).

Ce soutien découle des mesures fédérales en faveur de l'agriculture. La Confédération octroie, sous la même forme, une aide d'un montant équivalent à celui consenti par le canton.

Prêts en cours au 31/12/2023 : 26'812 francs.

Objectifs annuels 2025

Verser la part cantonale des prêts d'aides aux exploitations paysannes conformément aux dossiers approuvés par la commission des améliorations structurelles.

Encaisser les recettes relatives aux amortissements des crédits versés au cours des années précédentes.

Objectifs annuels 2024

Verser la part cantonale des prêts d'aides aux exploitations paysannes conformément aux dossiers approuvés par la commission des améliorations structurelles.

Encaisser les recettes relatives aux amortissements des crédits versés au cours des années précédentes.

F- Formation

Prêts

4800004 - Remboursement de prêt à l'Ecole Internationale de Genève

CR 0311 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses						
Recettes	0	0	100'000	100'000		0

Résumé de la loi et but du crédit

Prêt de 10'000'000 francs accordé à la Fondation de l'Ecole Internationale selon la convention établie le 3 janvier 1972. Ce prêt est accordé à des conditions de faveur en vue de faciliter l'édification des constructions scolaires nouvelles prévues au plan de développement de l'Ecole Internationale de Genève.

Prêts en cours au 31/12/2023 : 5'100'000 francs.

Objectifs annuels 2025

Encaisser la tranche annuelle de remboursement du prêt accordé (selon courrier du 21 avril 1989 de la direction des finances du DIP à l'École internationale).

Objectifs annuels 2024

Encaisser la tranche annuelle de remboursement du prêt accordé (selon le courrier du 21 avril 1989 de la direction des finances du DIP à l'École internationale).

G - Aménagement et logement

Prêts

4008427 - Prêts aux coopératives d'habitation

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	0	0	5'000'000	5'000'000		0
Recettes	0	0	3'539'500	1'000'000		-2'539'500

Résumé de la loi et but du crédit

Permettre aux coopératives d'habitation, en application de l'article 39D de la loi générale sur le logement et la protection des locataires (LGL), d'avoir les fonds propres suffisants afin de réaliser des projets de construction et, en application de l'article 39E, aux coopérateurs d'acquérir les parts sociales leur ouvrant l'accès à un logement coopératif.

Prêts en cours au 31/12/2023 : 5'792'671 francs.

Objectifs annuels 2025

Augmenter la construction de logements en coopérative d'habitation et permettre l'accession au logement coopératif.

Le montant des prêts de 5'000'000 francs doit permettre de soutenir la construction de près de 200 logements.

Les recettes correspondent aux remboursements des prêts octroyés aux coopératives et aux coopérateurs par le passé.

Objectifs annuels 2024

Augmenter la construction de logements en coopérative d'habitation et permettre l'accession au logement coopératif.

Le montant des prêts de 5'000'000 francs doit permettre de soutenir la construction de près de 200 logements.

Les recettes correspondent aux remboursements des prêts octroyés par le passé. Le budget de 3'539'500 francs correspond aux remboursements des prêts faits aux coopérateurs.

4800003 - Prêts hypothécaires HLM-HBM

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	0	0	0	0		0
Recettes	0	0	279'664	279'664		0

Résumé de la loi et but du crédit

Assurer, en application de l'article 21 de la loi générale sur le logement et la protection des locataires, le financement de logements d'utilité publique au sens de la LGL par l'octroi de prêts hypothécaires en 2^{ème} et 3^{ème} rang.

Prêts en cours au 31/12/2023 : 6'520'320 francs.

Objectifs annuels 2025

Aucun nouveau prêt hypothécaire n'est prévu pour l'année 2025.

Les recettes correspondent aux remboursements des prêts hypothécaires octroyés par le passé.

Objectifs annuels 2024

Aucun nouveau prêt hypothécaire n'est prévu pour l'année 2024.

Les recettes correspondent aux remboursements des prêts hypothécaires octroyés par le passé.

L - Economie et emploi

Prêts

4800018 - Prêts FAE

CR 0760 - Fondation
d'aide aux
entreprises

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	0	0	0	0		0
Recettes	0	0	2'500'000	2'100'000		-400'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12663, votée le 11/03/2020, modifiant la loi sur l'aide aux entreprises (LAE) (I 1 37). L'Etat met à disposition de la fondation une ligne de crédit de 50 millions de francs, que le Conseil d'Etat peut débloquer par tranches de 10 millions de francs, afin de permettre à la fondation de répondre aux besoins de trésorerie des entreprises se trouvant en situation passagère de manque de liquidités pour des raisons exceptionnelles liées notamment à des crises sanitaires ou d'autres événements entraînant une paralysie du système économique.

Les liquidités avancées par la fondation doivent être immédiatement remboursées si les problèmes de trésorerie de l'entreprise bénéficiaire prennent fin. A défaut, le prêt octroyé est remboursable sur une période maximale de 10 ans.

Prêts en cours au 31/12/2023 : 11'760'525 francs.

Objectifs annuels 2025

Le montant inscrit correspond aux remboursements des prêts COVID octroyés par la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) dans le cadre de la loi 12663 du 11 mars 2020.

Objectifs annuels 2024

Le montant inscrit correspond aux remboursements des prêts COVID octroyés par la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) dans le cadre de la loi 12663 du 11 mars 2020.



Récapitulations chiffrées des prêts du patrimoine administratif



Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit	Variation 2025-2024
A - AUTORITÉS ET GOUVERNANCE						
5 Dépenses d'investissement	132'000'000	92'196'733	9'382'984	3'072'464	2%	-6'310'520
6 Recettes d'investissement	132'000'000	2'901'000	967'000	967'000	1%	
<i>Investissements Nets</i>		89'295'733	8'415'984	2'105'464		-6'310'520
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement	132'000'000	92'196'733	9'382'984	3'072'464	2%	-6'310'520
6 Recettes d'investissement	132'000'000	2'901'000	967'000	967'000	1%	
<i>Investissements Nets</i>		89'295'733	8'415'984	2'105'464		-6'310'520
02 – FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES EXTÉRIEURES						
5 Dépenses d'investissement	132'000'000	92'196'733	9'382'984	3'072'464	2%	-6'310'520
6 Recettes d'investissement	132'000'000	2'901'000	967'000	967'000	1%	
<i>Investissements Nets</i>		89'295'733	8'415'984	2'105'464		-6'310'520
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 02 Finances, ressources humaines et affaires extérieures						
4011864 Prêts à la FIPOI pour ONUG et OMS						
CR 0250 Direction des affaires internationales						
5 Dépenses d'investissement	89'600'000	89'270'347				
6 Recettes d'investissement	89'600'000	2'901'000	967'000	967'000	1%	
4012750 Prêt à la FIPOI pour UIT						
CR 0250 Direction des affaires internationales						
5 Dépenses d'investissement	42'400'000	2'926'386	9'382'984	3'072'464	7%	-6'310'520
6 Recettes d'investissement	42'400'000					

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2023</i>	<i>Budget 2024</i>	<i>Budget 2025</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2025-2024</i>
C - COHÉSION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement			3'335'743	3'469'173		133'430
6 Recettes d'investissement			580'763	603'994		23'231
<i>Investissements Nets</i>			2'754'980	2'865'179		110'199
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement			3'335'743	3'469'173		133'430
6 Recettes d'investissement			580'763	603'994		23'231
<i>Investissements Nets</i>			2'754'980	2'865'179		110'199
08 - COHÉSION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement			3'335'743	3'469'173		133'430
6 Recettes d'investissement			580'763	603'994		23'231
<i>Investissements Nets</i>			2'754'980	2'865'179		110'199
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 08 Cohésion sociale						
4800002 Prêts aux étudiants						
CR 0802 OAls						
5 Dépenses d'investissement			3'335'743	3'469'173		133'430
6 Recettes d'investissement			580'763	603'994		23'231

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit	Variation 2025-2024
E - ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE						
5 Dépenses d'investissement	50'000'000		1'600'000	4'100'000	8%	2'500'000
6 Recettes d'investissement	50'000'000		1'157'985	1'154'400	2%	-3'585
<i>Investissements Nets</i>			442'015	2'945'600		2'503'585
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement	50'000'000		1'600'000	4'100'000	8%	2'500'000
6 Recettes d'investissement	50'000'000		1'157'985	1'154'400	2%	-3'585
<i>Investissements Nets</i>			442'015	2'945'600		2'503'585
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	50'000'000		1'600'000	4'100'000	8%	2'500'000
6 Recettes d'investissement	50'000'000		1'157'985	1'154'400	2%	-3'585
<i>Investissements Nets</i>			442'015	2'945'600		2'503'585
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 05 Territoire						
4013222 Prêts pour l'assainissement énergétique des bâtiments						
CR 0520 Office cantonal de l'énergie (OCEN)						
5 Dépenses d'investissement	50'000'000			2'500'000	5%	2'500'000
6 Recettes d'investissement	50'000'000			30'000	0%	30'000
4800010 Prêts énergie						
CR 0520 Office cantonal de l'énergie (OCEN)						
5 Dépenses d'investissement			500'000	500'000		0
6 Recettes d'investissement			337'985	304'400		-33'585
4800011 Prêts investissement et désendettement						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement			1'000'000	1'000'000		
6 Recettes d'investissement			800'000	800'000		
4800012 Prêts aides aux exploitations paysannes - AEP						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement			100'000	100'000		
6 Recettes d'investissement			20'000	20'000		

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2023</i>	<i>Budget 2024</i>	<i>Budget 2025</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2025-2024</i>
F - FORMATION						
6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			100'000 -100'000	100'000 -100'000		
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			100'000 -100'000	100'000 -100'000		
03 - INSTRUCTION PUBLIQUE, FORMATION ET JEUNESSE						
6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			100'000 -100'000	100'000 -100'000		
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse						
4800004 Remboursement de prêt à l'Ecole Internationale de Genève						
CR 0311 Secrétariat général						
6 Recettes d'investissement			100'000	100'000		

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit	Variation 2025-2024
G - AMÉNAGEMENT ET LOGEMENT						
5 Dépenses d'investissement			5'000'000	5'000'000		
6 Recettes d'investissement			3'819'164	1'279'664		-2'539'500
<i>Investissements Nets</i>			1'180'836	3'720'336		2'539'500
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement			5'000'000	5'000'000		
6 Recettes d'investissement			3'819'164	1'279'664		-2'539'500
<i>Investissements Nets</i>			1'180'836	3'720'336		2'539'500
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement			5'000'000	5'000'000		
6 Recettes d'investissement			3'819'164	1'279'664		-2'539'500
<i>Investissements Nets</i>			1'180'836	3'720'336		2'539'500
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 05 Territoire						
4008427 Prêts aux coopératives d'habitation						
CR 0506 Office cantonal du logement et de la planification foncière						
5 Dépenses d'investissement			5'000'000	5'000'000		
6 Recettes d'investissement			3'539'500	1'000'000		-2'539'500
4800003 Prêts hypothécaires HLM-HBM						
CR 0506 Office cantonal du logement et de la planification foncière						
6 Recettes d'investissement			279'664	279'664		

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2023</i>	<i>Budget 2024</i>	<i>Budget 2025</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2025-2024</i>
L - ECONOMIE ET EMPLOI						
6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			2'500'000 -2'500'000	2'100'000 -2'100'000		-400'000 400'000
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			2'500'000 -2'500'000	2'100'000 -2'100'000		-400'000 400'000
07 - ECONOMIE ET EMPLOI						
6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			2'500'000 -2'500'000	2'100'000 -2'100'000		-400'000 400'000
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 07 Economie et emploi						
4800018 Prêts FAE						
CR 0760 Fondation d'aide aux entreprises						
6 Recettes d'investissement			2'500'000	2'100'000		-400'000

Annexes

A1 Récapitulation des investissements par politique publique

Annexe 1 - Récapitulation des investissements par politique publique

Investissements hors prêts du patrimoine administratif							
Politique Publique	Crédit total ⁽¹⁾	Cumul au 31/12/2023	B 2024	B 2025	% Crédit total	Ecart 2025-2024	
A - Autorités et gouvernance	136'375'288	58'822'593	18'844'919	15'060'189	11.0%	-3'784'730	-20.1%
B - Etats-majors et prestations transversales	1'981'957'521	235'820'955	87'614'906	119'847'174	6.0%	32'232'268	36.8%
C - Cohésion sociale	146'568'537	34'839'086	14'959'473	16'349'527	11.2%	1'390'054	9.3%
D - Culture, sport et loisirs	76'161'378	22'205'290	16'448'730	16'934'450	22.2%	485'720	3.0%
E - Environnement et énergie	1'016'211'653	44'374'394	60'577'022	54'151'800	5.3%	-6'425'222	-10.6%
F - Formation	1'801'148'086	732'917'055	167'760'793	185'666'522	11.8%	17'905'729	10.7%
G - Aménagement et logement	121'830'869	246'251'903	47'884'646	47'420'800	38.9%	-463'846	-1.0%
H - Sécurité et population	335'350'791	138'061'673	23'893'074	41'750'254	12.4%	17'857'180	74.7%
I - Impôts et finances	65'280'000	16'463'035	3'361'698	8'080'000	12.4%	4'718'302	140.4%
J - Justice	139'865'226	28'526'091	15'352'531	16'555'458	11.8%	1'202'927	7.8%
K - Santé	655'055'746	206'647'742	76'932'481	59'686'390	9.1%	-17'246'091	-22.4%
L - Economie et emploi	17'964'417	2'386'910	3'215'647	1'099'200	6.1%	-2'116'447	-65.8%
M - Mobilité	4'235'236'338	1'696'463'465	193'992'819	173'005'061	4.1%	-20'987'758	-10.8%
Total Dépenses hors prêts du patrimoine administratif	10'729'005'850	3'463'780'192	730'838'739	755'606'825	7.0%	24'768'086	3.4%
A - Autorités et gouvernance	28'300'000	18'294'242	4'332'008	6'161'750	21.8%	1'829'742	42.2%
B - Etats-majors et prestations transversales	38'000'000	14'044'593	2'500'000	5'455'407	14.4%	2'955'407	118.2%
D - Culture, sport et loisirs	0	1'184	0	0	0.0%	0	0.0%
E - Environnement et énergie	4'469'340	3'305'225	300'000	300'000	6.7%	0	0.0%
F - Formation	103'551'655	66'678'638	1'455'543	2'952'991	2.9%	1'497'448	102.9%
G - Aménagement et logement	8'661'553	17'173'177	275'000	280'000	3.2%	5'000	1.8%
H - Sécurité et population	27'617'000	6'880'355	11'500'000	5'959'639	21.6%	-5'540'361	-48.2%
J - Justice	0	145	0	0	0.0%	0	0.0%
M - Mobilité	315'219'000	121'290'751	14'794'000	18'450'000	5.9%	3'656'000	24.7%
Total Recettes hors prêts du patrimoine administratif	525'818'548	247'668'310	35'156'551	39'559'787	7.5%	4'403'236	12.5%
Total Net hors prêts du patrimoine administratif	10'203'187'302	3'216'111'882	695'682'188	716'047'038	7.0%	20'364'850	2.9%

⁽¹⁾ Le crédit total et le cumul au 31.12.2023 correspondent au crédit total voté et au cumul pour les lois présentées dans la section "Récapitulations chiffrées" du présent tome. Il ne représente pas l'entièreté des crédits d'investissements disponibles.

Prêts du patrimoine administratif							
Politique Publique	Crédit total ⁽²⁾	Cumul au 31/12/2023	B 2024	B 2025	% Crédit total	Ecart 2025-2024	
A - Autorités et gouvernance	132'000'000	92'196'733	9'382'984	3'072'464	2.3%	-6'310'520	-67.3%
C - Cohésion sociale	0	0	3'335'743	3'469'173	0.0%	133'430	4.0%
E - Environnement et énergie	50'000'000	0	1'600'000	4'100'000	8.2%	2'500'000	156.3%
G - Aménagement et logement	0	0	5'000'000	5'000'000	0.0%	0	0.0%
Total Dépenses hors prêts du patrimoine administratif	182'000'000	92'196'733	19'318'727	15'641'637		-3'677'090	-19.0%
A - Autorités et gouvernance	132'000'000	2'901'000	967'000	967'000	0.7%	0	0.0%
C - Cohésion sociale	0	0	580'763	603'994	0.0%	23'231	4.0%
E - Environnement et énergie	50'000'000	0	1'157'985	1'154'400	2.3%	-3'585	-0.3%
F - Formation	0	0	100'000	100'000	0.0%	0	0.0%
G - Aménagement et logement	0	0	3'819'164	1'279'664	0.0%	-2'539'500	-66.5%
L - Economie et emploi	0	0	2'500'000	2'100'000	0.0%	-400'000	-16.0%
Total Recettes hors prêts du patrimoine administratif	182'000'000	2'901'000	9'124'912	6'205'058		-2'919'854	-32.0%
Total Net hors prêts du patrimoine administratif	0	89'295'733	10'193'815	9'436'579		-757'236	-7.4%

⁽²⁾ Le crédit total correspond au crédit total voté pour les lois présentées dans la section "Récapitulations chiffrées des prêts du patrimoine administratif" du présent tome. Il ne représente pas l'entièreté des crédits disponibles.
Plus particulièrement, l'Etat a accordé des prêts sous la forme de lignes de crédit remboursable à Palexpo (loi 12857, montant maximum 30 millions) et à l'Aéroport international de Genève (loi 12876, montant maximum 200 millions) destinés à fournir les liquidités nécessaires au maintien et à la poursuite des activités de ces établissements dans le cadre de la crise sanitaire du coronavirus (COVID-19). Aucun paiement ou remboursement n'est actuellement prévu pour 2024 et 2025.

A2

Tableau des investissements par loi et catégorie

Annexe 2 - Tableau des investissements par loi et catégorie

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	B 2024	B 2025
Crédit d'ouvrage								
150	Construction lignes de transports publics (H 1 50)	Voté	M	Dépenses	903'800'000	231'427'105	48'250'000	34'300'000
150	Construction lignes de transports publics (H 1 50)	Voté	M	Recettes	166'780'000	53'066'926	8'410'000	5'970'000
160	Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60)	Voté	M	Dépenses	98'098'000	88'202'744	5'980'000	2'000'000
170	Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)	Voté	M	Dépenses	320'630'000	315'811'318	13'680'000	5'024'700
170	Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)	Voté	M	Recettes	51'020'000	37'020'811	1'500'000	820'000
8644	Mesures OPB	Voté	M	Dépenses	85'000'000	77'982'771	2'200'000	1'100'000
8644	Mesures OPB	Voté	M	Recettes	21'500'000	18'180'884	500'000	560'000
9995	UNI - CMU 5 ^{ème} étape	Voté	F	Dépenses	212'083'000	194'637'295	3'500'000	3'753'200
9995	UNI - CMU 5 ^{ème} étape	Voté	F	Recettes	45'600'000	38'630'905	0	0
10444	Liaison CEVA	Voté	M	Dépenses	478'970'000	664'051'179	3'000'000	0
10460	Constructions de logements d'utilité publique - LUP II	Voté	G	Dépenses	0	192'215'309	35'000'000	35'000'000
10460	Constructions de logements d'utilité publique - LUP II	Voté	G	Recettes	0	12'971'413	0	0
10822	UNI - CMU 6 ^{ème} étape	Voté	F	Dépenses	148'937'000	131'790'367	8'000'000	8'108'998
10822	UNI - CMU 6 ^{ème} étape	Voté	F	Recettes	21'500'625	23'694'000	0	0
11679	Aménagement autour des interfaces CEVA	Voté	Multi PP	Dépenses	41'039'601	32'340'733	1'000'000	0
11679	Aménagement autour des interfaces CEVA	Voté	Multi PP	Recettes	5'888'313	3'319'224	0	0
		Voté	G	Dépenses	30'508'863	26'423'464	0	0
		Voté	G	Recettes	5'888'313	3'319'224	0	0
		Voté	M	Dépenses	10'530'738	5'917'269	1'000'000	0
11758	Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang	Voté	M	Dépenses	16'299'000	7'024'761	1'960'000	1'000'000
11758	Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang	Voté	M	Recettes	3'499'000	1'267'000	500'000	0
11790	Ouvrages de protection contre les dangers naturels	Voté	E	Dépenses	4'800'000	1'068'865	600'000	700'000
11790	Ouvrages de protection contre les dangers naturels	Voté	E	Recettes	1'469'340	1'187'055	0	0
11791	Mobilités douces (H 1 80)	Voté	M	Dépenses	8'000'000	3'571'892	2'000'000	2'020'000
11863	Projet d'agglomération de deuxième génération	Voté	M	Dépenses	270'610'000	31'089'153	9'035'000	11'030'000
11863	Projet d'agglomération de deuxième génération	Voté	M	Recettes	21'690'000	2'666'000	1'150'000	6'850'000
11868	Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR)	Voté	M	Dépenses	50'000'000	45'209'810	1'216'516	3'573'675
11912	Extension de capacité du noeud ferroviaire de Genève	Voté	M	Dépenses	425'280'000	1'366'012	4'630'000	2'000'000
11941	Contribution du canton au fonds de développement urbain	Voté	G	Dépenses	20'000'000	14'999'998	2'500'000	2'500'000
11957	Crédits d'ouvrage 2016-2019 - HUG	Voté	K	Dépenses	28'500'000	9'827'600	6'000'000	0
11975	Efficience énergétique	Voté	B	Dépenses	35'000'000	29'790'894	3'900'000	209'106
11975	Efficience énergétique	Voté	B	Recettes	18'000'000	14'044'593	2'500'000	1'455'407
12039	IMAD - Equipement IEPA	Voté	K	Dépenses	4'620'000	689'883	200'000	0
12079	Subventions d'investissement aux EPI	Voté	C	Dépenses	9'170'450	8'017'635	1'269'663	0
12080	Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation	Voté	F	Dépenses	30'919'000	2'039'386	2'000'000	2'500'000
12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	Voté	H	Dépenses	40'967'400	41'693'069	105'686	0
12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	Voté	H	Recettes	12'700'000	3'198'299	6'350'000	3'501'701
12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	Voté	H	Dépenses	24'950'600	24'153'312	0	0
12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	Voté	H	Recettes	9'300'000	2'342'062	4'650'000	1'957'938
12146	UNI - Service de la recherche	Voté	F	Dépenses	15'546'000	12'820'621	2'617'740	0
12147	Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police	Voté	H	Dépenses	4'540'000	4'103'262	0	170'000
12147	Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police	Voté	H	Recettes	380'000	0	0	0
12149	Rénovation d'Uni Bastions	Voté	F	Dépenses	92'502'000	38'658'330	13'009'596	12'209'596
12149	Rénovation d'Uni Bastions	Voté	F	Recettes	10'000'000	4'073'000	955'543	970'000
12164	Etudes d'avant-projet pour la Traversée du Lac	Voté	M	Dépenses	6'300'000	2'381'653	500'000	500'000

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	B 2024	B 2025
12195	Axe stratégique réseaux - façade sud aéroport	Voté	E	Dépenses	16'014'960	2'197'188	5'509'000	1'500'000
12243	Acquisitions de terrains et bâtiments	Voté	B	Dépenses	30'000'000	11'938'381	1'000'000	3'963'717
12295	Informatique IMAD 2018-2021 - subvention	Voté	K	Dépenses	3'956'000	2'850'336	800'000	600'000
12386	SIC Social 2019-2023	Voté	C	Dépenses	10'538'000	9'255'904	1'079'546	0
12484	Jonction autoroutière de Vernier Canada et barreau routier Montfleury	Voté	M	Dépenses	97'077'584	1'640'192	1'520'000	1'000'000
12529	HUG - Solution d'archive neutre (VNA - Vendor Neutral Archive)	Voté	K	Dépenses	7'500'000	5'141'633	1'956'796	0
12538	Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études	Voté	F	Dépenses	15'823'000	7'511'485	3'500'000	3'043'748
12538	Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études	Voté	F	Recettes	2'175'998	151'098	0	482'991
12543	AIGLE - Refonte du système d'information	Voté	A	Dépenses	6'335'000	3'281'219	700'000	1'000'000
12551	Projet d'agglomération de troisième génération	Voté	M	Dépenses	245'061'000	8'055'644	9'580'000	12'225'000
12551	Projet d'agglomération de troisième génération	Voté	M	Recettes	13'180'000	0	234'000	1'000'000
12552	Travaux de rénovation des bâtiments de l'Etat de Genève (transition écologique) - étape 1	Voté	B	Dépenses	250'000'000	13'629'261	16'758'297	15'000'000
12554	Infrastructures TP en lien avec modification H 1 50	Voté	M	Dépenses	53'000'000	479'396	1'000'000	4'000'000
12623	AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024	Voté	I	Dépenses	12'600'000	10'052'163	1'230'000	0
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	Voté	A	Dépenses	62'250'000	42'238'540	12'370'000	6'250'000
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	Voté	A	Recettes	28'300'000	18'294'242	4'332'008	6'161'750
12641	HG - Evolution SIC 2020-2023	Voté	C	Dépenses	3'700'000	1'475'873	1'848'850	904'127
12703	Site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine - subvention	Voté	G	Dépenses	4'600'000	2'900'000	1'000'000	0
12724	HUG - Rénovation et agrandissement des blocs opératoires - Phase 2 - subvention	Voté	K	Dépenses	20'000'000	9'424'895	6'745'000	3'830'106
12743	Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements	Voté	F	Dépenses	65'950'000	39'089'922	19'862'500	6'995'708
12759	Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023	Voté	M	Dépenses	20'993'000	1'222'440	1'723'979	1'995'000
12767	UNI - SI pour les étudiants	Voté	F	Dépenses	12'000'000	4'431'109	3'800'000	2'900'000
12814	Requalification multimodale de la moyenne ceinture (Pont de Lancy) - études	Voté	M	Dépenses	5'800'000	709'674	1'000'000	1'000'000
12855	HUG - Dossier Patient Informatisé (soins intensifs et anesthésie)	Voté	K	Dépenses	10'656'000	3'590'552	3'412'000	2'000'000
12936	Développement d'un plan hydrogène cantonal - subventions	Voté	E	Dépenses	10'000'000	0	500'000	1'500'000
12946	Evolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS)	Voté	I	Dépenses	5'555'000	3'989'633	940'000	0
12968	Zone portuaire et de loisirs du Vengeron	Voté	E	Dépenses	55'503'000	500'611	4'500'000	1'000'000
12977	Stratégie numérique de la HES-SO Genève	Voté	F	Dépenses	5'470'000	1'062'569	1'130'000	1'400'000
12978	Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale	Voté	B	Dépenses	9'366'000	1'102'803	690'000	3'000'000
12980	HUG - Maternité 4 ^{ème} étape	Voté	K	Dépenses	52'000'000	1'869'260	1'000'000	5'000'000
12988	ES II Confignon - étude	Voté	F	Dépenses	8'265'000	701'003	2'800'000	3'000'000
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	Voté	H	Dépenses	77'000'000	1'955'567	2'000'000	16'510'000
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	Voté	H	Recettes	237'000	0	0	0
13004	Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)	Voté	K	Dépenses	18'444'000	1'256'188	3'500'000	1'000'000
13007	Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - étude	Voté	D	Dépenses	11'700'000	822'675	3'500'000	4'777'326
13010	Connectivité dans les écoles secondaires I et II	Voté	F	Dépenses	9'194'400	1'465'411	3'800'000	3'500'000
13011	Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP	Voté	F	Dépenses	8'938'000	930'575	1'750'000	2'500'000
13059	Electrification de la flotte de véhicules des TPG - subvention	Voté	M	Dépenses	350'000'000	62'121'882	40'000'000	40'000'000
13061	Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal - études	Voté	M	Dépenses	20'150'000	229'320	500'000	500'000
13062	Refonte du système d'information et de communication des droits politiques	Voté	A	Dépenses	12'500'000	1'012'241	700'000	1'500'000
13067	Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale	Voté	I	Dépenses	7'560'000	325'862	310'000	800'000
13074	Projet Cool City - CO de Sécheron	Voté	G	Dépenses	6'861'545	261'724	2'500'000	2'000'000
13079	HG - Transformation numérique des services	Voté	C	Dépenses	4'500'000	516'664	878'000	1'418'000
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	Voté	F	Dépenses	96'321'000	8'668'764	6'879'000	20'997'000
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	Voté	F	Recettes	12'000'000	0	0	1'500'000
13140	Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027	Voté	G	Dépenses	4'325'000	572'060	300'000	400'000

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	B 2024	B 2025
13155	Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos)	Voté	H	Dépenses	3'500'000	969'653	400'000	900'000
13167	Renaturation Aire et Drize du secteur PAV (étape 1 - Etoile/Boissonnas et études d'ensembles)	Voté	E	Dépenses	61'443'000	3'326'807	18'000'000	16'000'000
13169	Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions	Voté	G	Dépenses	11'980'000	159'237	1'000'000	1'800'000
13170	CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements	Voté	F	Dépenses	65'500'000	351'618	18'286'023	18'283'719
13176	Études pour la ligne ferroviaire régionale nord-sud	Voté	M	Dépenses	30'000'000	0	2'000'000	500'000
13182	Projet d'agglomération de quatrième génération	Voté	M	Dépenses	267'210'000	633'694	6'550'000	7'180'000
13182	Projet d'agglomération de quatrième génération	Voté	M	Recettes	14'830'000	0	300'000	1'000'000
13190	UNI - Centre des sciences physiques et mathématiques - études	Voté	F	Dépenses	17'600'000	292'953	1'500'000	2'000'000
13192	Etudes pour développement du réseau de transports collectifs à l'horizon 2030	Voté	M	Dépenses	25'000'000	25'515	500'000	500'000
13202	Justitia 4.0	Voté	J	Dépenses	25'542'000	1'078'307	3'500'000	5'289'000
13210	Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève	Voté	B	Dépenses	1'000'000'000	370'068	15'000'000	20'000'000
13210	Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève	Voté	B	Recettes	20'000'000	0	0	4'000'000
13222	Subvention pour l'assainissement énergétique	Voté	E	Dépenses	500'000'000	0	20'000'000	15'000'000
13223	Infrastructures agricoles durables 2023-2033	Voté	E	Dépenses	40'000'000	530'572	1'500'000	2'000'000
13224	Remplacement des véhicules administratifs de l'Etat par des véhicules électriques	Voté	B	Dépenses	14'160'000	16'447	3'500'000	4'120'000
13226	Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE)	Voté	H	Dépenses	8'180'000	72'254	1'000'000	1'500'000
13234	Extension Lullier HEPIA et CFPne - études	Voté	F	Dépenses	2'730'000	38'717	1'000'000	1'491'283
13352	Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte	Voté	C	Dépenses	6'253'000	0	1'000'000	1'000'000
13379	HUG - Externalisation du DataCenter informatique «OPERA» - subvention	Voté	K	Dépenses	8'900'000	0	1'000'000	5'500'000
13385	HG - Dimension digitale (DigiPlus) - subvention	Voté	C	Dépenses	7'046'000	0	1'078'000	2'179'000
13406	HUG - Hôpital des Enfants (HDE) - étude	Voté	K	Dépenses	16'200'000	0	1'500'000	3'000'000
13413	Dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière	Voté	G	Dépenses	13'785'000	0	2'412'000	1'500'000
13490	ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements	Voté	F	Recettes	10'275'032	0	0	0
13490	ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements	Voté	F	Dépenses	189'950'000	0	0	14'800'000
13491	Mise en oeuvre de l'arborisation du canton (phase I)	Voté	E	Dépenses	204'000'000	0	0	1'000'000
13504	Intégration du Vote Electronique de la Poste Suisse pour le canton de Genève	Voté	A	Dépenses	3'130'000	0	0	1'640'000
13517	Musée de la BD - subvention	Déposé	D	Dépenses	5'000'000	0	1'000'000	1'000'000
13523	Evolution du SI de l'OCEN pour la mise en oeuvre du Plan Directeur de l'Energie 2020-2030	Voté	E	Dépenses	14'400'000	0	0	2'760'000
13534	WEP : pérennisation du réseau Polycom	Déposé	H	Dépenses	1'182'000	0	1'200'000	1'182'000
13541	Grand Théâtre de Genève - subvention	Déposé	D	Dépenses	8'000'000	0	0	1'000'000
13545	EPI - accessibilité au numérique pour les usagers - subvention	Déposé	C	Dépenses	1'390'000	0	0	256'000
13556	Evolution du SIC de l'office cantonal des poursuites - 2025-2029	Déposé	I	Dépenses	8'965'000	0	0	1'760'000
13558	Cadastre PFAS	Déposé	E	Dépenses	4'145'000	0	0	645'000
13562	7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand-Saconnex - études, constructions et équipements	Déposé	F	Dépenses	42'500'000	0	0	600'000
13572	Pont de Peney - Entretien/Renforcement/Elargissement	Déposé	M	Dépenses	13'981'000	0	0	500'000
13577	AFC - Evolution du SIC fiscal dès 2025	Déposé	I	Dépenses	24'600'000	0	0	4'640'000
1921001	Evolution de la plateforme de cyberadministration 2025-2028	Non déposé	B	Dépenses	12'000'000	0	0	500'000
1921046	Evolution des outils pour la brigade de cybercriminalité	Non déposé	H	Dépenses	1'340'000	0	0	260'000
1921068	Refonte du SIC «action sociale» - 2 ^{ème} partie	Non déposé	C	Dépenses	25'000'000	0	0	130'000
1921083	Poursuite déploiement infrastructures TOSA	Non déposé	M	Dépenses	18'000'000	0	0	500'000
Total crédit d'ouvrage				Dépenses	7'806'681'540	2'485'311'418	449'653'192	449'625'009
				Recettes	490'325'308	234'107'512	31'381'551	36'229'787
				Net	7'316'356'232	2'251'203'906	418'271'641	413'395'222

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	B 2024	B 2025
12448	Crédit de renouvellement 2020-2024 - PRE	Voté	A	Dépenses	600'000	302'655	150'000	0
12449	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF	Voté	Multi PP	Dépenses	2'100'000	1'578'123	463'000	0
12450	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DIP	Voté	Multi PP	Dépenses	41'729'000	29'342'572	13'164'066	0
12451	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES	Voté	Multi PP	Dépenses	45'995'500	26'639'218	8'333'601	0
12451	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES	Voté	Multi PP	Recettes	2'500'000	771'000	500'000	0
12452	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT	Voté	Multi PP	Dépenses	52'141'000	38'416'951	11'447'600	0
12452	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT	Voté	Multi PP	Recettes	2'873'240	3'000'710	575'000	0
12453	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI	Voté	Multi PP	Dépenses	20'260'000	15'676'692	3'588'010	0
12454	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DDE	Voté	Multi PP	Dépenses	900'000	376'766	320'000	0
12455	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS	Voté	Multi PP	Dépenses	18'044'605	12'731'553	4'634'898	0
12456	Crédit de renouvellement 2020-2024 - GC	Voté	A	Dépenses	1'500'000	693'105	300'000	0
12457	Crédit de renouvellement 2020-2024 - CdC	Voté	A	Dépenses	200'000	54'606	84'954	0
12458	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCGC	Voté	M	Dépenses	166'400'000	127'991'475	31'500'000	0
12458	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCGC	Voté	M	Recettes	11'000'000	9'089'130	2'200'000	0
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	Voté	Multi PP	Dépenses	246'552'000	174'104'794	56'700'000	0
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	Voté	Multi PP	Dépenses	400'000'000	304'761'225	75'170'893	10'238'775
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	Voté	Multi PP	Recettes	2'000'000	699'958	500'000	0
12461	Crédit de renouvellement 2020-2024 - HES	Voté	F	Dépenses	15'370'000	10'843'541	3'671'227	0
12462	Crédit de renouvellement 2020-2024 - UNI	Voté	F	Dépenses	69'950'000	52'717'249	15'566'621	0
12463	Crédit de renouvellement 2020-2024 - HG	Voté	C	Dépenses	8'800'000	6'815'100	1'859'145	0
12464	Crédit de renouvellement 2020-2024 - HUG	Voté	K	Dépenses	228'825'000	158'315'437	46'918'475	0
12465	Crédit de renouvellement 2020-2024 - IMAD	Voté	K	Dépenses	9'000'000	6'425'221	2'579'749	0
12470	Crédit de renouvellement 2020-2024 - PJ	Voté	J	Dépenses	17'000'000	10'682'491	4'733'308	0
Crédit de renouvellement 2025-2029								
13419	Crédit de renouvellement 2025-2029 - Chancellerie	Voté	A	Dépenses	600'000	0	0	120'000
13420	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF	Voté	Multi PP	Dépenses	3'200'000	0	0	640'000
13421	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIP	Voté	Multi PP	Dépenses	58'038'000	0	0	13'326'000
13422	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIN	Voté	Multi PP	Dépenses	56'780'000	0	0	12'250'000
13422	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIN	Voté	Multi PP	Recettes	2'500'000	0	0	500'000
13423	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT	Voté	Multi PP	Dépenses	57'900'000	0	0	12'005'400
13423	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT	Voté	Multi PP	Recettes	2'900'000	0	0	580'000
13424	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM	Voté	Multi PP	Dépenses	3'317'000	0	0	676'400
13425	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DEE	Voté	Multi PP	Dépenses	1'480'000	0	0	296'000
13426	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS	Voté	Multi PP	Dépenses	27'592'205	0	0	5'518'441
13427	Crédit de renouvellement 2025-2029 - GC	Voté	A	Dépenses	1'500'000	0	0	200'000
13428	Crédit de renouvellement 2025-2029 - CdC	Voté	A	Dépenses	200'000	0	0	24'800
13429	Crédit de renouvellement 2025-2029 - PJ	Voté	J	Dépenses	23'600'000	0	0	4'720'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	Voté	Multi PP	Dépenses	340'000'000	0	0	68'000'000
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	Voté	Multi PP	Dépenses	400'000'000	0	0	75'490'000
13432	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCT - OCGC	Voté	M	Dépenses	217'150'000	0	0	38'986'000
13432	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCT - OCGC	Voté	M	Recettes	11'720'000	0	0	2'250'000
13433	Crédit de renouvellement 2025-2029 - HES-SO	Voté	F	Dépenses	23'000'000	0	0	4'600'000
13434	Crédit de renouvellement 2025-2029 - UNI	Voté	F	Dépenses	100'000'000	0	0	15'990'000
13435	Crédit de renouvellement 2025-2029 - HUG	Voté	K	Dépenses	221'600'000	0	0	32'400'000
13436	Crédit de renouvellement 2025-2029 - IMAD	Voté	K	Dépenses	16'000'000	0	0	5'500'000
13437	Crédit de renouvellement 2025-2029 - EPI	Voté	C	Dépenses	11'000'000	0	0	2'200'000
13438	Crédit de renouvellement 2025-2029 - HG	Voté	C	Dépenses	14'000'000	0	0	2'800'000
Total crédit de renouvellement				Dépenses	2'922'324'310	978'468'774	281'185'547	305'981'816
				Recettes	35'493'240	13'560'798	3'775'000	3'330'000
				Net	2'886'831'070	964'907'976	277'410'547	302'651'816
Total investissements hors prêts et hors cessions				Dépenses	10'729'005'850	3'463'780'192	730'838'739	755'606'825
				Recettes	525'818'548	247'668'310	35'156'551	39'559'787
				Net	10'203'187'302	3'216'111'882	695'682'188	716'047'038

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	B 2024	B 2025
Prêts du patrimoine administratif								
8427	Prêts aux coopératives d'habitation	Voté	G	Dépenses	0	0	5'000'000	5'000'000
8427	Prêts aux coopératives d'habitation	Voté	G	Recettes	0	0	3'539'500	1'000'000
11864	Prêts à la FIPOI pour ONUG et OMS	Voté	A	Dépenses	89'600'000	89'270'347	0	0
11864	Prêts à la FIPOI pour ONUG et OMS	Voté	A	Recettes	89'600'000	2'901'000	967'000	967'000
12750	Prêt à la FIPOI pour UIT	Voté	A	Dépenses	42'400'000	2'926'386	9'382'984	3'072'464
12750	Prêt à la FIPOI pour UIT	Voté	A	Recettes	42'400'000	0	0	0
13222	Prêts pour l'assainissement énergétique des bâtiments	Voté	E	Dépenses	50'000'000	0	0	2'500'000
13222	Prêts pour l'assainissement énergétique des bâtiments	Voté	E	Recettes	50'000'000	0	0	30'000
4800002	Prêts aux étudiants	Voté	C	Dépenses	0	0	3'335'743	3'469'173
4800002	Prêts aux étudiants	Voté	C	Recettes	0	0	580'763	603'994
4800003	Prêts hypothécaires HLM-HBM	Voté	G	Recettes	0	0	279'664	279'664
4800004	Remboursement de prêt à l'Ecole Internationale de Genève	Voté	F	Recettes	0	0	100'000	100'000
4800010	Prêts énergie	Voté	E	Dépenses	0	0	500'000	500'000
4800010	Prêts énergie	Voté	E	Recettes	0	0	337'985	304'400
4800011	Prêts investissement et désendettement	Voté	E	Dépenses	0	0	1'000'000	1'000'000
4800011	Prêts investissement et désendettement	Voté	E	Recettes	0	0	800'000	800'000
4800012	Aides aux exploitations paysannes - AEP	Voté	E	Dépenses	0	0	100'000	100'000
4800012	Aides aux exploitations paysannes - AEP	Voté	E	Recettes	0	0	20'000	20'000
4800018	Prêts FAE	Voté	L	Recettes	0	0	2'500'000	2'100'000
Prêts du patrimoine administratif				Dépenses	182'000'000	92'196'733	19'318'727	15'641'637
				Recettes	182'000'000	2'901'000	9'124'912	6'205'058
				Net	0	89'295'733	10'193'815	9'436'579



A3 Investissements par nature

Annexe 3 - Investissements par nature

Comparaison par nature des dépenses d'investissements

hors prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C2023	B 2024	B 2025	Ecart B 2025 / B 2024	
50	Biens d'investissements	323'097'533	465'144'544	451'710'402	-13'434'142	-2.9%
500	Terrains	8'128'342	10'800'000	9'713'717	-1'086'283	-10.1%
501	Routes et voies de communication	97'865'813	126'613'979	100'980'000	-25'633'979	-20.2%
502	Aménagement des cours d'eau	12'119'575	29'117'812	19'765'000	-9'352'812	-32.1%
503	Autres travaux de génie civil	14'741	1'400'000	-	-1'400'000	-100.0%
504	Bâtiments	152'958'106	210'268'184	237'247'349	26'979'165	12.8%
506	Biens meubles	51'408'796	85'951'249	80'060'295	-5'890'954	-6.9%
509	Autres biens d'investissements	602'160	993'320	3'944'041	2'950'721	297.1%
52	Immobilisations incorporelles	57'587'193	37'047'699	81'263'219	44'215'520	119.3%
520	Logiciels, applications et licences	56'677'515	35'980'699	78'990'419	43'009'720	119.5%
529	Autres immobilisation incorporelles	909'679	1'067'000	2'272'800	1'205'800	113.0%
54	Prêts ferroviaires	927'885	3'000'000	-	-3'000'000	-100.0%
540	Confédération et entreprises fédérales	916'465	3'000'000	-	-3'000'000	-100.0%
545	Entreprises privées	11'420	-	-	-	-
55	Participations et capitaux sociaux	17'049'896	17'000'000	17'000'000	-	0.0%
554	Entreprises publiques	17'049'896	17'000'000	17'000'000	-	0.0%
56	Subventions d'investissements accordées	137'761'439	208'646'496	205'633'204	-3'013'292	-1.4%
560	Confédération et entreprises fédérales	5'016'330	10'917'000	3'432'881	-7'484'119	-68.6%
562	Communes et groupes intercommunaux	6'345'463	24'500'000	40'376'983	15'876'983	64.8%
564	Entreprises publiques	120'802'751	147'395'496	139'168'340	-8'227'156	-5.6%
565	Entreprises privées	516'934	16'974'000	13'365'000	-3'609'000	-21.3%
566	Organisations privées à but non lucratif	4'912'447	2'760'000	5'015'000	2'255'000	81.7%
567	Personnes physiques	167'514	6'100'000	4'275'000	-1'825'000	-29.9%
	Totaux généraux	536'423'946	730'838'739	755'606'825	24'768'086	3.4%

Comparaison par nature des recettes d'investissements

y compris cessions et transferts d'actifs, hors prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C2023	B 2024	B 2025	Ecart B 2025 / B 2024	
60	Cession de biens d'investissements	676'544	-	-	-	-
600	Terrains	564'890	-	-	-	-
604	Bâtiments	96'402	-	-	-	-
606	Biens meubles	15'253	-	-	-	-
63	Subventions acquises	25'870'294	35'156'551	39'559'787	4'403'236	12.5%
630	Confédération et entreprises fédérales	11'616'873	17'924'543	22'000'000	4'075'457	22.7%
631	Cantons et concordats	4'751'131	2'500'000	5'455'407	2'955'407	118.2%
632	Communes et groupes intercommunaux	366'837	-	482'991	482'991	-
634	Entreprises publiques	138'348	-	1'528'699	1'528'699	-
635	Entreprises privées	8'772'369	14'732'008	10'092'690	-4'639'318	-31.5%
636	OSBL	224'735	-	-	-	-
	Totaux généraux	26'546'838	35'156'551	39'559'787	4'403'236	12.5%

Comparaison par nature des dépenses des prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C2023	B 2024	B 2025	Ecart B 2025 / B 2024	
54	Prêts ordinaires	6'011'882	19'318'727	15'641'637	-3'677'090	-19.0%
545	Entreprises privées	407'241	1'500'000	1'500'000	-	0.0%
546	Organisations privées à but non lucratif	2'191'363	14'282'984	7'972'464	-6'310'520	-44.2%
547	Personnes physiques	3'413'278	3'535'743	6'169'173	2'633'430	74.5%

Comparaison par nature des recettes des prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C2023	B 2024	B 2025	Ecart B 2025 / B 2024	
64	Remboursement de prêts du patrimoine administratif	10'895'603	9'124'912	6'205'058	-2'919'854	-32.0%
645	Entreprises privées	7'078'903	3'757'985	3'314'400	-443'585	-11.8%
646	Organisation privées à but non lucratif	3'031'614	4'686'164	2'096'664	-2'589'500	-55.3%
647	Personnes physiques	785'085	680'763	793'994	113'231	16.6%

A4 Projets inscrits au budget 2025 sans base légale votée



Annexe 4 - Projets inscrits au budget 2025 sans base légale votée

1. Projets de loi déposés

N° PL	Libellé	Politique Publique	Nature	Crédits prévus	B 2025
13517	Musée de la BD - subvention	D	Dépenses	5'000'000	1'000'000
13534	WEP : pérennisation du réseau Polycom	H	Dépenses	1'182'000	1'182'000
13541	Grand Théâtre de Genève - subvention	D	Dépenses	8'000'000	1'000'000
13545	EPI - accessibilité au numérique pour les usagers - subvention	C	Dépenses	1'390'000	256'000
13556	Evolution du SIC de l'office cantonal des poursuites - 2025-2029	I	Dépenses	8'965'000	1'760'000
13558	Cadastre PFAS	E	Dépenses	4'145'000	645'000
13562	7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand-Saconnex - études, constructions et équipements	F	Dépenses	42'500'000	600'000
13572	Pont de Peney - Entretien/Renforcement/Elargissement	M	Dépenses	13'981'000	500'000
13577	AFC - Evolution du SIC fiscal dès 2025	I	Dépenses	24'600'000	4'640'000

Total des dépenses	109'763'000	11'583'000
Total des recettes	0	0
Investissements nets	109'763'000	11'583'000

2. Projets de loi non déposés

Projet	Libellé	Politique Publique	Nature	Crédits prévus	B 2025
1921001	Evolution de la plateforme de cyberadministration 2025-2028	B	Dépenses	12'000'000	500'000
1921046	Evolution des outils pour la brigade de cybercriminalité	H	Dépenses	1'340'000	260'000
1921068	Refonte du SIC «action sociale» - 2 ^{ème} partie	C	Dépenses	25'000'000	130'000
1921083	Poursuite déploiement infrastructures TOSA	M	Dépenses	18'000'000	500'000

Total des dépenses	56'340'000	1'390'000
Total des recettes	0	0
Investissements nets	56'340'000	1'390'000

A5 Investissements de l'OCBA et de l'OCSIN

Annexe 5 - Investissements de l'OCBA et de l'OCSIN (dépenses)

Projet	Libellé	PP	Crédit voté/prévu	Cumul au 31/12/2023	B 2024	B 2025
DT / Office cantonal des bâtiments - CREDIT D'OUVRAGE						
9995	UNI - CMU 5 ^{ème} étape	F	196'487'000	180'854'908	3'500'000	3'432'093
10822	UNI - CMU 6 ^{ème} étape	F	133'604'000	120'776'353	8'000'000	7'828'998
11975	Efficience énergétique	B	35'000'000	29'790'894	3'900'000	209'106
12079	Subventions d'investissement aux EPI	C	7'789'760	6'566'244	1'269'663	0
12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	H	40'032'060	41'426'693	0	0
12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	H	22'886'751	23'037'821	0	0
12149	Rénovation d'Uni Bastions	F	88'225'200	38'336'818	13'000'000	12'000'000
12243	Acquisitions de terrains et bâtiments	B	30'000'000	11'938'381	1'000'000	3'963'717
12538	Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études	F	15'693'760	7'479'252	3'500'000	3'043'748
12552	Travaux de rénovation des bâtiments de l'Etat de Genève (transition écologique) - étape 1	B	250'000'000	13'629'261	16'758'297	15'000'000
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	A	61'100'000	42'238'540	12'000'000	5'800'000
12703	Site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine - subvention	G	4'600'000	2'900'000	1'000'000	0
12724	HUG - Rénovation et agrandissement des blocs opératoires - Phase 2 - subvention	K	20'000'000	9'424'895	6'745'000	3'830'106
12743	Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements	F	61'818'000	37'373'593	18'151'805	6'531'303
12978	Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale	B	1'166'000	71'529	390'000	400'000
12980	HUG - Maternité 4 ^{ème} étape	K	45'985'195	1'869'260	1'000'000	5'000'000
12988	ES II Confignon - étude	F	8'265'000	701'003	2'800'000	3'000'000
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	H	71'914'000	1'942'652	2'000'000	16'500'000
13007	Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - étude	D	11'700'000	822'675	3'500'000	4'777'326
13010	Connectivité dans les écoles secondaires I et II	F	6'015'000	1'019'653	2'800'000	2'165'000
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	F	89'724'000	8'668'764	6'500'000	20'867'000
13170	CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements	F	64'040'000	351'618	18'000'000	17'650'000
13190	UNI - Centre des sciences physiques et mathématiques - études	F	17'600'000	292'953	1'500'000	2'000'000
13202	Justitia 4.0	J	2'818'000	34'148	299'863	625'000
13210	Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève	B	1'000'000'000	370'068	15'000'000	20'000'000
13224	Remplacement des véhicules administratifs de l'Etat par des véhicules électriques	B	2'370'000	16'447	474'000	520'000
13234	Extension Lullier HEPIA et CFPne - études	F	2'730'000	38'717	1'000'000	1'491'283
13406	HUG - Hôpital des Enfants (HDE) - étude	K	16'200'000	0	1'500'000	3'000'000
13490	ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements	F	184'127'496	0	0	14'800'000
13517	Musée de la BD - subvention	D	5'000'000	0	1'000'000	1'000'000
13541	Grand Théâtre de Genève - subvention	D	8'000'000	0	0	1'000'000
13562	7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand-Saconnex - études, constructions et équipements	F	40'904'200	0	0	600'000
Total crédit d'ouvrage			2'545'795'422	581'973'140	146'588'628	177'034'680
DT / Office cantonal des bâtiments - Prêts ferroviaires						
11679	Aménagement autour des interfaces CEVA	G	658'470	971'522	0	0
Total Prêts CEVA et ferroviaires			658'470	971'522	0	0

Projet	Libellé	PP	Crédit voté/prévu	Cumul au 31/12/2023	B 2024	B 2025
DT / Office cantonal des bâtiments - CREDIT DE RENOUVELLEMENT						
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	A	13'314'000	4'803'272	1'544'101	155'789
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	B	73'176'300	39'354'229	5'350'752	1'367'129
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	C	2'611'210	860'844	1'585'533	0
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	D	12'508'985	15'843'334	10'389'629	532'283
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	E	551'235	181'536	3'103	0
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	F	222'102'184	187'610'055	38'584'319	6'302'892
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	G	980'865	38'417	0	0
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	H	24'944'925	32'278'620	10'067'285	1'084'454
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	J	43'807'226	16'765'293	7'119'223	563'258
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	K	824'685	3'449'270	338'759	115'884
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	L	1'198'080	91'321	0	0
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	M	3'980'305	3'485'034	188'189	117'086
Total 2012460			400'000'000	304'761'225	75'170'893	10'238'775
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	A	11'648'000	0	0	1'829'600
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	B	80'455'110	0	0	14'491'022
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	C	5'612'000	0	0	1'122'400
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	D	21'432'000	0	0	7'516'400
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	E	660'000	0	0	132'000
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	F	210'521'890	0	0	35'704'378
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	G	1'272'000	0	0	1'014'400
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	H	34'699'000	0	0	6'939'800
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	J	29'916'000	0	0	5'983'200
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	K	252'000	0	0	50'400
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	L	816'000	0	0	163'200
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	M	2'716'000	0	0	543'200
Total 2013431			400'000'000	0	0	75'490'000
Total crédit de renouvellement			800'000'000	304'761'225	75'170'893	85'728'775
DT / Office cantonal des bâtiments - TOTAL			3'346'453'892	887'705'887	221'759'521	262'763'455

Projet	Libellé	PP	Crédit voté/prévu	Cumul au 31/12/2023	B 2024	B 2025
DIN / Office cantonal des système d'information et du numérique - CREDIT D'OUVRAGE						
11868	Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR)	M	0	224'065	0	0
12080	Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation	F	30'919'000	2'039'386	2'000'000	2'500'000
12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	H	82'815	106'840	0	0
12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	H	183'849	185'916	0	0
12147	Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police	H	4'540'000	4'081'933	0	170'000
12149	Rénovation d'Uni Bastions	F	64'800	16'816	9'596	9'596
12386	SIC Social 2019-2023	C	10'538'000	9'255'904	1'079'546	0
12543	AIGLE - Refonte du système d'information	A	6'335'000	3'281'219	700'000	1'000'000
12623	AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024	I	12'600'000	10'052'163	1'230'000	0
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	A	230'000	0	170'000	30'000
12743	Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements	F	725'000	441'914	210'695	0
12946	Evolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS)	I	5'555'000	3'989'633	940'000	0
12978	Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale	B	8'200'000	1'031'274	300'000	2'600'000
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	H	1'777'000	12'915	0	10'000
13004	Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)	K	10'887'000	826'989	1'000'000	500'000
13010	Connectivité dans les écoles secondaires I et II	F	3'179'400	445'758	1'000'000	1'335'000
13011	Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP	F	6'242'000	929'629	1'000'000	1'900'000
13062	Refonte du système d'information et de communication des droits politiques	A	12'500'000	1'012'241	700'000	1'500'000
13067	Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale	I	7'560'000	325'862	310'000	800'000
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	F	190'000	0	246'000	0
13140	Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027	G	4'325'000	572'060	300'000	400'000
13155	Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos)	H	3'500'000	969'653	400'000	900'000
13169	Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions	G	11'980'000	159'237	1'000'000	1'800'000
13170	CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements	F	130'000	0	130'620	0
13202	Justitia 4.0	J	4'146'000	119'565	738'378	1'260'000
13226	Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE)	H	8'180'000	72'254	1'000'000	1'500'000
13352	Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte	C	5'783'000	0	1'000'000	1'000'000
13413	Dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière	G	13'785'000	0	2'412'000	1'500'000
13490	ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements	F	437'641	0	0	0
13504	Intégration du Vote Electronique de la Poste Suisse pour le canton de Genève	A	3'130'000	0	0	1'640'000
13523	Evolution du SI de l'OCEN pour la mise en œuvre du Plan Directeur de l'Energie 2020-2030	E	14'400'000	0	0	2'760'000
13556	Evolution du SIC de l'office cantonal des poursuites - 2025-2029	I	8'965'000	0	0	1'760'000
13562	7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand-Saconnex - études, constructions et équipements	F	180'800	0	0	0
13577	AFC - Evolution du SIC fiscal dès 2025	I	24'600'000	0	0	4'640'000
1921001	Evolution de la plateforme de cyberadministration 2025-2028	B	12'000'000	0	0	500'000
1921046	Evolution des outils pour la brigade de cybercriminalité	H	1'340'000	0	0	260'000
1921068	Refonte du SIC «action sociale» - 2 ^{ème} partie	C	25'000'000	0	0	130'000
Total crédit d'ouvrage			264'191'305	40'153'226	17'876'835	32'404'596

Projet	Libellé	PP	Crédit voté/prévu	Cumul au 31/12/2023	B 2024	B 2025
DIN / Office cantonal des système d'information et du numérique - CREDIT DE RENOUVELLEMENT						
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	A	10'848'288	6'363'305	2'982'864	0
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	B	190'102'311	136'216'587	41'000'000	0
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	C	3'805'477	248'990	1'195'315	0
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	D	535'983	518'621	159'832	0
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	E	1'908'098	2'245'799	464'919	0
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	F	11'952'412	7'953'750	3'354'444	0
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	G	5'048'956	4'886'862	1'302'646	0
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	H	6'581'866	8'368'878	1'373'103	0
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	I	0	1'221'502	481'698	0
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	K	1'833'061	1'894'098	536'702	0
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	L	9'947'837	1'738'050	2'827'046	0
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	M	3'987'711	2'448'352	1'021'431	0
Total 2012459			246'552'000	174'104'794	56'700'000	0
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	A	11'600'000	0	0	2'320'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	B	279'200'000	0	0	55'840'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	C	4'450'000	0	0	890'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	D	450'000	0	0	90'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	E	6'300'000	0	0	1'260'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	F	8'400'000	0	0	1'680'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	G	10'100'000	0	0	2'020'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	H	9'500'000	0	0	1'900'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	I	1'900'000	0	0	380'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	K	1'000'000	0	0	200'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	L	3'300'000	0	0	660'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	M	3'800'000	0	0	760'000
Total 2013430			340'000'000	0	0	68'000'000
Total crédit de renouvellement			586'552'000	174'104'794	56'700'000	68'000'000
DIN / Office cantonal des système d'information et du numérique - TOTAL			850'743'305	214'258'020	74'576'835	100'404'596
TOTAL GENERAL (OCBA + OCSIN)			4'197'197'197	1'101'963'907	296'336'356	363'168'051

A6

Synthèse des lois d'investissement à boucler

Annexe 6 - Synthèse des lois d'investissement à boucler

Liste des lois d'investissement à boucler non déposées au Conseil d'Etat

	N° loi	Libellé loi	Date vote	Département	Respect du délai LGAF
1	8191	CEVA - Etude liaison ferroviaire reliant gare de Cornavin à Annemasse par la Praille et gare des Eaux-Vives	14.04.2000	DSM_OCGC	Hors délai
2	8719	Subvention pour la réalisation de la liaison ferroviaire Cornavin-Annemasse via La Praille - les Eaux-Vives /CEVA/ par les CFF	28.06.2002	DSM_OCGC	Hors délai
3	8757	Etude pour la route des Nations et pour l'adaptation de la jonction de Ferney	18.02.2005	DSM_OCGC	Dans les délais
4	9279	UNI - Etude - 5e étape et travaux préparatoires de la 6e étape du Centre médical universitaire /CMU/	21.01.2005	DT_OCBA	Hors délai
5	9995	UNI - CMU 5ème étape	25.05.2007	DT_OCBA	Hors délai
6	10234	UNI - Etude en vue construction 6ème étape du Centre médical universitaire / CMU/	26.06.2008	DT_OCBA	Hors délai
7	10444	Liaison CEVA	26.06.2009	DSM_OCGC	Hors délai
8	10484	Réalisation du système d'information du commerce	18.09.2009	DIN_OCSIN	Dans les délais
9	10533	Parc et plage aux Eaux-Vives et agrandissement du port	04.12.2009	DT	Hors délai
10	10703	BDL2 - construction	19.11.2010	DT_OCBA	Hors délai
11	10822	UNI - CMU - 6ème étape	23.06.2011	DT_OCBA	Hors délai
12	10842	Etude La Brenaz II	18.11.2011	DT_OCBA	Hors délai
13	10860	Crédit de programme 2012-2015 - Joli-Mont et Montana	08.06.2012	DSM	Hors délai
14	10865	Crédit de programme/Crédit ouvrage 2012-2015 - HUG	29.06.2012	DSM	Hors délai
15	10875	Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement	16.03.2012	DT_OCBA	Hors délai
16	11272	Brenaz +100 (extension de 100 places)	08.11.2013	DT_OCBA	Hors délai
17	11405	Equipements NRBC	05.12.2014	DIN	Hors délai
18	11472	Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville	03.11.2016	DT_OCBA	Hors délai
19	11578	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - études	16.04.2015	DT_OCBA	Dans les délais
20	11579	Relocalisation caserne des Vernets - Aire-la-Ville - études	16.04.2015	DT_OCBA	Dans les délais
21	11580	Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction	16.04.2015	DT_OCBA	Hors délai
22	11679	Aménagement autour des interfaces CEVA	18.12.2015	DT_OCBA	Dans les délais
23	11686	Aménagement du poste de police de la Servette	16.10.2015	DIN	Hors délai
24	11692	MIMRCA - Mesures d'infrastructures autour du maillon routier des Communaux d'Ambilly	29.01.2016	DSM_OCGC	Dans les délais
25	11702	Système d'information du service des contraventions	29.01.2016	DIN_OCSIN	Hors délai
26	11788	Lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité	22.04.2016	DIN_OCSIN	Dans les délais
27	11868	Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR)	04.11.2016	DSM_OCT	Dans les délais
28	11945	Optimisation des prestations de l'OCPM	25.11.2016	DIN_OCSIN	Hors délai
29	11957	Crédits d'ouvrage 2016-2019 - HUG	02.06.2017	DSM	Dans les délais
30	12040	Adaptation des équipements de la police à l'évolution du risque sécuritaire	01.06.2017	DIN	Hors délai
31	12042	Rénovation et surélévation du collège Rousseau – étude	17.03.2017	DT_OCBA	Dans les délais
32	12079	Subventions d'investissement aux EPI	02.06.2017	DT_OCBA	Dans les délais
33	12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	31.08.2017	DT_OCBA	Dans les délais
34	12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	31.08.2017	DT_OCBA	Dans les délais
35	12145	Refonte du SIC des autorisations de construire	23.02.2018	DIN_OCSIN	Dans les délais
36	12231	Rénovation du bateau le «Rhône» (CGN) - subvention	27.04.2018	DSM	Hors délai
37	12240	Modernisation des équipements de contrôle automatique du trafic de la police cantonale	27.04.2018	DIN	Dans les délais
38	12242	HEAD - nouveau campus - travaux	27.04.2018	DT_OCBA	Dans les délais
39	12371	Refonte du SI OCEN	25.01.2019	DIN_OCSIN	Dans les délais
40	12412	AFC - Référentiel de valeurs immobilières	16.09.2019	DIN_OCSIN	Hors délai
41	12529	HUG - Solution d'archive neutre (VNA - Vendor Neutral Archive)	28.02.2020	DSM	Dans les délais
42	12623	AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024	12.05.2020	DIN_OCSIN	Dans les délais
43	12633	Centre cantonal de biométrie	26.06.2020	DIN_OCSIN	Dans les délais
44	12671	Renaturation de l'Aire étape 4 - Certoux	29.01.2021	DT	Dans les délais
45	12743	Collège Rousseau rénovation et surélévation	27.11.2020	DT_OCBA	Dans les délais
46	12946	Evolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS)	03.09.2021	DIN_OCSIN	Dans les délais
47	13060	ETM - subvention à l'enseignement artistique de base	18.03.2022	DT_OCBA	Dans les délais
48	12386	SIC social 2019-2023	25.01.2019	DIN_OCSIN	Dans les délais
49	12448-12470	Train de lois de crédits de renouvellement 2020-2024	13.09.2019	Multi	Dans les délais

A7

Crédits supplémentaires accordés par la Commission des travaux selon l'article 34 alinéa 3 LGAF

Annexe 7 - Crédits supplémentaires accordés par la commission des travaux

(selon l'article 34 alinéa 3 LGAF)

N° Loi ou provisoire	Libellé	Date de traitement	Objet de la demande	Nature du crédit supplémentaire	Montant
11865	Equipement de l'école de commerce de Frontenex	27/06/2017	Complément d'équipement de la cafétéria de la nouvelle école de commerce de Frontenex (Raymond Uldry) qui sera gérée par le Centre de formation professionnelle service et hôtellerie/restauration CFP SHR (formation d'élèves). Ce complément d'équipement est couvert entièrement par une recette équivalente d'une Fondation privée.	Dépenses	185'000
				Recettes	185'000
				Montant net	-
11942	Bâtiment PI, SARA 50, CCPD - étude	22/01/2019	Complément d'étude, car les effectifs ont augmenté nécessitant d'agrandir le bâtiment.	Dépenses	620'000
12042	Rénovation et surélévation du collège Rousseau - étude	05/11/2019	Complément d'étude suite à des prestations supplémentaires.	Dépenses	480'000
11943	Archives d'Etat dans le bâtiment de l'arsenal - études	19/11/2019	Complément d'étude suite à de nouveaux besoins des utilisateurs.	Dépenses	515'000
11866	SIRH - refonte technique	07/04/2020	Complément suite à un décalage du projet.	Dépenses	550'000
12184	Ecole ES II à Meyrin - étude (Ecole Noëlla Rouget)	25/08/2020	Complément pour augmenter la capacité de l'ES II de 1000 à 1400 élèves.	Dépenses	1'100'000
12078	Construction de la Haute école de santé - étude	25/08/2020	Complément nécessaire suite à l'augmentation de la surface du projet et de sa complexité.	Dépenses	550'000
12386	SIC Social 2019-2023	09/03/2021	Complément suite à la nouvelle loi fédérale sur les prestations transitoires pour chômeurs âgés (LPtra).	Dépenses	1'025'000
12371	Refonte du SI OCEN	31/08/2021	Complément suite à la nécessité de développer le progiciel en interne.	Dépenses	496'000
12147	Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police	22/03/2022	Complément pour l'acquisition de licences supplémentaires financée en totalité par l'Association des communes genevoises.	Dépenses	380'000
				Recettes	380'000
				Montant net	-
12623	AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024	31/01/2023	Compléments suite à une révision du manuel comptable en vigueur au 01/01/2023, qui élargit le périmètre d'activation des coûts liés aux projets.	Dépenses	800'000
12946	Evolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS)			Dépenses	455'000
12386	SIC Social 2019-2023			Dépenses	513'000
13067	Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale			Dépenses	1'160'000
13060	Subvention d'investissement en faveur de la Fondation ETM	01/10/2024	Complément pour couvrir l'augmentation des coûts des matières premières, les travaux additionnels et les améliorations ayant dû être apportés en cours de travaux et l'optimisation énergétique réalisée en cours de chantier.	Dépenses	1'390'000
13074	Projet Cool City d'adaptation climatique du cycle d'orientation de Sécheron en Ville de Genève	29/10/2024	Complément pour couvrir l'évolution des coûts depuis l'adoption de la loi, ainsi qu'à la nécessité de dépolluer une partie du site suite au fouilles.	Dépenses	1'140'455

